



* 0 0 0 3 5 1 2 *

7

N° 7.

REGISTRE DES MARIAGES

A

CÉLÉBRÉS

dans l'arrondissement d'état civil de *Montreux.*

LE DÉPARTEMENT DE JUSTICE ET POLICE

déclare

que le présent registre renferme *deux cents* pages.

Lausanne, le *6 janvier* 1900.

Le Chef de service du Département,

L. Favre



N^o 7.

Ce volume fait suite à un volume précédent
dont les inscriptions sont du Numéro 6 de l'année 1898
au Numéro 7 de l'année 1900. Ce que nous certifions.

L'officier de l'état-civil :



Aug. Pignatelli

N^o 8.

Borcard - Ronchi

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui *premier février* _____ mil ~~huit cent quatre vingt~~
neuf cent _____ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o *Borcard Jules, agriculteur,* _____
de *Châtelard* _____ domicilié à *Tavel - Fontvieux*
célibataire _____

né à *Tavel, le vingt-cinq Avril* _____ mil huit cent *quatre-vingt*
fils de *Henri Vincent Jules Borcard, agriculteur,* _____
et de *Elisabeth née Fagesser, domiciliés à Tavel* _____

2^o *Ronchi Lucie Caroline, repasseuse,* _____
de *Casalquigno (Côme, Italie)* _____ domiciliée à *Clarens* _____
célibataire _____

née à *la Bourde, le sept juillet* _____ mil huit cent *soixante dix neuf,*
Suchâtel,
fille de *François Philippe Ronchi, menuisier, à Clarens,* _____
et de *Lucie-Lina née Leuba, à Suchâtel.* _____

Les publications ont eu lieu à *Châtelard le huit Décembre, à*
Casalquigno les vingt quatre & vingt-un Décembre
de l'année dernière. _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des époux.
Certificats de publications.
Consentement du père de
l'époux et des père & mère
de l'épouse. _____

Signatures des époux :

Jules Borcard
Lucie Borcard

Signatures des témoins :

V. Richard
Guillaume

Communiqué : à *la Chamellere* _____

L'officier de l'état civil :

Eug. Boyois

N^o 9
Henchoz - de Kaenel

Nom et profession de l'époux:

Lieu d'origine et de domicile:

Etat civil:

Aujourd'hui *trois février* mil ~~huit cent quatre-vingt-~~

neuf cent par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

1^o *Henchoz Jules - Louis, marlier,*

de *Rossiniere* domicilié à *la Fourmettas Penhary*

celibataire

Lieu et date de la naissance:

Noms, profession et

domicile des parents:

Nom et profession de l'épouse:

Lieu d'origine et de domicile:

Etat civil:

né à *Clarens, le vingt-neuf janvier* mil huit cent *soixante deux*

fils de *David-François-Gabriel Henchoz, journalier,*

et de *Françoise née Carin, domiciliés à Crin.*

2^o de *Kaenel Marie - Louise, lingère,*

de *Aeschi (Berne)* domiciliée à *la Fourmettas*

divorcée d'avec Alexis-Christian de Kaenel des le vingt-

quatre février mil huit cent quatre-vingt dix-neuf

Lieu et date de la naissance:

Noms, profession et

domicile des parents:

Date des publications:

née à *Fougimont, le dix-sept janvier* mil huit cent *soixante-deux*

fille de *Louis-David Desplands, défunt,*

et de *Marie-Louise née Saugy, défunte.*

Les publications ont eu lieu à *Rossiniere* le *quinze Décembre*, à *Aeschi* le *vingt-quatre Décembre* & au *Châtelard* le *vingt-deux Décembre* de l'année *dernière*.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

*Actes de naissance des époux.
Brevet du premier mariage de
l'épouse avec la mention du divorce.
Certificats de publications.*

Signatures des époux:

*Jules Henchoz
Louise Henchoz*

Signatures des témoins:

*John Martin
Zmitcheu Victor*

Communiqué: à *Rossiniere*

et à *Aeschi*

L'officier de l'état civil:

Raymond P. P. P.

pas de famille

N° 10
 Terret - Parisod

Nom et profession de l'époux :
 Lieu d'origine et de domicile :
 Etat civil :

Aujourd'hui *trois février* mil ~~huit cent quatre vingt~~
~~neuf cent~~ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :
 1° *Terret Charles-Aimé*, agriculteur,
 de *Châtelard* domicilié à *Clarens*
célibataire

Lieu et date de la naissance :
 Noms, profession et
 domicile des parents :

né à *Genoz*, le *vingt-cinq juillet* mil huit cent *quatre vingt*
4/184
 fils de *Charles-Henri Terret*, agriculteur,
 et de *Alisa née Borloz*, domiciliés à *Illon*

Nom et profession de l'épouse :
 Lieu d'origine et de domicile :
 Etat civil :

2° *Parisod Rose-Marie*, sans profession,
 de *Châtelard* domiciliée à *Clarens*
célibataire

Lieu et date de la naissance :
 Noms, profession et
 domicile des parents :

née à *Château d'Or*, le *huit juin* mil huit cent *soixante-treize*
 fille de *Jules Parisod*, *ouvrier*,
 et de *Marie-Julie-Caroline née Turrian*, à *Clarens*

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à *Châtelard* le *neuf janvier* de cette
année

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :
Actes de naissance des
époux
Consentement du père de l'époux
Certificat de publication

Signatures des époux :
Aimé Terret
Rose Terret

Signatures des témoins :
Henry
Henri Felix

Communiqué : _____

L'officier de l'état civil :
Eng. Bopris

No 11.

Chesses-Schmid

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui dix février _____ mil huit cent quatre-vingt

neuf cent _____ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o Chesses Félix-Henri-Paul, jardinier, _____

de Nanches _____ domicilié à Clarens _____

célibataire _____

né à la Courmayeur, le vingt-quatre Octobre mil huit cent soixante seize

fils de Félix-Louis Chesses, _____

et de Elise-Henriette Louise née Regamey, défunte. _____

2^o Schmid Rosa-Pauline, sans profession, _____

de Rubigen (Berne) _____ domiciliée à Spiez (Berne)

célibataire _____

née à Berne, le trente-un juillet _____ mil huit cent soixante dix-sept

fille de Johannes Schmid, employé, à Spiez _____

et de Adelaïde née Hännli, défunte. _____

Les publications ont eu lieu aux Nanches et au Châtelard le vingt deux janvier, à Fribourg le vingt-quatre janvier & à Spiez le vingt-trois janvier de cette année.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des époux.
Certificats de publications.

Signatures des époux :

Félix Chesses
Rosa Chesses

Signatures des témoins :

Moret Louis
Paul KellerCommuniqué : à Mürren
et à Spiez.

L'officier de l'état civil :



N° 12.

Dubois - Fasnacht

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui *seize février* mil ~~huit cent quatre vingt~~
neuf cent par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° *Dubois Paul Jean, jardinier,*
de Loche (Château) — domicilié à Verrey —
célibataire

né à *Loche, le vingt-quatre Novembre* mil huit cent *soixante dix-sept*
fils de *Henri Dubois, horloger,*
et de *Marie Elisabeth née Matthey-Henry, domiciliés au Loche.*

2° *Fasnacht Emma, femme de chambre,*
de Montilier (Fribourg) — domiciliée à Verrey —
célibataire

née à *Montilier, le vingt-sept Novembre* mil huit cent *soixante douze*
fille de *Emile Fasnacht, défunt,*
et de *Elisabeth née Bösiger, domiciliés à Pierre.*

Les publications ont eu lieu à *Loche, le vingt-huit Novembre,*
à Montilier le vingt-neuf Décembre, à Verrey le trente
Décembre & au Châtelard le vingt-sept Décembre
de l'année dernière.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des époux
Certificats de publications

Signatures des époux :

Jean Dubois
Emma Dubois

Signatures des témoins :

Charles Dubois
Edouard Stehnenli

Communiqué : *au Loche, à*

Moral et Verrey.

L'officier de l'état civil :

Luz Puffis

N° 13.

Bosset - Kupper

Nom et profession de l'époux:

Lieu d'origine et de domicile:

Etat civil:

Lieu et date de la naissance:

Noms, profession et

domicile des parents:

Nom et profession de l'épouse:

Lieu d'origine et de domicile:

Etat civil:

Lieu et date de la naissance:

Noms, profession et

domicile des parents:

Date des publications:

Aujourd'hui *deux-neuf février*

mil huit cent quatre-vingt-

neufcent

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

1° *Bosset Louis, portier,*de *Bois*domicilié à *Perrey**célibataire*né à *Bois, le vingt-sept mai* mil huit cent *soixante-huit*fils de *Charles-Louis Emmanuel Bosset, agriculteur, à Bois,*et de *Sarah nee Botschi, défunte.*2° *Kupper Anna-Elisabeth, femme de chambre,*de *Lampersdorf (Saxe)*domiciliée à *Flanthes**célibataire*née à *Humenstein, le trente-un janvier* mil huit cent *soixante-treize*fille de *Rodolphe-Edouard Kupper, coutelier,*et de *Elisabeth nee Winkler, domiciliés à Humenstein.*

Les publications ont eu lieu à *Bois le vingt-une janvier, à*
Lampersdorf le vingt-six janvier, au Châtelain aux Flanthes
le vingt-une janvier de cette année.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

Actes de naissance des époux
Certificats de publications

Signatures des époux:

Signatures des témoins:

Communiqué:

L'officier de l'état civil:

N^o 13.
Schafroth - Carin

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Aujourd'hui vingt quatre février — mil huit cent quatre-vingt-neuf cent — par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :
1^o Schafroth Charles Edouard, boucher, —
de Rothenbach (Berne) — domicilié au Trait (Pontreux) —
célibataire

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

né à la Ferrière, le premier février mil huit cent soixante-dix
(Berne)
fils de Edouard Schafroth, négociant, —
et de Elise Elodie née Grosclaude, à Thunier.

2^o Carin née Hilland, Marie-Hortense, tenancière de café
de Tucherens — domiciliée au Trait —

meur de Gustave Carin des le vingt-neuf janvier mil huit cent quatre vingt dix-neuf

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

née à Liddes, le vingt-six Septembre mil huit cent soixante deux
fille de Germain Hilland, —
et de Marie-Louise née Dondénaz, défunte.

Les publications ont eu lieu à Rothenbach le vingt janvier, à Tucherens le dix-neuf janvier & aux Flanches le dix-huit janvier de cette année.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Acte de naissance des époux
Acte du premier mariage de l'épouse.

Certificats de publications.
L'acte de décès de J. Carin est au Vol: 9 fol. 109.

Communiqué : à Rothenbach et à Haudou.

Signatures des époux :

Charles Schafroth
Hortense Schafroth

Signatures des témoins :

Erasmus
P. Kriener

L'officier de l'état civil :

Eugène Pignatelli

N° 14

Wirth Dantan

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui *vingt-quatre février* — mil huit cent quatre-vingt-
neuf cent — par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° *Wirth Johann, boucher,*
de *Merischausen (Schaffhouse)* domicilié aux *Haanches*
célibataire

né à *Begglingen, le quinze février* mil huit cent *soixante-trois*
fils de *Hans Wirth, agriculteur,* à *Schaffhouse*
et de *Marguerite née Schudel, défunte.*

2° *Dantan Jeanne-Fanny-Julie, surrièr,*
de *Corsier* domiciliée à *Chardonne*
célibataire

née à *Chardonne, le deux Novembre* mil huit cent *soixante-sept*
fille de *Jean-François-Aimé Dantan, défunt,*
et de *Jeanne-Françoise née Volet, domiciliés à Chardonne.*
Les publications ont eu lieu à *Merischausen, le sept février, à*
Corsier et à Chardonne le six février & aux *Haanches*
le cinq février de cette année.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des
époux.
Certificats de publications.

Signatures des époux :

Jean Wirth.
Julie Wirth

Signatures des témoins :

P. Chevaley
A. Bojuey

Communiqué : à *Merischausen*
et à *Corsier*

L'officier de l'état civil :

Eug. Dumas

N° 15
Schwitzer - Zwaehlen

Nom et profession de l'époux :
Lieu d'origine et de domicile :
Etat civil :

Lieu et date de la naissance :
Noms, profession et domicile des parents :
Nom et profession de l'épouse :
Lieu d'origine et de domicile :
Etat civil :

Lieu et date de la naissance :
Noms, profession et domicile des parents :
Date des publications :

Aujourd'hui trois Mars mil huit cent quatre-vingt-
neuf cent par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :
1° Schwitzer François Jules manoeuvre
de Reichthyl (Bonn) domicilié à Cris (Haut-Rhin)
célibataire

né à Morges le quatorze Mai mil huit cent soixante quatre
fils de Charles Frédéric François Schwitzer
et de Thérèse Lucie née Tappay, défunts
2° Zwaehlen Juliette Rose, sans profession
de Gersmang domiciliée à Cris
veuve de Abram Zwaehlen déd le trente Novembre
mil huit cent quatre vingt neuf
née à Bex le treize Mai mil huit cent quarante six
fille de Jean François Pittet
et de Jeanne Marie Louise née Heilmann, défunts

Les publications ont eu lieu à Krauchthal le sept février, au
Châlard le six février et à Gersmang le huit
février de cette année

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :
Acte de naissance de l'époux
Acte du premier mariage de
l'épouse.
Acte de décès du premier
mari de l'épouse

Signatures des époux :
Jules Schwitzer
Juliette Schwitzer

Signatures des témoins :
E. Jungi
Paul Keller.

Communiqué : à Krauchthal
et à Gersmang.

L'officier de l'état civil :
Stettin

N^o 16
Cochard-Mury

Aujourd'hui Sept Mars _____ mil huit cent quatre-vingt-

neuf cent _____ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

Nom et profession de l'époux:

1^o Cochard Julien, agriculteur _____

Lieu d'origine et de domicile:

M^{le} Châtelard _____ domicilié à Charnex -

Etat civil:

célibataire _____

Lieu et date de la naissance:

né à Charnex le cinq Avril _____ mil huit cent quarante neuf

Noms, profession et

fils de Jean David Cochard _____

domicile des parents:

et de Julie Louise née Cochard, les deux décédés

Nom et profession de l'épouse:

2^o Mury Julie Elisa, sans profession

Lieu d'origine et de domicile:

de Châtelard _____ domiciliée à Prent _____

Etat civil:

célibataire _____

Lieu et date de la naissance:

née à Prent le vingt trois Décembre mil huit cent soixante seize

Noms, profession et

fille de Jean Pierre Mury, agriculteur _____

domicile des parents:

et de Jeanne Françoise Hésotte née Corday, les deux à Prent

Date des publications:

Les publications ont eu lieu à Châtelard le neuf février de cette année _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

Actes de naissance
des époux
Certificat de publication
et de non opposition

Signatures des époux:

Julien Cochard
Julie Cochard

Signatures des témoins:

[Signature]

[Signature]

Communiqué: _____

L'officier de l'état civil:

[Signature]

N° 17
 Bossat - Kupper

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui dix Mars _____ mil huit cent quatre-vingt-

neuf cent _____ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Bossat Louis, portier, _____

de Bex _____ domicilié à Vernay _____

_____ célibataire _____

né à Bex, le vingt-sept Mai _____ mil huit cent soixante-huit

_____ fils de Charles-Louis-Emmanuel Bossat, quincaillier, à Bex,

et de Sarah née Bertschi, défunte. _____

2° Kupper Anna-Elisabeth, femme de chambre, _____

de Laupersoyl (Seme) _____ domiciliée aux Planches, _____

_____ célibataire _____

née à Blumenstein, le trente-un janvier _____ mil huit cent soixante-trois

_____ fille de Rodolphe Edouard Kupper, coutelier, _____

et de Elisabeth née Winkler, domiciliée à Blumenstein. _____

Les publications ont eu lieu à Bex, le vingt-vingt janvier, à Laupersoyl le
 vingt-sept janvier, au Châtelard, et aux Planches le vingt-vingt janvier
 de cette année. _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et
 après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier
 de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis
 par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des époux
 Certificats de publications

Signatures des époux :

Louis Bossat
 Anna Bossat

Signatures des témoins :

B. Moron
 J. Friedric

L'officier de l'état civil :

Ernst Probst

Communiqué : à Bex et
 à Laupersoyl

N° 18

Henneberger Pinard

Nom et profession de l'époux:

Lieu d'origine et de domicile:

Etat civil:

Lieu et date de la naissance:

Noms, profession et

domicile des parents:

Nom et profession de l'épouse:

Lieu d'origine et de domicile:

Etat civil:

Lieu et date de la naissance:

Noms, profession et

domicile des parents:

Date des publications:

Dans sa séance du quatre mai mil neuf cent, le conseil d'état du canton de Paul a ordonné que l'acte de mariage ci-contre des époux Henneberger Pinard, soit rectifié en ce sens que le nom de famille écrit par erreur Henneberg, soit écrit, Henneberger.

Inséré le sept mai mil neuf cent ensuite de lettre du Département de justice & Police, datée du 5 Mai 1900 n° 2728.

L'officier de l'état civil

Par jugement rendu le deux juillet mil neuf cent sept, déclaré exécutoire le trois septembre mil neuf cent sept, le Tribunal civil du district de Yveroy a dissous par le divorce le mariage des époux Henneberger Pinard dont l'acte est ci-contre. Le divorce a été prononcé contre les deux époux en vertu de l'article 47 de la loi fédérale du 24 décembre 1874. Inséré le 18 septembre 1907, district de Yveroy mil neuf cent sept, par ordre du Département de justice & Police. (Office du 17 septembre 1907, n° 4436) et sur production d'un extrait du jugement au divorce.

Aujourd'hui *treiz Mars* mil huit cent quatre-vingt-

neuf cent par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

1° *Henneberger Pierre Louis, agriculteur,*
de *Guggisberg (Bâle)* domicilié à *Teritet*
célibataire

né à *Prent, le quatorz Avril* mil huit cent *soixante dix-neuf*
fils de *Jules Henneberger, agriculteur,*
et de *Rosalie née Heibaum, domiciliés à Teritet*

2° *Pinard Marie, journalière,*
de *Rances* domiciliée à *Teritet*
célibataire

née à *Rances, le vingt sept Septembre* mil huit cent *quatre vingt*
fille de *David Louis Pinard, défunt,*
et de *Rosalie née Briol, domiciliée à Teritet*

Les publications ont eu lieu à *Guggisberg le huit février,*
Rances le trois février & aux *Blanches le dix février* de
cette année

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

Actes de naissance des époux.
Certificats du futur de l'épouse.
Certificats de publications.

Communiqué: à *Guggisberg*
et à *Paulmes*

Signatures des époux:

Pierre Henneberger
Marie Henneberger

Signatures des témoins:

Ch. Dubochet
Jules Henneberger

L'officier de l'état civil:

Eng. Puyois

L'Officier de l'état civil, *Quart Villet*
neuch.

N^o 19
Jaccottet - Agassis

Nom et profession de l'époux :
Lieu d'origine et de domicile :
Etat civil :

Aujourd'hui *seize Mars* _____ mil huit cent ~~quatre-vingt~~
neuf cent _____ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :
1^o *Jaccottet Alfred, employé au tramway* _____
de *Echallens* _____ domicilié à *Clarens* _____
célibataire _____

Lieu et date de la naissance :
Noms, profession et
domicile des parents :

né à *Echallens, le dix Mars* _____ mil huit cent *soixante dix neuf*
fils de *Friederic Jaccottet,* _____
et de *Rosine née Schneider, défunte.* _____

Nom et profession de l'épouse :
Lieu d'origine et de domicile :
Etat civil :

2^o *Agassis Louise-Isaline, sans profession,* _____
de *Bavois* _____ domiciliée à *Bavois* _____
célibataire _____

Lieu et date de la naissance :
Noms, profession et
domicile des parents :

née à *Bavois, le vingt deux juillet* _____ mil huit cent *soixante dix sept*
fille de *Auguste Agassis, agriculteur,* _____
et de *Mme Marguerite née Reguin, à Bavois.* _____

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à *Echallens, le dix sept février, à*
Bavois le dix huit février & au Châtelard le dix
sept février de cette année. _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des époux
Certificats de publications
et de non opposition.

Signatures des époux :

A. Jaccottet
Louise Jaccottet

Signatures des témoins :

César Pratz
Schmidt Jules

Communiqué : à *Echallens*
et à *Charomay.*

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 20.

Rod - Gehrig

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui seize Mars (seize Mars) mil huit cent quatre-vingt-neuf

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Rod Jean Ernest, royer,

de Popray, Mézières, Couelles & Demoret domicilié à Trait

célibataire

né à Vevy, le cinq Septembre mil huit cent soixante onze

fil de Jean Louis Philippe Rod, négociant,

et de Marie Louise née Clerc, domiciliés à Villeneuve

2° Gehrig Frida, sans profession,

de Signau (Basse) domiciliée à Trait

célibataire

née à Aufersbühl, le quinze Mars mil huit cent soixante dix sept

fille de Anna Maria Gehrig, à Paris.

et de

Les publications ont eu lieu à Mézières le vingt février, à Popray le
couelles & Demoret le vingt deux février, à Signau le vingt
février & aux Haanches le dix neuf février de cette année.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des époux.
bulletins de publications.

Signatures des époux :

Rod
Frida Rod

Signatures des témoins :

Mme
Mlle

Communiqué : à Couelles le jour
Mézières, Donnelaye et Signau

L'officier de l'état civil :

L'officier de l'état civil

N^o 21
Hessenmüller Leu

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui *vingt avril* mil huit cent ~~quatre-vingt~~

neuf cent par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o *Hessenmüller Theodore Gaspard, négociant,*

de *Lausanne* domicilié à *Vernier*

célibataire

né à *Lausanne, le neuf février* mil huit cent *soixante-dix-sept*

fils de *Charles Frédéric Wilhelm Georges Hessenmüller, défunt,*

et de *Jacqueline née Egger, à Lausanne.*

2^o *Leu Hélène, demoiselle de magasin,*

de *Rohrbachquai (Berne)* domiciliée à *Sales*

célibataire

née à *Sales, le six avril* mil huit cent *soixante-dix-huit*

fille de *Jean Leu, maréchal,*

et de *Hadelaine née Hostettler, domiciliés à Sales.*

Les publications ont eu lieu à *Lausanne, le vingt pars, à Rohrbach*
le dix-neuf pars & au Châtelard le dix-sept pars
de cette année.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des
époux.
Certificats de publications

Signatures des époux :

Th. Hessenmüller,

H. Hessenmüller

Signatures des témoins :

Fredéric Bourgeois

Jean Leu

Communiqué : à *Lausanne*

et à *Rohrbach*

L'officier de l'état civil :

F. Bourgeois

N^o 22

Jungi - Dolder

Aujourd'hui six avril _____ mil huit cent quatre-vingt-

neuf cent _____ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

Nom et profession de l'époux:

1^o Jungi Theophile, charbon, _____

Lieu d'origine et de domicile:

de Toffen à Berne, _____ domicilié à Neytaux _____

Etat civil:

célibataire _____

Lieu et date de la naissance:

né à Burgstein, le deux avril mil huit cent soixante neuf

Noms, profession et

fils de Frederic Jungi, _____

domicile des parents:

et de Carolina née Lauper, défunte. _____

Nom et profession de l'épouse:

2^o Dolder Lea Bertha, sans profession, _____

Lieu d'origine et de domicile:

de Schangnau (Berne), _____ domiciliée à Rougemont _____

Etat civil:

célibataire _____

Lieu et date de la naissance:

née à Rougemont, le onze janvier mil huit cent soixante seize

Noms, profession et

fille de Benoit Dolder, serrurier, _____

domicile des parents:

et de Louise Marguerite née Wehrer, domiciliés à Rougemont.

Date des publications:

Les publications ont eu lieu à Rougemont, le treize mars, à Help
à Schangnau et à Neytaux le quatorze mars de cette
année.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

Actes de naissance
des époux.
Certificats de publications.

Signatures des époux:

Gottl Jungi
Lea Jungi

Signatures des témoins:

Fritz Jungi
Emil Dolder

Communiqué: à Help

Schangnau et Rougemont.

L'officier de l'état civil:

Eug. P. P.

N^o 23.
Genet - bottier

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui *neuf Avril (neuf Avril)* mil huit cent ~~quatre vingt~~
neuf cent par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^{er} *Genet Jules-Henri, agriculteur,*

de *Bes* domicilié à *Bes*

célibataire

né *à Bes, le vingt-sept Septembre* mil huit cent *soixante dix-neuf*

fils de *Pierre Jules Genet, agriculteur, veuve Bes*

et de *Sophie Adèle nee Bolle, veuve de François Louis Rouze, au même lieu.*

2^o *bottier Louise, ménagère,*

de *Pougemont* domiciliée à *Chailly*

célibataire

née à *Chailly, le sept Août* mil huit cent *soixante dix-huit*

fille de *Jean bottier, agriculteur,*

et de *Suzanne nee Bonjour, domiciliés à Chailly.*

Les publications ont eu lieu à *Bes au Châtelard & à Pougemont*
le six janvier de cette année.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Autorisation de célébration
de l'état-civil de Bes
du 26 janvier 1900.

Communiqué : à *Bes et à*
Pougemont.

Signatures des époux :

Jules Henri Genet
Louise Genet

Signatures des témoins :

Martin
Martin

L'officier de l'état civil :

Emile Pigeois

N° 24

Gendroz - Pawhofer

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Par jugement rendu le vingt
Novembre mil neuf cent trois,
déclaré définitif et exécutoire le
quatorze Décembre suivant, le
Tribunal civil du District d'Yver-
don a dissous par le divorce
le mariage des époux *Gendroz-
Pawhofer*, dont l'acte
est ci-contre.

Le divorce a été prononcé aux
terres des deux époux en vertu
de l'article 45 de la loi fédérale
du 24 Septembre 1874.

Intérim le vingt-six Décembre
mil neuf cent trois, ensuite
d'office du Département de Justice
et Police en date du 21 Décembre
1903, N° 8580, et sur production
d'un extrait du jugement
l'officier de l'état civil :

Luz Pfister

Aujourd'hui douze Avril _____ mil huit cent quatre-vingt-
neuf cent _____ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

1° *Gendroz Emile Louis, serurier,* _____
de *Quarroy et Yverdon* domicilié au *Trait (Montreux)*
célibataire _____

né à *Quarroy*, le huit Mai mil huit cent quatre-vingt,
fils de *Louis Gendroz, défunt,* _____
et de *Rosalie née Dupuis, à Yverdon.* _____

2° *Pawhofer Maria, gouvernante,* _____
de *Krauchthal (Pleine)* domiciliée au *Trait* _____
célibataire _____

née à *Krauchthal*, le sept Novembre mil huit cent soixante-quatorze
fille de *Friedrich Pawhofer, négociant,* _____
et de *Maria née May, domiciliés à Bettswyl.* _____

Les publications ont eu lieu à *Yverdon* le vingt-quatre Mars, à
Quarroy et à *Krauchthal* le vingt-trois Mars et
aux *Flanches* le vingt-un Mars de cette année.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et
après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier
de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis
par le mariage.

Pièces déposées :

*Actes de naissance des
époux.* _____
Certificats de publications
Consentement de la mère.
Actes de l'époux. _____

Communiqué : à *Yronaud*
Yverdon et *Krauchthal*

Signatures des époux :

Emile Gendroz
Maria Gendroz

Signatures des témoins :

H. Maron
Ant. Keller

L'officier de l'état civil :

Luz Pfister

N° 25.

Boll - Gabicoud

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Belli.

Par décision du 22 août 1922
le Département de Justice et Police
du Canton de Vaud a ordonné la rec-
tification de l'acte ci-contre, en ce
sens que le nom de famille Boll
avait été écrit « Belli ».

Montreux, le 26 août 1922

L'officier de l'état civil

J. Mottet

Aujourd'hui dix sept Avril _____ mil huit cent quatre-vingt-
neuf cent _____ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° *Boll Jacques-Joseph-Marie-François, porteur-conducteur,*

de *Sion* _____ domicilié à *Vevey* _____

libataire _____

né à *Sion, le trois Décembre* _____ mil huit cent soixante-sept

fils de *Antoine Boll,* _____

et de *Louise née Fossetti, défunte* _____

2° *Gabicoud Marie-Joséphine Eugénie, modiste,*

de *Orsières (Valais)* _____ domiciliée à *Vevey* _____

libataire _____

née à *Trévignin-Orsières, le seize Avril* _____ mil huit cent soixante-dix-neuf

fille de *Thérèse-Albrandine Gabicoud, défunte* _____

et de _____

Les publications ont eu lieu à *Sion et à Orsières le vingt-deux Mars*
à *Vevey le vingt-quatre Mars* et au *Châtelard le vingt-un*
Mars de cette année _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et
après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier
de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis
par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des époux
Certificats de publications

Signatures des époux :

Jacques Boll
Eugénie Boll

Signatures des témoins :

Edouard Bonnaux
P. Maron
V. Voetter

Communiqué : à *Sion*, à
Orsières et Vevey

L'officier de l'état civil :

J. Mottet

N° 26

Philipp Lampe

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui dix-huit Avril

mil huit cent quatre-vingt-

~~neuf~~ mil

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° *Philipp Wilhelm Anton Franz, artiste-musicien*

de *Hainz (Allemagne)* domicilié à *au Trait (Hainches)*

célibataire

né à *Hainz, le onze juillet* mil huit cent *soixante-sept*

fils de *Wilhelm Franz Philipp, défunt,*

et de *Anna-Dorothea née Hasdenterfel, à Dresden.*

2° *Lampe Luise-Charlotte Dorothee, sans profession*

de *Hoym (Anhalt),* domiciliée à *au Trait*

célibataire

née à *Hoym, le onze Avril* mil huit cent *soixante-six*

fille de *Friedrich-Christian Lampe, défunt,*

et de *Johanna-Sophie Friederike née Beckermann, à Hoym.*

Les publications ont eu lieu à *Hainz le quatorze Mars, à Hoym*

le douze Mars & aux Hainches le huit Mars mil neuf cent

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

*Actes de naissance des époux.
Certificats de publications
Termes du Département de Justice & Police du 3 Avril 1900.*

Signatures des époux :

Signatures des témoins :

Communiqué :

L'officier de l'état civil :

N° 26

Rapin-Nétraux

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile :

Date des publications :

Aujourd'hui dix-neuf avril mil huit cent quatre-vingt-neuf cent par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Rapin Aimé-Emile, professeur, de Corcelles près Tayerne domicilié à Tayerne célibataire

né à Tayerne, le sept Septembre mil huit cent soixante-quatorze fils de Jean-Aimé Rapin, défunt, et de Rosine née Chervalley, à Tayerne

2° Nétraux Jeanne, sans profession de Chessel domiciliée aux Planches célibataire

née à Chêne, le vingt-huit avril mil huit cent soixante-dix fille de Emile-Jean-Louis Nétraux et de Louise née Favre, défunte

Les publications ont eu lieu à Corcelles et à Tayerne le trente-un mars, à Chessel le trente mars et aux Planches le vingt-huit mars de cette année.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Par jugement du Tribunal de district de Tayerne rendu en date du 24 mars 1924 déclaré définitif et exécutoire le 24 avril 1924, le mariage inscrit ci-contre a été dissous par le divorce. Le Tribunal a fixé à un an, le délai pendant lequel il ne pourra contracter un nouveau mariage.

Montreux, le 11 mai 1924
L'officier de l'état civil
A. Buchser

Pièces déposées :

Autorisation de célébration de l'officier de l'état civil de Tayerne du 16 avril 1900.

Communiqué : à Corcelles, Tayerne et Villeneuve

Signatures des époux :

Aimé Rapin

Jeanne Rapin

Signatures des témoins :

S. Adrien Buchser

Emile Nétraux

L'officier de l'état civil :

A. Buchser

N° 24.

Vurlod-Schellenberg

Aujourd'hui vingt huit Avril mil huit cent quatre-vingt-

neuf cent par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

Nom et profession de l'époux :

1° Vurlod David Henri; menuisier

Lieu d'origine et de domicile :

de Crimont-dessous domicilié à Basset

Etat civil :

célibataire

Lieu et date de la naissance :

né à la Forelay le dix sept Janvier mil huit cent soixante six

Noms, profession et

fils de Jean David Vurlod, défunt

domicile des parents :

et de Julie Sylvie née Tauxe à la Forelay

Nom et profession de l'épouse :

2° Schellenberg, Anna Pauline, couturière

Lieu d'origine et de domicile :

de Wältilen - Pfäffikon (Suisse) domiciliée à Basset

Etat civil :

célibataire

Lieu et date de la naissance :

née à Neumünster (Suisse) le dix Mai mil huit cent soixante sept

Noms, profession et

fille de Hans Jacob Schellenberg

domicile des parents :

et de Catharina Pauline née Hurlimann, défunte

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Crimont-dessous et à

Pfäffikon le quatorze Avril, au Châtelard le
vingt Avril de cette année

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des
époux. Certificats de
publications et de non
opposition.

Signatures des époux :

Henri Vurlod

Pauline Vurlod

Signatures des témoins :

L. Cochard

Henri Depallens

Communiqué : à Crimont-

-dessous et Pfäffikon

L'officier de l'état civil :

L. H. Sch

N° 28

Jacquenoud - Guichoud

Aujourd'hui vingt huit Avril mil huit cent quatre-vingt-
neuf cent par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

Nom et profession de l'époux :

1° Jacquenoud Jules Louis, plâtrier peintre

Lieu d'origine et de domicile :

de Promasens (Suisse) domicilié à Sals

Etat civil :

célibataire

Lieu et date de la naissance :

né à Sury sept Avril mil huit cent soixante seize

Noms, profession et

fils de Joseph Jacquenoud, charretier

domicile des parents :

et de Staline née Pignat à Sals

Nom et profession de l'épouse :

2° Guichoud Fanny Louis, couturière

Lieu d'origine et de domicile :

de Châtelard domiciliée à Trait

Etat civil :

célibataire

Lieu et date de la naissance :

née à Trait le dix sept juillet mil huit cent soixante quatre

Noms, profession et

fille de Jules Guichoud, maître ramonneur

domicile :

et de Julie Louise Marie née Mouton au Trait

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Promasens le vingt sept
Mars, au Châtelard et aux Planches le vingt
six Mars de cette année

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance
des époux. Certificats
de publications et de
non opposition

Signatures des époux :

Jacquenoud Jules
Louise Jacquenoud.

Signatures des témoins :

J. Guichoud fils.
Paré Michel

Communiqué : à Promasens.

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 29
Depallens-Lange

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt huit Avril mil huit cent quatre vingt neuf cent par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

1° Depallens Henri, agriculteur de Châtelard domicilié au Chêne — veuf de Louise Robelin veuve Perrin du huit février mil huit cent quatre vingt dix neuf

né à Sollard le trois Octobre mil huit cent soixante dix fils de Eugène Depallens agriculteur et de Marguerite Lucrèce veuve Pélagie à Petit

2° Lange Marie Mathilde, sans profession de Troistorrens (Valais) domiciliée au Chêne — célibataire

née à Troistorrens le vingt trois décembre mil huit cent soixante dix neuf fille de Maxime Lange, agriculteur à Troistorrens et de Amélie Perret, décédée

Les publications ont eu lieu à Châtelard le deux Mars et à Troistorrens le deux Avril de la présente année

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Copie de naissance de l'époux. Certificats de publications et de non opposition.

Signatures des époux :

Henri Depallens
Mathilde Depallens

Signatures des témoins :

Lo Cocharny
Henri Verbeke

Communiqué : à Troistorrens.

L'officier de l'état civil :

[Signature]

RECTIFICATION
Par décision du 7 février 1962 le département de justice et police du canton de Vaud a ordonné la rectification de l'inscription ci-contre en ce sens que l'époux est désigné comme étant né le 3 avril 1870 et non le 3 octobre 1870
Montreux le 3 février 1962
L'officier de l'état civil:
[Signature]
Communiqué aux officiers de l'état civil de Troistorrens (Valais)

N° 30
Depallens Pifian

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile :

Date des publications :

Aujourd'hui premier mai _____ mil huit cent quatre-vingt-
neuf _____ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Depallens Ami Samuel, agriculteur _____

de Châtellard _____ domicilié à Tertib _____

celibataire _____

né à Solard, le vingt Octobre mil huit cent soixante dix huit

fils de Eugène Depallens, agriculteur _____

et de Marguerite Lucrèce nee Tétaz, domiciliée à Tertib.

2° Pifian Marie Céline, cuisinière _____

de Wahlen (Borne) _____ domiciliée au Trait _____

celibataire _____

née à la Plérome, le sept Octobre mil huit cent soixante douze

filles de Jean Pifian, vigneron, à St. Sulpice (Puchiatel)

et de Elisabeth nee Jeffer, défunte _____

Les publications ont eu lieu à Châtellard et aux Flanches le
sept Avril et à Schwarzenburg le treize Avril de
cette année.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des
époux.
Brevets de publications et
de non opposition.

Communiqué : à Schwarzenburg

Signatures des époux :

Ami Depallens.
Céline Depallens.

Signatures des témoins :

Henri Depallens.
Alfred Jeffer

L'officier de l'état civil :

Eug. Pifian

N° 31

Martig - Hari

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt mil huit cent quatre-vingt-nuf par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :1° Martig Hendelin, postier,de Ausserberg (Valais) domicilié à Ausserbergcélibatairené à Ausserberg, le vingt-neuf février mil huit cent soixante huitfils de Christian Martiget de Marie née Schmid2° Hari Susanne Catherine,de Kandergrund (Neuchâtel) domiciliée à Kandergrundcélibatairenée à Kandergrund, le trentième juillet mil huit cent soixante neuffille de Christian Hari,et de Susanne Catherine née Ogi.Les publications ont eu lieu à Ausserberg le douze avril et à Kandergrund le quatorze avril de cette année.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Autorisation de célébration
de l'officier de l'état civil
de Ausserberg du 2 mai 1900.

Communiqué : Ausserberget Kandergrund.

Signatures des époux :

Wendelin Martig
Susanne Martig

Signatures des témoins :

Henri Baumann
Louis Lemberger

L'officier de l'état civil :

L. P. P.

N° 32

Arthur Andress

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile :

Date des publications :

Aujourd'hui huit mai mil huit cent quatre vingt neuf cent — par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Arthur Chester Alan, rentier, de New York domicilié à Territet - Montreux célibataire

né à New York le vingt-une juillet mil huit cent soixante quatre fils de Chester Alan Arthur, et de Ellen Lewis nee Herndon, tous deux dédés.

2° Andress nee Fithian, Myra Townsend, rentière de New York domiciliée à Territet divorcée d'avec Clarence Andress des le seize juin mil huit cent quatre vingt dix neuf

née à New York le premier janvier mil huit cent soixante neuf, fille de Joel Adams Fithian, défunt, et de Fannie Barrett nee Conolly, domiciliée à Paris

Les publications ont eu lieu aux Ranches (Montreux) le vingt trois Avril de cette année (La publication à New York n'est pas nécessaire)

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Le consul Américain, à Tarry, a assisté à la célébration du mariage.

Pièces déposées :

Déclarations tenant lieu d'actes de naissance aux époux
Certificat de divorce de l'épouse
Certificat de publication & de non opposition
Procès verbal de célébration du Département de Justice et de l'Etat du 4 Mai 1900

Signatures des époux :

Arthur Andress
Myra Andress

Signatures des témoins :

Fannie B. Fithian
Ellen Herndon Arthur

Communiqué : à New York

L'officier de l'état civil :
L. J. P. J. P.

N° 33

Müller-Chevallaz

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui des mois mil huit cent quatre-vingt-neuf cent par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

1° Müller Henri, menuisier,

de Oberkellensmyl (St. Gall), domicilié à Glicon

célibataire

né à Tomet, le sept janvier mil huit cent soixante quinze

fils de Edouard Müller, cultivateur,

et de Farianne née Imboden, domiciliés à Glicon

2° Chevallaz Fanny Louisa, couturière,

de Monthesod domiciliée à la Roussaz

célibataire

née à Font-le-Grand, le dix janvier mil huit cent soixante dix sept

fille de Isaac Chevallaz, cultivateur,

et de Julie née Crisinel, à St. Lires.

Les publications ont eu lieu à Oberkellensmyl le vingt Août,
à Monthesod le vingt deux Août, aux Ranches et au
Châtelard le dix neuf Août de cette année.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des époux
Certificats de publications

Signatures des époux :

Henri Müller

Louise Müller

Signatures des témoins :

L. Richard

Martin John

Communiqué : à Oberkellensmyl

et à Glicon.

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 34

Corbay-Baeriswyl

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile :

Date des publications :

Aujourd'hui *deux Mai* mil ~~huit cent quatre vingt-~~

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° *Corbay Jean Charles Henri, imprimeur*

de *Mout sur Lausanne* domicilié à *Truit*

célibataire

né à *Planpalais le trois Novembre* mil huit cent *soixante seize*

fil de *Marius Christian Corbay, typographe à Lausanne*

et de *Fanny Julie née Eichenberger, décédée*

2° *Baeriswyl Lina Henriette, employée de commerce*

de *Fribourg* domiciliée à *Truit*

célibataire

née à *Vevy le deux Mai* mil huit cent *soixante dix neuf*

fille de *Mrs Jacques Baeriswyl, décédé*

et de *Louise Charlotte née Gélaz, au Truit*

Les publications ont eu lieu à *Mout le deux Avril, à Fribourg le dix Avril et aux Glanches le neuf Avril de cette année*

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des époux. Certificats de publications et de non opposition

Communiqué : à *Romanel et Fribourg*

Signatures des époux :

J. Corbay
Lina Corbay

Signatures des témoins :

Cluy Deneron
Paul Richerwet

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 35
Hebscher-Thomann

Aujourd'hui dix sept mai mil huit cent quatre-vingt-

neuf cent par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

Nom et profession de l'époux :

1° Hebscher Louis-Adolphe, mécanicien,

Lieu d'origine et de domicile :

de Bâle domicilié à Chêne-Blanc

Etat civil :

veuf de Emma Bertha née Bachmann des le dix

Lieu et date de la naissance :

huit Septembre mil huit cent quatre-vingt dix-neuf

Noms, profession et

né à Bâle le cinq Avril mil huit cent soixante-douze

domicile des parents :

fils de Leonard Adolphe Hebscher,

Nom et profession de l'épouse :

et de Barbara Elisabeth née Brugger, défunte

Lieu d'origine et de domicile :

2° Thomann Rosina, sans profession,

Etat civil :

de Spiez (Berne) domiciliée à Faulensee (Spiez)
célibataire

Lieu et date de la naissance :

née à Faulensee le douze Avril mil huit cent soixante-quatorze

Noms, profession et

fille de Gottlieb Thomann, agriculteur, à Faulensee,

domicile des parents :

et de Elisabeth née Bischoff, défunte

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Bâle le premier mai, à Spiez
le quatre Avril & au Châtelard le vingt-huit Avril
de cette année

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Acte de naissance de l'époux
Lettres de famille constatant
le premier mariage de l'époux
ainsi que l'acte de décès de sa
première femme

Certificats de publications & de non opposition

Communiqué : à Bâle et Spiez.

Signatures des époux :

L. Hebscher

R. Thomann

Signatures des témoins :

J. Rogy

P. Chevalley

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 36.

Paris - Montandon

Aujourd'hui dix-neuf mai — mil huit cent quatre-vingt-

Nom et profession de l'époux :

neuf cent — par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

Lieu d'origine et de domicile ;

1° Paris Charles, serrurier,

Etat civil :

de Conise — domicilié à Clarens —

célibataire

Lieu et date de la naissance :

né à Conise, le douze juin — mil huit cent soixante-seize

Noms, profession et

fils de Charles Paris, maçon,

domicile des parents :

et de Louise Marguerite née Wiffian, domiciliés à Conise.

Nom et profession de l'épouse :

2° Montandon Jeanne-Louise, sans profession

Lieu d'origine et de domicile :

de Châtelard — domiciliée à Hamchamp

Etat civil :

célibataire

Lieu et date de la naissance :

née à Hamchamp, le deux février — mil huit cent quatre-vingt,

Noms, profession et

fille de Emile Montandon, agriculteur,

domicile :

et de Marie-Louise née Burdet, domiciliés à Hamchamp

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Conise le quatre mai et au Châtelard le trois mai de cette année.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des époux.
Certificats de publications et de non opposition.

Signatures des époux :

Paris Charles

Paris Louise

Signatures des témoins :

Lou Ernest

Wichoud

Communiqué : à Conise

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 37

Sermoud - Villard

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-deux mai mil huit cent quatre-vingt-

neuf cent par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Sermoud Joseph-Alexandre, électricien

de la Tour de Tréme et de Gruyère domicilié à Trévies

celibataire

né à Lausanne, le seize Septembre mil huit cent soixante-treize

fil de Jules-Nicolas-Victorien Sermoud,

et de Marie-Emélie née Baille, les deux décédés.

2° Villard Norah-Angèle-Cécile, sans profession

de Châtel-S.-Denis, Trévies, domiciliée à Trévies

celibataire

née à Lausanne, le dix Octobre mil huit cent soixante-dix sept

filles de Claude-Félicien Villard, chef de gare,

et de Mathilde née Schreiber, les deux à Trévies.

Les publications ont eu lieu à la Tour de Tréme et à Gruyère le

deux mai, à Châtel-S.-Denis le premier mai et aux Hanches

le premier mai de cette année

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des époux.
Certificats de publications et
de non opposition

Communiqué : à la Tour de
Tréme, Gruyère et Châtel-
S.-Denis.

Signatures des époux :

J. Sermoud

N. Villard

Signatures des témoins :

H. Jan

H. Roumaud

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Par jugement rendu le quatorze juillet mil neuf cent six, - déclaré exécutoire le quatorze Septembre suivant, - le Tribunal civil du District de Vevey a dit bon par le divorce le mariage des époux Sermoud - Villard, dont l'acte est ci contre.

Le divorce a été prononcé contre les deux époux en vertu de l'article 45 de la loi fédérale du 24 Décembre 1874.

Intérim le vingt-six Sep. (mil neuf cent six) par ordre du Département de Justice & Police (Office du 24 Septembre 1906) et sur production d'un extrait du jugement.

L'officier de l'état civil [Signature]

N° 38
 Leuenberger - Hari

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile :

Date des publications :

Aujourd'hui *trente-un* *Hai* mil ~~huit cent quatre vingt~~
~~neuf cent~~ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° *Leuenberger Friedrich*, *magasinier*,
 de *Rohrbachgraben (Berne)* domicilié au *Trait (Fontena)*
célibataire

né à *Rohrbachgraben*, le *dix-sept* *Octobre* mil huit cent *soixante-six*
 fils de *Elisabeth Leuenberger*, *décédée*
 et de _____

2° *Hari Elisabeth*, *repasseuse*,
 de *Kandergrund (Berne)* domiciliée au *Trait*
célibataire

née à *Kandergrund*, le *vingt-sept* *juillet* mil huit cent *soixante-douze*
 fille de *Christian Hari*, *décédé*,
 et de *Susanne Caroline* née *Ggi*, à *Kandersteg*.

Les publications ont eu lieu à *Rohrbach* & à *Kandergrund* le *siège*
Hai & aux *Planches* le *quinze* *Hai* de cette année.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des
époux
Extraits de publications

Communiqué : à *Rohrbach*
 et *Kandergrund*

Signatures des époux :

Friedr. Leuenberger
Elisabeth Leuenberger

Signatures des témoins :

C. Jungi
J. Fischer

L'officier de l'état civil :

Lucy P. J. J.

N° 39.
Parisod - Cottier

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui seize juin _____ mil huit cent quatre-vingt-

neuf cent _____ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

1° Parisod Charles - Eugène, journalier _____

de Châtelard _____ domicilié à Clarens _____

celibataire

né à Tallens, le sept Décembre _____ mil huit cent soixante dix sept

fils de Jules Parisod, couvreur, _____

et de Marie-Julie Cardine nee Turcian, domiciliés à Clarens.

2° Cottier Beetha - Louisa, lingère, _____

de Rougemont _____ domiciliée à Clarens _____

celibataire

née à Brent, le trente un Octobre _____ mil huit cent soixante dix huit

fille de Jules - Abram Cottier, agriculteur, _____

et de Sophie nee Ritz, domiciliés à Clarens.

Les publications ont eu lieu à Rougemont le trente mai et au Châtelard le vingt neuf mai de cette année.

Par jugement du Tribunal de
District de Vevey rendu
en date du 19 février 1931
définitif et exécutoire le 1^{er} mai
1931, le mariage inscrit ci-dessus
a été dissous par le divorce.
Le Tribunal a fixé à deux ans, le
délai pendant lequel le mari
ne pourra contracter un nouveau
mariage.
Il en est ainsi le 1^{er} mai 1931
Monsieur, le 10 mai 1931
Officier de l'état civil

[Signature]
com. a. dpt.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

certificats de publications et
de non opposition

Signatures des époux :

Parisod Charles

Parisod Louisa

Signatures des témoins :

Johr Martin

Henri Parisod

Communiqué : à Rougemont

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 40
Vautier Mayor

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt Juin mil huit cent quatre-vingt-
neuf cent par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Vautier Louis Alfred Emile, négociant
de Châtelard et des Planches domicilié à Grandson
célibataire

né à Grandson le vingt deux décembre mil huit cent soixante quatre
fils de Louis Alfred Vautier, négociant
et de Sophie née Pilivet à Grandson

2° Mayor Cécile Emma, sans profession
de Châtelard domiciliée à Clarens
célibataire

née à Clarens le dix huit octobre mil huit cent soixante dix huit
fille de Ernest Mayor
et de Marie Hélène née Richard, les deux décédés.

Les publications ont eu lieu aux Planches et au Châtelard
le vingt un Mai, à Grandson le vingt trois
Mai de la présente année.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Autorisation de célébration
délivré par l'officier de
l'état civil de Grandson
le dix huit Juin mil neuf
cent.

Communiqué : à Grandson

Signatures des époux :

Alfred Vautier fils.
Cécile Vautier

Signatures des témoins :

S. Vautier Pilivet
S. Pilivet Mayor
Alfred Vautier
Elisa Mayor
Estelle Vautier

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Mayor
Clarens

N° 41

Touzet-Constenoble

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-trois juin mil huit cent ~~quatre-vingt~~
neuf cent par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

1° Touzet Joseph Severin, charcutier
de Saint-Sylvestre (Fribourg), domicilié au Trait Montreux
célibataire

né à Albeuve, le vingt sept juillet mil huit cent soixante trois
fils de Jean Joseph Vincent Touzet, défunt,
et de Mme Joséphine Laurette née Delacombaz, à Rumont.
2° Constenoble Ida Martina, cuisinière
de Oedeon (Belgique), domiciliée à Crin
célibataire

née à Rheinfelder, le vingt novembre mil huit cent soixante quatorze
fille de Louis Constenoble
et de Ida née Vandembroucke, défunte.

Les publications ont eu lieu à S. Sylvestre le vingt mai, à Oedeon
le vingt sept mai, au Châtelard et aux Stanches le
dix sept mai de cette année.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des époux
Certificats de publications et
de non opposition

Signatures des époux :

Touzet Joseph
Ida Touzet

Signatures des témoins :

R. Moray
Paul Keller

Communiqué : à S. Sylvestre
et à la Chancellerie

L'officier de l'état civil :

Raymond Poyois

N° 42.
Martin-Marguis

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt cinq Juin mil ~~huit cent quatre vingt~~
neuf cent par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Martin Louis Samit, Pasteur

de Belmont et Neyruz domicilié à Camres (France)

veuf de Ulla Eodis Girbes de Belmont né le vingt un avril mil huit cent quatre vingt quinze

né à Elbert-Petit le dix huit Janvier mil huit cent cinquante cinq

fil de Louis Martin

et de Jeanne Suzanne née Liéville, les deux décédés

2° Marguis Emma Jeanne, sans profession

de Kaux,ully, Echichens et Morges domiciliée au château de Châtelard

célibataire

née à Châtelard le vingt six mai mil huit cent soixante neuf

fille de Charles Alexandre Gustave Marguis, défunt

et de Franciska Zubi née Hornet, au château de Châtelard

Les publications ont eu lieu à Belmont le huitième mai, à Neyruz le deux

juin, à Camres le troisième et dix juin, à Kaux le deux juin, à ully le

premier juin, à Echichens le deux juin, à Morges le deux juin et au

Châtelard le huitième mai de la présente année.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des époux

Acte de décès de la première

femme de l'époux.

Certificats de publications et

de non opposition.

Communiqué : à Belmont

Neyruz, Villars sous Yens, Vaf.

Jean le Château et Morges.

Signatures des époux :

P. D. le pasteur.

Jeanne Martin.

Signatures des témoins :

François E. Vichoud-Marguis

E. Marguis Marie Marguis

L'officier de l'état civil :

P. D.

N° 43.
Beard - Malera

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui quatre juillet mil huit cent quatre-vingt-neuf par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

1° Beard Jacques-Victor-Henri, négociant,
de Larouis (Cen, France) — domicilié à la Pourmettey - Pontaux
célibataire

né à Lausanne, le treize janvier mil huit cent soixante-dix-sept
fils de Noël Beard, négociant,
et de Marie-Thérèse née Rey, domiciliés à Lausanne

2° Malera Marie-Sophie, sans profession,
de Tingen (Grisons) — domiciliée à la Pourmettey
célibataire

née à Heiden (Appenzell) le vingt-trois octobre mil huit cent soixante-quatorze
fille de Joseph-Gaspard Malera,
et de Alibia née Jahnke, défunts.

Les publications ont eu lieu à Larouis le vingt et vingt-sept Mai
à Tingen le vingt Mai et au Châtelard le dix-huit Mai
de cette année.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des époux.
Certificats de publications et
de non opposition.
Permis de célébration du Département
de justice & Police du 26 juin
1900

Communiqué : à la Chaux-de-Fonds
et à Tingen

Signatures des époux :

J. Beard
Marie Beard

Signatures des témoins :

Malera
M. Jahnke

L'officier de l'état civil :

Aug. Pignatelli

N° 44.
Tortmann. Boray

Aujourd'hui *sept juillet* mil huit cent quatre-vingt-
neuf cent par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

Nom et profession de l'époux :

1° *Tortmann Edouard, tapissier*

Lieu d'origine et de domicile :

de *Escholzmatt (Lucerne)* domicilié à *Sales*

Etat civil :

célibataire

Lieu et date de la naissance :

né à *Stanches, le vingt trois juin* mil huit cent *soixante dix-sept*

Noms, profession et

fils de *Edouard Tortmann, tapissier*

domicile des parents :

et de *Rosine née Dallenbach, domiciliés à Sales.*

Nom et profession de l'épouse :

2° *Boray Alice, sans profession*

Lieu d'origine et de domicile :

de *Rougemont* domiciliée à *Sales*

Etat civil :

célibataire

Lieu et date de la naissance :

née à *Rougemont, le premier juin* mil huit cent *soixante quatorze*

Noms, profession et

filles de *Jean David Boray*

domicile :

et de *Wilhelmine née Kollaas, défunte*

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à *Escholzmatt et à Rougemont le*
quatorze juin et au Châtelard le treize juin de
cette année.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des époux.
Certificats de publications
et de non opposition.

Signatures des époux :

Ed. Tortmann

Alice Tortmann

Signatures des témoins :

E. Mettana

Borel Louis

Communiqué : à *Escholzmatt*

et *Rougemont.*

L'officier de l'état civil :

Luy Puyois

N° 45
de Ceryat van den Berg

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui quatorze juillet mil huit cent quatre-vingt-

neuf cent par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

1° de Ceryat Gaston Charles Gustave, ingénieur,

de Lausanne,oudon & Berne domicilié à Clarens

celibataire

né à Lausanne, le deux Octobre mil huit cent cinquante-sept

fils de Auguste - Henry - Sigismund de Ceryat,

et de Emily Claire Estelle née Plagmann, sans domicile fixé.

2° van den Berg Henriette, sans profession,

de origine hollandaise domiciliée de droit à Underlecht par Bruxelles

divorcée d'avec Alexandre van de Star, dès le sept Mars

mil huit cent quatre vingt seize

née à Bruxelles, le vingt-deux Avril mil huit cent soixante neuf

fille de Elazar van den Berg, négociant, à Bruxelles

et de Caroline née Meyer, défunte,

Les publications ont eu lieu à Lausanne et à Berne le vingt-

deux Mai, àoudon le vingt-trois Mai, à Underlecht le

treize Mai, au Châtelard et sur Rances le vingt-un Mai de cette année.

La publication en Hollande a été dispensée.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des époux

Acte de divorce de l'épouse

Certificats de publications et

de non opposition.

Dispense de publication en

Hollande.

Communiqué : à Lausanne,

oudon Bernex-la

Chamelleni.

Signatures des époux :

Ceryat
H de Ceryat

Signatures des témoins :

Albert de Haller
Chautour

L'officier de l'état civil :

Eug. Boyois

N° 46.
Germanier-Grandchamp

Nom et profession de l'époux :
Lieu d'origine et de domicile :
Etat civil :

Aujourd'hui *seize juillet* mil huit cent quatre-vingt-
neuf ont par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° *Germanier Joseph-Camille, gypsiier-peintre*
de *Conthey (Valais)* domicilié à *la Roumaz-Pontreux*
célibataire

Lieu et date de la naissance :
Noms, profession et
domicile des parents :

né à *Plan-Conthey, le treize juin* mil huit cent *quatre-vingt*
fils de *Catherine Genovien Germanier, défunte*
et de

Nom et profession de l'épouse :
Lieu d'origine et de domicile :
Etat civil :

2° *Grandchamp Rebecca, sans profession*
de *Chexbres* domiciliée à *Hanchamp*
célibataire

Lieu et date de la naissance :
Noms, profession et
domicile :

née à *Hanchamp, le vingt-un novembre* mil huit cent *soixante dix sept*
fille de *Emile-Louis Grandchamp, agriculteur*
et de *Emilie née Cochard, demeurant à Hanchamp*

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à *Conthey le trente juin, à Chexbres*
le vingt-neuf juin & au Châtelard le vingt-huit
juin de cette année.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des
époux
Certificats de publications
et de non opposition.

Signatures des époux :

Camille Germanier
Rebecca Germanier

Signatures des témoins :

Louis Tittel
Chesallay Eugène

Communiqué : à *Conthey*
et Chexbres.

L'officier de l'état civil :

Eug. Broyard

N° 42
Parazzini - Jaton

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui dix-neuf juillet mil huit cent quatre-vingt-

neuf cent par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

1° Parazzini Joseph Henri, typographe

de Milan (Italie) domicilié au Chêne-Boulevard

célibataire

né à Milan, le deux juin mil huit cent soixante-douze

fils de Antoine Parazzini, défunt,

et de Ernestine née Beltrami, à Milan.

2° Jaton Alice-Marie, typographe

de Poney-le-Jorat domiciliée au Chêne

célibataire

née à Cojonnes (Blonay) le vingt-neuf septembre mil huit cent soixante-dix-neuf

fille de Jules Jaton, défunt,

et de Marie-Adèle née Duruffel, au Chêne.

Les publications ont eu lieu à Milan le dix-sept juin, à Poney le dix juin et au Châtelain le quatre juin de cette année

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des époux
Certificats de publications
et de non opposition.Permis de célébration du D^{pt}.
de justice et Police du
11 juillet 1900Communiqué : à Bouvannes
-le-Jorat et à la Chancellerie

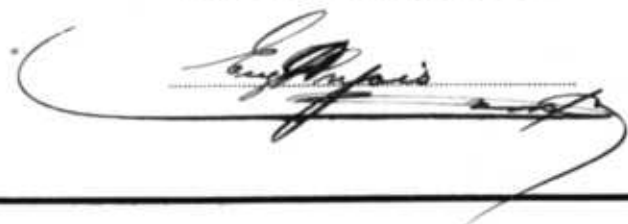
Signatures des époux :

Joseph Parazzini
Alice Parazzini

Signatures des témoins :

Leon Kiebli
Reymond

L'officier de l'état civil :



N° 48
Battoli - Palmaggia

Aujourd'hui vingt-trois juillet mil huit cent quatre-vingt-neuf par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

Nom et profession de l'époux :
Lieu d'origine et de domicile ;
Etat civil :

1^{er} Battoli Egisto Louis Octavien Gaspard, géomètre
de Faenza (Ravenna, Italie) domicilié à la Gourmetta Pontoux
célibataire

Lieu et date de la naissance :
Noms, profession et
domicile des parents :

né à Faenza, le six juin mil huit cent cinquante-neuf
fils de Paul Battoli, employé au chemin de fer,
et de Vincenza née Jannani, domiciliés à Florence

Nom et profession de l'épouse :
Lieu d'origine et de domicile :
Etat civil :

2^e Palmaggia Camilla Leonina, sans profession
derezzo di Bedero (Como, Italie) domiciliée à la Gourmetta
célibataire

Lieu et date de la naissance :
Noms, profession et
domicile :

née à Brezzo di Bedero, le dix mai mil huit cent soixante quatre
fille de Paul Palmaggia,
et de Lucie née Antonelli, sans deux dédés

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Faenza le vingt-sept mai, à Brezzo di Bedero le vingt-quatre juin & au Châtelard le dix-huit mai de cette année.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des époux
Certificats de publications et
de non opposition
Permis de célébration du Département
de justice & Police du 19 juillet 1900

Signatures des époux :

Egisto Battoli
Battoli Camilla

Signatures des témoins :

Fernando Bonomo
Pierre Bonomo

Communiqué : à la Chancellerie

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 49
Mühlfleiter - Pieri

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-six juillet mil huit-cent quatre-vingt-neuf

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Mühlfleiter Gaspard, ouvrier

de Siglistorf (Argonie) domicilié à Clarens

divorcé d'avec Sophie Marie Jenny de Joffrey des le seize Décembre mil huit cent quatre-vingt dix-sept

né à Siglistorf le vingt-six Août mil huit cent cinquante deux

fil de Antoine Mühlfleiter, défunt,

et de Marie Franiska née Schupmacher, à Siglistorf

2° Pieri Clara-Frédérique née Heinrich, négociante,

de Schangnau (Sarre) domiciliée à Clarens

veuve de Frédéric Alexandre Pieri des le vingt deux Novembre

mil huit cent quatre-vingt dix-sept

née à Belleben (Allemagne) le vingt-six Septembre mil huit cent cinquante neuf

fille de Frédéric Charles Heinrich,

et de Jeanne-Frédérique née Rudloff, défunte.

Les publications ont eu lieu à Siglistorf le quatre juillet, à

Schangnau le trois juillet & au Châtelard le deux juillet de cette année.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Acte du premier mariage de l'époux, constatant de son divorce

Acte de naissance de l'épouse

Acte de décès de son mari

Certificats de publications et de non opposition

Communiqué : Siglistorf

et à Schangnau

Signatures des époux :

Gaspard Mühlfleiter
Clara Mühlfleiter

Signatures des témoins :

A. Maxon
W. Fringele

L'officier de l'état civil :

Eug. P. P. P.

N° 50.
Yersin Lenoir

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt six juillet mil huit cent quatre vingt neuf cent par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^{er} Yersin Constant, agriculteur,

de Rougemont domicilié à Chailly-Montaux

celibataire

né à Chailly, le seize Août mil huit cent soixante quatorze

fil de François Vincent Yersin, agriculteur,

et de Rose Elisabeth nee Chollet, domiciliés à Chailly

2^e Lenoir Marie, sans profession

de Château d'Orx domiciliée à Chailly

celibataire

née à Château d'Orx le treize Novembre mil huit cent soixante dix sept

filles de Jean Gabriel Lenoir, agriculteur,

et de Julie Marie nee Chaloz, à Château d'Orx

Les publications ont eu lieu à Rougemont et à l'Étray le trois juillet, à Château d'Orx le quatre juillet et au Châtelard le deux juillet de cette année.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des époux.
Certificats de publications et de non opposition.

Communiqué : à Rougemont et à Château d'Orx.

Signatures des époux :

Constant Yersin

Marie Yersin

Signatures des témoins :

Chaverrin

Lechard

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 51
Chabloz - Basset

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt huit juillet mil huit cent quatre vingt
neuf cent par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

1° Chabloz Alois, charcutier,

de Château d'Orx domicilié aux Arants (Fontenay)

celibataire

né à Hendry, le quinze janvier mil huit cent soixante dix huit

fils de Alois - Louis Chabloz, cordonnier, à Lausanne,

et de Julie née Boray, défunte

2° Basset Lina, lingère

de Goumoens la Ville domiciliée à Sâles

celibataire

née à Sâles de Sâles le dix neuf Août mil huit cent soixante dix neuf

fille de Jean - David Basset, vigneron, à Sâles de Sâles,

et de Marie - Louise Soufflet née Dubochet, défunte

Les publications ont eu lieu à Château d'Orx et à l'Écluzay le
premier juillet, à Goumoens la Ville et au Châtelard le
dix sept juin de cette année.Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des époux.
Certificats de publications &
de non opposition.

Signatures des époux :

Alois Chabloz

Lina Chabloz

Signatures des témoins :

B. Maron

Paul Koller

Communiqué : à Château d'Orx

et à Echalland

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 52
Flükiger-Jaquillard

Aujourd'hui vingt-huit juillet mil huit cent quatre-vingt-neuf par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

Nom et profession de l'époux :

1^{er} Flükiger Emile-Louis, mason,

Lieu d'origine et de domicile :

de Hutteryl (Perne) domicilié à Brest,

Etat civil :

célibataire

Lieu et date de la naissance :

né à Brest, le vingt-deux Septembre mil huit cent soixante-dix-huit

Noms, profession et

fils de Charles-Louis Flükiger, menuisier,

domicile des parents :

et de Marie-Sophie née Tilet, domiciliés à Brest

Nom et profession de l'épouse :

2^e Jaquillard Marie, sans profession,

Lieu d'origine et de domicile :

de Rougemont domiciliée à Honay

Etat civil :

célibataire

Lieu et date de la naissance :

née à Rougemont, le sept Mars mil huit cent soixante-dix-neuf

Noms, profession et

fille de Pierre-David Jaquillard, agriculteur,

domicile :

et de Elisabeth née Eymann, domiciliés à Honay

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Hutteryl, Rougemont et Honay le seize Juin & au Châtelard le douze Juin de cette année.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des époux.
Certificats de publications
et de non opposition.

Signatures des époux :

Flükiger Emile Brest.
Marie Flükiger

Signatures des témoins :

B. Honoré
Paul Doller.

Communiqué : à Hutteryl
Rougemont et St-Léger.

L'officier de l'état civil :

Eug. Poppis

N° 23
Barbezat Martin

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui quatre Août mil huit cent quatre-vingt-

neuf cent par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

1° Barbezat Georges Abram, peintre,

des Bayards (Châtelard), domicilié à Vernes

célibataire

né à Terey, le vingt quatre Août mil huit cent soixante quatre

fils de Constant Félix Barbezat, peintre,

et de Rosa née Borel, domiciliés à Vernes

2° Martin Julia Alice, couturière

de Papiroc (Genève), domiciliée à Vernes

célibataire

née à Genève le vingt deux Mars mil huit cent quatre vingt

fille de François Martin,

et de Julie Victoire née Simon, défunte

Les publications ont eu lieu à ux Bayards le six juillet, à Papiroc le sept juillet & au Châtelard le cinq juillet de cette année

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des époux
certificats de publications

Signatures des époux :

Barbezat Georges
Barbezat Julia

Signatures des témoins :

Barbezat Constant Jean
Abide Baudet

Communiqué : aux Bayards et au Bureau Cantonal de l'Etat civil à Genève

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 54
 Freymond - Kalfuss

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile :

Date des publications :

Aujourd'hui *quatre Août* mil huit cent quatre-vingt-
neuf cent par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° *Freymond Jean, comptable,*
 de *St Georges* domicilié au *Trait*
célibataire

né à *Sollondins, le dix-neuf Août* mil huit cent *soixante dix neuf*
 fils de *Félix Freymond, cordonnier,*
 et de *Aline née Perret, domiciliés à Sollondins.*

2° *Kalfuss Ida-Constante, lingère*
 de *Sainte-Croix* domiciliée à *Veysauf*
célibataire

née à *Lausanne, le vingt-sept Mai* mil huit cent *soixante dix neuf*
 fille de *Henri-François Kalfuss, charpentier,*
 et de *Constance née Stœckli, domiciliés à Veysauf.*

Les publications ont eu lieu à *St-Georges, à St-Croix, aux*
Branches & à Veysauf le quatre juillet & aux Granges
de St-Croix le cinq juillet de cette année.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
 et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
 l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
 déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :
Actes de naissance des
époux
Certificats de publications

Signatures des époux :
J. Freymond compt.
I. Kalfuss

Signatures des témoins :
B. Monod
H. Kalfuss

Communiqué : à *St-Georges*
 et à *St-Croix.*

L'officier de l'état civil :
[Signature]

N° 55.
 Marthaler - Baarfuss

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui six Août mil huit cent quatre-vingt-

neuf cent par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Marthaler Christian bocher

de Pimpliz (Suisse) domicilié à Salis Pontenay

célibataire

né à Pimpliz le deux janvier mil huit cent soixante deux huit

fil de Viktor Marthaler agriculteur

et de Anna Maria née Hächentühl à Pimpliz

2° Baarfuss Sophie sans profession

de Obenthal (Suisse) domiciliée à Salis

célibataire

née à Salis le huit juin mil huit cent quatre vingt deux

fille de Fidèle Baarfuss défunt,

et de Suzette Sophie Augustine née Turin à Salis

Les publications ont eu lieu à Pimpliz le deux sept juillet

à Hochstetten le quatre juillet, au Châtelard le

quatorze juillet de cette année.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des époux

Certificats de publications et de

non opposition

consentement de la mère

libre de l'épouse

Communiqué : à Pimpliz

et Groschöstetten

Signatures des époux :

Christian Marthaler

Sophie Marthaler

Signatures des témoins :

Fritz Burger

Alphonse Pierre

L'officier de l'état civil :

Eugène

RECTIFICATION

Par décision du 25 juillet 1968
 le département de justice et police
 du canton de Vaud a ordonné la
 rectification de l'inscription ci-contre
 en ce sens que le nom
 patronymique de l'inté-
 ressée soit orthographié
 "Baarfuss" et non
 "Baarfussu"

Nouveaux le 2 août 1968
 l'officier de l'état civil :

L. Roth
 Communiqué aux officiers de l'état
 civil de Geneve et Franchêtel-
 Hen (Geneve)

N° 56
Parisod - Henchoz

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile :

Date des publications :

Aujourd'hui *neuf Août* — mil huit cent ~~quatre-vingt-~~
neuf cent par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° *Parisod Charles-Jean-Tierre*, agriculteur,
de *Châtelard* — domicilié à *Glion* —
célibataire

né à *Glion*, le *vingt-trois février* mil huit cent *soixante-huit*
fils de *Jean-François Parisod*, agriculteur,
et de *Louise-Henriette-Paquerette* née *Hubert*, domiciliés à *Glion*.

2° *Henchoz Julie-Paule*, cuisinière,
de *Château d'Or* — domiciliée à *Blanches*
célibataire

née à *Château d'Or*, le *neuf octobre* mil huit cent *soixante-quatre*
fille de *Louis Abram Henchoz*,
et de *Anna* née *Lyger*

Les publications ont eu lieu à *Château d'Or* le *vingt juillet*,
à *Blanches* le *quatre juillet*, au *Châtelard* y sur
Blanches le *vingt juillet* de cette année.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :
Copies de naissance
des époux.
Certificats de publications
et de non opposition.

Communiqué : *à Château d'Or*

Signatures des époux :
Charles Parisod
Julie Parisod

Signatures des témoins :
R. Nozon
Le Fasmacht

L'officier de l'état civil :
E. Papi

N° 57

Bastardoz-Cardinaux

Aujourd'hui *quatorze Août* mil huit cent quatre-vingt-

Nom et profession de l'époux :

neuf cent par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

Lieu d'origine et de domicile :

1° *Bastardoz Ernest Henri, employé de bureau*

Etat civil :

de *Provence* domicilié à *Clarens*
célibataire

Lieu et date de la naissance :

né à *Chilly le deux juillet* mil huit cent *soixante quatorze*

Noms, profession et

fil de *Henri Louis Bastardoz, agriculteur*

domicile des parents :

et de *Pauline née Gantou, domiciliés à Chilly*

Nom et profession de l'épouse :

2° *Cardinaux Cécile Alice, sans profession*

Lieu d'origine et de domicile :

de *Bubigny sur Oron* domiciliée à *Clarens*

Etat civil :

célibataire

Lieu et date de la naissance :

née à *Clarens le six juillet* mil huit cent *soixante treize*

Noms, profession et

fille de *Jean François Cardinaux, maître charpentier*

domicile des parents :

et de *Marie Louise née Huber, domiciliés à Clarens*

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à *Provence le vingt un juillet, au*
Châteaured le dix sept juillet et à Bubigny le
dix huit juillet de cette année.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des époux
Certificats de publications et
de non opposition

Signatures des époux :

Bastardoz
Alice Bastardoz

Signatures des témoins :

Cardinaux
Husinaux

Communiqué : à *Provence*
et à Oron

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 58

Haas - Schuster

Nom et profession de l'époux :
 Lieu d'origine et de domicile ;
 Etat civil :
 Lieu et date de la naissance :
 Noms, profession et domicile des parents :
 Nom et profession de l'épouse :
 Lieu d'origine et de domicile :
 Etat civil :
 Lieu et date de la naissance :
 Noms, profession et domicile :
 Date des publications :

Aujourd'hui vingt unq Aoüt — mil huit cent quatre vingt neuf cent — par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Haas Emile-Jules, loucher,
 de Genève domicilié à Sales-Pontevaux
 enf de Emma née Hehlmann des le vingt-huit Décembre
 mil huit cent quatre vingt dix huit,
 né à Genève, le vingt-quatre Octobre mil huit cent soixant-treize
 fils de Jean-Louis Haas, défunt,
 et de Thérèse née Widmer, à Sales.

2° Schuster Anna, sans profession,
 de Hehl (Barrière) domiciliée à Lausanne
célibataire

née à Hehl le trois Janvier mil huit cent soixante quatre
 fille de Jean Schuster,
 et de Anna née Uhlend, à Hehl.

Les publications ont eu lieu à Genève et à Hehl le trois Aoüt, au Châtelard le deux Aoüt et à Lausanne le quatre Aoüt de cette année.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Acte du premier mariage de l'époux
Acte de naissance de l'épouse
Bulletins de publications et de non opposition.

L'acte de décès de la première femme de l'époux est au fol. 9 folio 98.

Communiqué : à Genève Lausanne et à la Chancellerie

Signatures des époux :

E. Haas
A. Haas

Signatures des témoins :

J. B. fils
E. B. Beau.

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Par jugement rendu le deux Janvier mil neuf cent onze, le Tribunal de première instance de la République et Canton de Genève a dissous par le divorce le mariage des époux Haas Schuster dont l'acte est ci contre.
 Le jugement est devenu définitif le quatorze février mil neuf cent onze.
 Le divorce a été prononcé en vertu de l'article 45 de la loi fédérale du 24 décembre 1874. L'inscrit le vingt-deux février mil neuf cent onze en suite de communication d'un extrait du jugement, et d'autorisation du Département de Justice et Police durant office du 21 février 1911, n° 1199.
 L'Officier de l'état civil
[Signature]

N° 29

Bertschinger - Schmid

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui premier Septembre mil huit cent quatre-vingt-
neuf cent par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

1° Bertschinger Heinrich-Hermann, cocher,
de Leuzburg Argovie, domicilié à Bonstet-Pontreux
celibataire

né à Vinterthun, le vingt-deux par mil huit cent soixante-dix-sept
fils de Hermann Arnold Bertschinger, robinier, à Biemme,
et de Marie-Françoise née Grützer, défunte.

2° Schmid Juliana, sommelière,
de Eugen (Grand Duché de Baden), domiciliée à Baar (Jug)
celibataire

née à Eugen, le onze février mil huit cent soixante-seize
fille de Ottmar Schmid,
et de Catherine née Keller, défunte.

Les publications ont eu lieu à Leuzburg le douze Août, à Baar
et à Eugen le treize Août et aux Flanches le onze
Août de cette année.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des époux
Certificats de publications

Signatures des époux :

H. Bertschinger
J. Bertschinger

Signatures des témoins :

B. Maron
J. Etter

L'officier de l'état civil :

Eug. P. [Signature]

Communiqué : à Leuzburg
Baar et à la Chancellerie.

Par jugement du sept mai
mil neuf cent dix, déclaré
exécutoire le vingt-cinq du
même mois, le Tribunal
de Biemme a dissous par
le divorce le mariage
des époux Bertschinger
Schmid dont l'acte
est ci. contre.
Le divorce a été prononcé
en vertu de la loi fédérale
sur l'état civil du 24
décembre 1874, article 45.
Interdit le onze juillet
mil neuf cent dix en suite
de communication d'un
extrait du jugement.
L'officier de l'état civil
[Signature]

N° 60.
von Siebenthal - Derivaz

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile :

Date des publications :

Aujourd'hui *premier Septembre* mil huit cent quatre-vingt-
nuf cent par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu ;

1° *von Siebenthal Henri Edouard, tapissier,*
 de *Gessenay (Berne)* domicilié à *Pernez*
célibataire

né *à Corsier, le vingt-six Avril* mil huit cent *soixante dix sept*
 fils de *Jean-François von Siebenthal, défunt,*
 et de *Marie-Caroline née Poutag, à Pernez*

2° *Derivaz Jeanne-Justine, vigneronne,*
 de *Luis-Gingolph (Hte-Savoie)* domiciliée à *Vevy*
célibataire

née à *Vevy, le cinq Décembre* mil huit cent *soixante dix sept*
 fille de *Joseph Derivaz, défunt,*
 et de *Marie-Françoise Marguerite née Pouiller, à Vevy*

Les publications ont eu lieu à *Gessenay, le vingt-quatre juillet*
à St-Gingolph le vingt-neuf juillet, au Châtelard le
vingt-trois juillet & à Vevy le vingt-six juillet de cette année.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des
époux. Certificats de publications.
Acte de décès du père de
l'épouse.
Coutamment de la mère
de l'épouse.

Communiqué : à *Gessenay,*
Vevy et à la Chancellerie

Signatures des époux :

de Siebenthal H
de Siebenthal Jeanne

Signatures des témoins :

Edmond Monaco fils.
Hector Gerber.

L'officier de l'état civil :

Eug. P. P. P.

N° 61.
Depallens - Joris

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui trois Septembre mil huit cent quatre-vingt-

neuf cent par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Depallens Jean-Louis-Charles, employé de banque

de Châtelard domicilié à Perneux

célibataire

né à Perneux, le treize Septembre mil huit cent soixante-cinq

fil de Jean-Emanuel Depallens, employé d'usine,

et de Constance-Victorine née Joris, domiciliés à Perneux.

2° Joris Céline, sans profession,

de Orsières (Palais) domiciliée à Martigny-Ville

célibataire

née à Martigny-Ville, le treize Septembre mil huit cent soixante-quinze

filles de Florentin Joris, charbon,

et de Lucie née Charlot, domiciliés à Martigny-Ville.

Les publications ont eu lieu à Orsières le vingt-deux juillet, à Martigny-

Ville le vingt-cinq juillet et au Châtelard le vingt-

quatre juillet de cette année.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des époux.
Certificats de publications
et de non opposition.

Signatures des époux :

J. Depallens
C. Joris

Signatures des témoins :

Ch. Aubert
Jules Kullion

L'officier de l'état civil :

E. Joris

Communiqué : à Orsières
et à Martigny-Ville

N° 62

Schad - Rochat

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile :

Date des publications :

Aujourd'hui cinq Septembre mil huit cent quatre-vingt-neuf

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Schad Henri, coiffeur

de Puppertsburg (Hesse) domicilié à la Pournaz Fontenay

celibataire

né à Saargemund, le vingt-deux Décembre mil huit cent soixante-douze

fils de Henri Schad, employé à Fontenay-Neuve (Alsace)

et de Marguerite née Hasselwander, défunte.

2° Rochat Emma-Melanie, sans profession,

de Pont-Commune de l'Abbaye domiciliée aux Hanches

celibataire

née à Coponay, le vingt-cinq Septembre mil huit cent quatre-vingt

fille de Auguste-Louis-Victor Rochat, défunt,

et de Caroline née Vallon, aux Hanches.

Les publications ont eu lieu à Puppertsburg le trente juillet, à

l'Abbaye le vingt-quatre juillet, aux Hanches & au

Châtelard le vingt-quatre juillet de cette année.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des époux
Certificats de publications et
de non opposition

Consentement du tuteur
de l'épouse

Arrêté du Département de Justice et Police
du 28 Août 1900.

Communiqué : à l'Abbaye
et à la Chancellerie.

Signatures des époux :

Henri Schad
Emma Schad

Signatures des témoins :

Joseph Schickler
Eug. Jaquerod

L'officier de l'état civil :

Eug. Jaquerod

Par jugement du vingt-trois
mill-neuf-cent-deux, - décl.
ré définitif et exécutoire le
premier Juin suivant, - la
deuxième Chambre civile
du Tribunal Impérial
de Spultouse (Alsace)
a dissous par le divorce
le mariage des époux
Schad - Rochat, dont
l'acte est ci-joint.
Le divorce a été prononcé
contre les deux époux, en
application des articles
1568 et 1574 du Code
civil Allemand, et 92 du
Code de procédure civile.
Inséré le quatorze juillet
mil-neuf-cent-deux par
ordre du Département de
Justice et Police (office du
11 juillet 1902, N° 4343) sur
production d'un extrait du
jugement en divorce.

L'Officier de l'état civil
Eug. Jaquerod

N° 63

Aujourd'hui vingt Septembre mil huit cent quatre-vingt-

nufcent par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

Nom et profession de l'époux :

1° Noble Terzi de Gregori, Luigi Giuseppe Cuzio Bartolomeo

Lieu d'origine et de domicile :

de Crema (Cremone Italie) domicilié à Leysaux

Etat civil :

célibataire

Lieu et date de la naissance :

né à Crema le huit Janvier mil huit cent soixante-seize

Noms, profession et

fil de Commandeur noble Serge Terzi de Gregori à Crema

domicile des parents :

et de la comtesse Maria née Porcospuglia-Bondoni, défunte

Nom et profession de l'épouse :

2° Taylor Winifred Adelaïde, sans profession

Lieu d'origine et de domicile :

de Broadstairs (Angleterre) domiciliée à Leysaux

Etat civil :

célibataire

Lieu et date de la naissance :

née à Broadstairs le vingt Mai mil huit cent soixante-dix-neuf

Noms, profession et

filles de Francis Edward Taylor, commissaire des douanes chinoises à

domicile des parents :

et de Theresa Maria Elisabeth née Walcott à Leysaux

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Leysaux le quatorze Août
à Crema le vingt-deux Août et deux Septembre de cette année.
La publication en Angleterre a été dispensée

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage. Le mariage est célébré en présence du Consul britannique à Lausanne

Pièces déposées :

Actes de naissance des époux.
Certificat de célibat des époux
Autorisation de célébration délivrée
par le Département de l'Intérieur et
datée du dix Septembre de cette
année

Signatures des époux :

Luigi Terzi de Gregori
Winifred Adelaïde Terzi de Gregori

Signatures des témoins :

Serge Terzi de Gregori
Charles Robert Taylor
Alfred Julland Consul Britannique
Lausanne

Communiqué : à la
Chancellerie

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 64
Schöri-Magnin

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile :

Date des publications :

Aujourd'hui dix neuf Septembre mil huit cent quatre vingt neuf par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Schöri Louis Alfred, maître d'hôtel

de Radelfingen (Bern) domicilié à Ternex

célibataire

né à Ternex le vingt huit janvier mil huit cent soixante quinze

fils de Alfred Schöri, défunt

et de Louise Sophie née Corin, domiciliée à Ternex

2° Magnin Adèle Louise, modiste

de St-Saphorin (Sarcelles) domiciliée à la Rouvrellet

célibataire

née à Planches le deux Juillet mil huit cent soixante quinze

fille de Adèle Sophie Françoise Magnin, domiciliée

et de à la Rouvrellet

Les publications ont eu lieu à Radelfingen le vingt sept Août, à St-Saphorin et au Châblard le vingt cinq Août de cette année

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des époux. - Certificats de publications et de non opposition

Signatures des époux :

L. Schöri

A. Schöri

Signatures des témoins :

L. P...

J. M...

L'officier de l'état civil :

L. P...

Par décision du 2 Septembre 1944 le Département de Justice et Police du Canton de Vaud a ordonné la rectification de l'acte ci-contre, en ce sens que le nom patronymique qui y est orthographié par erreur le Schöri est orthographié Schöri.

Moudoux, le 1 Septembre 1944
L'officier de l'état civil
L. P...
Cov. - Radelfingen - St-Saphorin
sur disp.

Communiqué : à Radelfingen et à Cherbœuf.

N° 65.

Philippe Lampe

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt deux septembre mil huit cent quatre vingtneuf cent par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :1° Philippe Michelou Louis Franck, artiste menuisierde Hainz (Allemagne) domicilié à Frait (Panches)ce libatairené à Hainz le onze juillet mil huit cent soixante septfils de Wilhelm Franck Philipp, défuntet de Anna Dorothea née Haldenkeufel à Dresden2° Lampe Louise Charlotte Dorothea, sans professionde Hoym (Anhalt) domiciliée à Fraitce libatairenée à Hoym le onze Avril mil huit cent soixante sixfille de Friedrich Christian Lampe défuntet de Johanna Sophie Friederike ni Wackeremann
à HoymLes publications ont eu lieu à Hainz le quatorze, quinze,seize, dix sept, dix huit et dix neufmois de cette année

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance
des époux, Certificats
de publications.
Permis du Département
de Justice et Police du
3 Avril 1914

Communiqué : à la

Chancellerie.

Signatures des époux :

PhilippLouise Philipp

Signatures des témoins :

Louis BorroyF. Schwan

L'officier de l'état civil :

P. H. H.

N° 66.
Cherix Bernard

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-cinq Septembre mil huit cent quatre-vingt-neuf

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Cherix Benjamin, agriculteur,

de Bex domicilié à Clarens

célibataire

né à Olon, le vingt sept Mars mil huit cent soixante deux

fils de François Henri August Cherix, agriculteur,

et de Rosalie née Crosset, domiciliés à Olon

2° Bernard née Réal, Caroline Sophie, couturière

de Bex domiciliée à Clarens

divorcée d'avec Louis Alexandre Bernard des le neuf
Août mil huit cent quatre vingt dix neuf

née à Bex, le dix juin mil huit cent soixante cinq

fille de August Théophile Réal, défunt,

et de Caroline née Bernard, aux Isles d'Olon

Les publications ont eu lieu à Bex le cinq Septembre y au
Châtelard le quatre Septembre de cette année.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Acte de naissance de l'époux.
Acte du premier mariage de l'épouse.
Le bail de son logement en divorce
Certificats de publications.

Communiqué : à Bex.

Signatures des époux :

Benjamin Cherix
Caroline Sophie Cherix

Signatures des témoins :

Arthur Buchet.
Henri Cherix

L'officier de l'état civil :

Auguste Pérois

N° 67

Aujourd'hui vingt-cinq Septembre mil huit cent quatre-vingt-neuf cent par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

Nom et profession de l'époux :

1° Jacquemin Aimé, camionneur

Lieu d'origine et de domicile :

de Facon (France) domicilié à Clarens

Etat civil :

veuf de Jeanne née Thiallier des le seize janvier
mil huit cent quatre vingt treize

Lieu et date de la naissance :

né à Facon, le dix février mil huit cent soixante sept

Noms, profession et

fils de Tierce Joseph Jacquemin, défunt,

domicile des parents :

et de Claudine née Bernard, à Facon.

Nom et profession de l'épouse :

2° Cuével Berthe-Louise-Paule, couturière

Lieu d'origine et de domicile :

de Villars St. Croix domiciliée à Clarens

Etat civil :

célibataire

Lieu et date de la naissance :

née à Clarens, le dix-sept juin mil huit cent quatre vingt

Noms, profession et

fille de Pul. Constant Cuével, entrepreneur, à Clarens,

domicile des parents :

et de Louise-Jeanette née Cochet, défunte

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Facon le deux Septembre, à
Villars-St. Croix le vingt-neuf Août et au
Châtelard le vingt-sept Août de cette année.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des époux
certificats de publications
Promis du Département de Justice
et Police du 19 Septembre 1900.

Signatures des époux :

Jacquemin
Berthe Jacquemin

Signatures des témoins :

John Martin
Joseph TalierCommuniqué : à Guigney
et à la Chancelerie

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 68
 Martano - Aellen

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Aujourd'hui vingt-cinq septembre mil huit cent quatre-vingt-neuf ont par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Martano Edouard, comptable,

de Charannes-le-Chêne domicilié à Trait-Fontaineux

célibataire

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

né aux Planches, le quatorze Octobre mil huit cent soixante quinze

fils de Louis Martano,

et de Marie Julie née Jacoud, défunte.

2° Aellen Lucie, sans profession,

de Gessey (Aube) domiciliée aux Planches

célibataire

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile :

Date des publications :

née aux Planches, le dix juin mil huit cent quatre vingt

fille de Jean Auguste Aellen, agriculteur,

et de Marie Louise Julie née Steiner, domiciliée aux Planches

Les publications ont eu lieu à Gessey le neuf septembre, à Charannes-le-Chêne le dix septembre & aux Planches le sept septembre de cette année.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de publications et de non opposition. (Les actes de naissance sont dans les registres de l'arrondissement)

Communiqué : à Yrouaud et à Gessey.

Signatures des époux :

Edouard Martano

Lucie Martano

Signatures des témoins :

Gustave Cornemusey

O Martano

L'officier de l'état civil :

Ey P. P. P.

N° 69

Roussillon - Bonnet

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Aujourd'hui vingt-neuf Septembre mil huit cent quatre-vingt-neuf

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

1° Roussillon Gustave, rentier,

de Vernier (Genève) domicilié à Vernier - Fontenay précédemment à Vico

célibataire

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

né à Genève le vingt-cinq Avril mil huit cent trente-six

fils de Jean-Pierre Roussillon

et de Jeanne-Isabelle née Eyd, tous deux décédés.

2° Bonnet Suzanne-Joséphine, rentière

de Genève (ville) domiciliée à Vernier - Fontenay précédemment à Vico

une en secondes noces de Albert Perrinod, des

le vingt-deux Avril mil huit cent quatre-vingt-deux

née à Genève le sept Mai mil huit cent trente-huit

fille de Louis Bonnet,

et de Jeanne-Françoise née Afembroum, défunts.

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Genève le dix Septembre, à Vernier

le onze Septembre, au Châclard le huit Septembre

et à Vico le seize Septembre de cette année.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des époux.
Acte du deuxième mariage
de la fiancée, Acte de décès
de son second mari.
Certificats de publications.

Signatures des époux :

G. Roussillon

J. Perrinod née Bonnet

Signatures des témoins :

J. Gast

R. Gast

Communiqué : au Bureau Cantonal

de l'Etat-Civil à Genève

et à la Chancellerie.

L'officier de l'état civil :

E. P. [Signature]

N° 70
Blanchod - Ramin

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile :

Date des publications :

Aujourd'hui premier Octobre mil huit cent ~~quatre-vingt~~
neuf cent par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Blanchod Jules, ingénieur-chimiste,
de Arenches domicilié à Saint-Fons, près Lyon
célibataire

né à Courcel, le sept Octobre mil huit cent soixante dix-sept
fils de Paul Théodore Blanchod, domicilié à Lausanne
et de Rose-Louise née Berger, défunte.

2° Ramin Blanche-Léonie, sans profession,
de Blonay domiciliée à Pernex-Montreux
célibataire

née à Pernex, le deux juillet mil huit cent soixante dix-sept
fille de Jean-François Ramin, défunt,
et de Bertha Emma-Léonie née Blanchod, à Pernex

Les publications ont eu lieu à Arenches le trente Août, à
Blonay le vingt huit Août, à Saint-Fons le deux
Septembre & au Châtelard le vingt huit Août
de cette année.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance
des époux
Certificats de publication
et de non opposition

Communiqué : à Arenches
St-Léger et à la
Chaux-de-Fonds

Signatures des époux :

Jules Blanchod
Léonie Ramin-Blanchod

Signatures des témoins :

H. J. J. J.
J. J. J.

L'officier de l'état civil :

J. J. J.

N° 71.

Aujourd'hui deux Octobre mil huit cent quatre-vingt-

neuf cent par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

Nom et profession de l'époux :

1° Grandchamp Jean - Henri - Emile, facteur postal

Lieu d'origine et de domicile :

de Chêbres domicilié à Grandchamp - Fontaine

Etat civil :

célibataire

Lieu et date de la naissance :

né à Grandchamp, le vingt quatre mai mil huit cent soixante quinze

Noms, profession et

fils de Emile - Louis Grandchamp, agriculteur,

domicile des parents :

et de Emilie née Cochard, domiciliés à Grandchamp

Nom et profession de l'épouse :

2° Henchoz Sophie, sans profession,

Lieu d'origine et de domicile :

de Château d'Orx domiciliée à Blonay

Etat civil :

célibataire

Lieu et date de la naissance :

née à Château d'Orx, le vingt huit Septembre mil huit cent soixante neuf

Noms, profession et

fille de Louis Henchoz, agriculteur, à Château d'Orx,

domicile des parents :

et de Elise Lydie née Henchoz, décedée

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Château d'Orx le seize Septembre, à Chêbres, à L'Heray & à Blonay le quinze Septembre & au Châtelard le quatorze Septembre de cette année.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Cotes de naissance des époux.
Certificats de publications
et de non opposition.

Signatures des époux :

Jean Grandchamp
Sophie Grandchamp

Signatures des témoins :

B. Maron
J. J. J. J.

Communiqué : à Chêbres

Château d'Orx et St-Léger

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 42
Forni Gaillampiod

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile :

Date des publications :

Aujourd'hui douze Octobre mil huit cent quatre-vingt-neuf

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Forni Jules-Bartolomeo, mason

de Bolo-San-Julio (Nevise, Italie) domicilié à Territet

célibataire

né à Bolo-San-Julio, le onze Mars mil huit cent soixante-quatorze

fil de Jean-Baptiste Forni,

et de Madelaine née Paulini, défunte.

2° Gaillampiod Jeanne-Louise-Amélie, épouse

de Saint-Sever (Haute-Savoie) domiciliée au Chêne-Pontoux

célibataire

née à Torrey (Hautes-Alpes), le vingt-sept Septembre mil huit cent soixante-seize

fille de Marie-Louise Gaillampiod, au Chêne

et de

Les publications ont eu lieu à Bolo-San-Julio le neuf Septembre, à Saint-Sever le deux Septembre, au Châtelard et aux Hautes le vingt-huit Août de cette année.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des époux
Certificats de publications
et de non opposition

Fomis de célébration du
Département de justice et
Police du 1^{er} Octobre 1900.

Communiqué : à la Chancellerie

Signatures des époux :

Forni Jules
Jeanne Forni

Signatures des témoins :

Charles Nicolet
Marc Nicolet

L'officier de l'état civil :

Auguste Pignatelli

N° 43.
Cerini - Demarchi

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui treize Octobre mil huit cent quatre-vingt-

neuf cent par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^{er} Cerini Paolo Agostino, menuisier

de Prenta (Lombardie, Italie) domicilié à Clarens Pontchaux

célibataire

né à Prenta, le deux février mil huit cent soixante dix

fils de Giuseppe Cerini, défunt,

et de Angiola née Grassichini, de Prenta.

2^e Demarchi Marguerite-Sophie Louise, sans profession

de Cuvino (Italie) domiciliée à Clarens

célibataire

née à Alghero, le quinze juin mil huit cent soixante treize

fille de Jacques Dominique Demarchi, gendre peintre,

et de Marie Louise née Ferrod, domiciliés à Clarens.

Les publications ont eu lieu à Prenta le vingt-trois Oâit & au

Châtelard le trente un juillet de cette année.

(La publication à Cuvino a été dispensée)

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des époux.
Certificats de publications & de
non opposition.

Permis de célébration du Département
de justice & Police du 8 Octobre
1900.

Communiqué : à la Chancellerie

Signatures des époux :

Paul Cerini

Marguerite Cerini

Signatures des témoins :

Marguerite Cerini

Richard & Jean Demarchi

L'officier de l'état civil :

Auguste Poirier

N° 14
Eicher - Fuhrer

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile :

Date des publications :

Aujourd'hui *treize Octobre* mil huit cent ~~quatre-vingt-~~
neuf cent par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° *Eicher Jean, tailleur,*
de *Bleiken (Berne)* domicilié à *au Trait (Montreux)*
celibataire

né à *Bleiken, le huit Mai* mil huit cent *soixante-deux*
fils de *Jean Eicher,*
et de *Elisabeth née Graf, domiciliés à Deitingen (Soleure)*
2° *Fuhrer Adelaïde, couturière*
de *Luperswil (Berne)* domiciliée à *au Trait (Montreux)*
celibataire

née à *Oberci (Berne) le vingt-neuf juin* mil huit cent *cinquante-sept*
fille de *Samuel Fuhrer,*
et de *Elisabeth née Muller, défunts.*

Les publications ont eu lieu à *Oberdieftach & à Trubschachen*
le vingt-deux Septembre & aux Hanches le
vingt-un Septembre de cette année.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des époux
Certificats de publications
et de non opposition.

Communiqué : à *Siembach*
et Trubschachen.

Signatures des époux :

J. Eicher
M. Fuhrer

Signatures des témoins :

Alex Hager,
Albert Bidel

L'officier de l'état civil :

Lup. Dreyer

N° 45
Delosia-Schlageter

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui quinze Octobre mil huit cent quatre-vingt-

neuf cent par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Delosia Charles Louis, secrétaire d'hôtel

de Noizat domicilié à Gérardmer (Vosges)

celibataire

né à Noizat, le trente-un Mars mil huit cent soixante-trois

fils de Charles-Louis Delosia, menuisier, à Noizat,

et de Marie nee Stotzer, défunte

2° Schlageter Laure, sans profession

des Hautes domiciliée à Pafet-Pontaux

celibataire

née à Pafet le vingt-quatre Décembre mil huit cent soixante-dix

fille de Martin Schlageter, horticulteur,

et de Caroline nee Eckertlin, domiciliés au Pafet.

Les publications ont eu lieu à Noizat le quinze Septembre, à

Gérardmer le seize Septembre, au Châtelard & aux Hautes

le seize Septembre de cette année.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des époux.
Certificats de publications
& de non opposition.
Acte constatant la nouvelle
bourgeoisie de la fiancée.

Communiqué : à Noizat
et à la Chancellerie

Signatures des époux :

Charles Delosia

Laure Delosia

Signatures des témoins :

Vicomte
J. Martin

L'officier de l'état civil :

Eugène Pignatelli

N° 46.

Tiquerat Faust

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile :

Date des publications :

Aujourd'hui dix huit Octobre mil huit cent quatre-vingt-

neuf cent — par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Tiquerat Jules-Alphonse, cuisinier,

de Combremont le Grand domicilié à la Rourenay-Pontreux

célibataire

né à Château d'Or, au Nord, le onze Mars mil huit cent quatre-vingt

ans de Jules Tiquerat, boulanger,

et de Anne-Lyde-Jenny née Diamond, domiciliée à Château d'Or

2° Faust Marie-Léonie, sommelière

de Siere (Valais) domiciliée à la Rourenay, avant

célibataire

née à Siere le vingt six Octobre mil huit cent soixante-quinze

ans de Jean-Baptiste Faust, garde-voie,

et de Sophie née Arnold, domiciliée à Siere

Les publications ont eu lieu à Combremont le Grand & à Siere

le quatre Octobre & au Châtelard le trois Octobre de cette année.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des époux

Certificats de publications et de non opposition.

Communiqué : à Combremont le Grand et à Siere.

Signatures des époux :

Alphonse Jules Tiquerat
 Léonie Tiquerat

Signatures des témoins :

Henri Portmann
 Henri Günther

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Par jugement rendu par défaut le trois Décembre mil neuf cent dix, déclaré exécutoire le quatorz février mil neuf cent sept, le tri. tribunal civil du District de Vevey a dissous par le divorce le mariage des époux Tiquerat - Faust, dont l'acte est ci-combre.

Le divorce a été prononcé au plus grands torts du mari, en vertu de l'article 47 de la loi fédérale du 24 Décembre 1874.

Inscrit le vingt-un février mil neuf cent sept par ordre du Département de Justice et Police (Office du 20 février 1907, numéro 440) et sur production d'un extrait du jugement en divorce.

L'officier de l'état civil.

N° 44
Schwaar - Sirisin

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt Octobre mil ~~huit cent quatre-vingt-~~
neuf cent par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

1° Schwaar William, mécanicien,

de Oberlangenegg (Berne) domicilié à aux Hanches

sur son premier nocet de Rose Lina né Roulin
des le premier février mil neuf cent

né à Fontèble, le seize Septembre mil huit cent soixante quatre

fil de Jacques Henri Schwaar, horloger, à Horat,

et de Elise né Dolhans, défunte.

2° Sirisin Françoise Madelaine, lingère,

de Chalais (Valais) domiciliée à Chalais

célibataire

née à Percey, le vingt neuf juin mil huit cent soixante deux sept
rière Chalais,

filles de Jacques Sirisin, agriculteur, à Chalais,

et de Anastase né Terruchoud, décédé.

Les publications ont eu lieu à Schwarzengegg, le vingt Septembre

à Chalais le vingt un Septembre & aux Hanches le

vingt neuf Septembre de cette année.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Acte de naissance de l'époux

Acte du premier mariage de l'époux

(L'acte de décès de sa première

femme est au Vol. 9 folio 242)

Certificats de publications et de

non opposition.

Communiqué : à Schwarzengegg
et à Chalais.

Signatures des époux :

W. Schwaar

Madeline Schwaar

Signatures des témoins :

Jules Lheris

St. Gwlandes

L'officier de l'état civil :

E. P. P.

N° 78.

Ducommun dit Terron-Gillard

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-cinq Octobre mil huit cent quatre-vingt-neuf par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Ducommun dit Terron Paul-Henri-Péris, ribier
de la Chaussée de Fonds et du Loche (Mûchâtel) domicilié au Trait-Montreux
célibataire

né à Corsier, le dix Mai mil huit cent soixante-trois
fils de Henri-Louis Ducommun dit Terron, décédé,
et de Marianne-Julie née Borloz, domiciliée au Trait
2° Gillard Emma, sans profession,
de Montpreux domiciliée à la Humonette-Montreux
célibataire

née à Epesses, le vingt-trois Juin mil huit cent soixante-sept
fille de Abram-Henri Gillard,
et de Valine née Devaud, tous deux décédés.

Les publications ont eu lieu à la Chaussée de Fonds et au Loche le vingt-quatre Septembre, à Montpreux le vingt-deux Septembre au Châtelard & aux Ranches le vingt Septembre de cette année.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des époux
certificats de publications.

Signatures des époux :

Paul Ducommun
Emma Ducommun

Signatures des témoins :

Charles Aubert
R. Rätz

Communiqué : à la Chaussée de Fonds, au Loche et à Corallin le Joural.

L'officier de l'état civil :

Eng. Péris

N° 19
Pasche - Mayor

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Par jugement rendu le vingt
un avril mil neuf cent
quatre, déclaré exécutoire
le onze juillet suivant,
le tribunal civil du District
de Vevey a dissous par le
divorce le mariage des
époux Pasche - Mayor,
dont l'acte est ci contre.
Le divorce a été pro-
noncé contre le mari en
recev. de l'article 46, lettre
b & c de la loi fédérale
du 24 Septembre 1874.
Interv. le dix huit juillet
mil neuf cent quatre
par ordre du Département
de Justice (Office du
14 juillet 1904, n° 4873)
et sur production d'un
certificat du jugement.
L'officier de l'état civil
L. Dupuis

Aujourd'hui quente Octobre mil huit cent quatre-vingt-

neuf cent par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

1° Pasche Albert, curier,

de Servion domicilié à Clarens

célibataire

né à Clarens, le dix Avril mil huit cent soixante seize

fils de Charles Pasche, agriculteur,

et de Jenny née Sonny, domestique à Clarens.

2° Mayor Louisa, gouvernante,

de Chatelard domiciliée à Clarens

célibataire

née à Clarens, le vingt huit février mil huit cent soixante cinq

fille de Vincent David Charles Mayor, défunt,

et de Suzette-Françoise née Polomey, domestique à Clarens

Les publications ont eu lieu à Servion le quinze Octobre

et à Chatelard le vingt Octobre de cette année.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des époux
Certificats de publications
et de non opposition

Communiqué : à Cron

Signatures des époux :

Pasche Albert
Louisa Pasche

Signatures des témoins :

B. Moran
J. Bion

L'officier de l'état civil :

L. Dupuis

N° 80.

Goumaz - Salzmänn

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile :

Date des publications :

Aujourd'hui *huit - un Octobre* mil huit cent quatre-vingt-

nuf cent par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° *Goumaz Edouard, ébéniste*

de *Rosens & Sedilles* domicilié à *Senitet*

célibataire

né à *Epalinges, le vingt quatre Avril* mil huit cent *soixante-dix*,

fil de *Georges-Louis Goumaz, agriculteur*,

et de *Jenny née Pasche, demeurée à Epalinges*

2° *Salzmänn Louisa, ménagère*,

de *Naters (Palais)* domiciliée à *ux Stanches (Pasche)*

célibataire

née à *Naters, le onze Janvier* mil huit cent *soixante-seize*

filie de *Franz Salzmänn, défunt*,

et de *Josephine née Egge, demeurée à Naters*

Les publications ont eu lieu à *Rosens et à Sedilles le onze Octobre*
à *Naters le dix Octobre* ; *ux Stanches le neuf Octobre*
de cette année.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des époux
Certificats de publications et de non opposition.

Communiqué : à *Illargel*
et à *Naters*

Signatures des époux :

E. Goumaz
Louise Goumaz

Signatures des témoins :

V. Chevalley
Jean Rikle

L'officier de l'état civil :

Eug. Boivois

N° 81.

Jaggi - de Courten

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui trois Novembre mil huit cent quatre-vingt-

neuf cent par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Jaggi Siegfried, poelier-fumiste

de Madisoyl (Borne) domicilié au Trait

célibataire

né à Fleurier, le trois Mai mil huit cent soixante-quinze

fils de Jean Jaggi, courtier,

et de Marie née Tanner, domiciliés à Fleurier.

2° de Courten Marie Marguerite, cuisinière

de Venthône (Valais) domiciliée au Trait

célibataire

née à Venthône, le quatorze Juin mil huit cent soixante-douze

fille de Joseph Marie de Courten, menuisier, à Fiege

et de Pauline née Germond, défunte

Les publications ont eu lieu à Madisoyl le neuf Octobre, à Venthône, le dix Octobre et aux Haanches le huit Octobre de cette année.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des époux.
Certificats de publications
et de non opposition.

Communiqué : à Madisoyl
et à Venthône.

Signatures des époux :

Jaggi Siegfried
Marguerite Jaggi

Signatures des témoins :

Jacques Borloy
Joseph Bessard

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 82.

Zaninetta Riesen

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile ;

Etat civil :

Aujourd'hui sept novembre mil huit cent quatre-vingt-neuf par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Zaninetta Umberto Luigi Angelo, cuisinier, de Suzzano (Novara, Italie) domicilié à Glien — célibataire

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

né à Suzzano, le deux septembre mil huit cent soixante sept fils de Joseph Zaninetta, marchand, à Glien (S. Gall) et de Maria née Christina, domiciliés à Suzzano

2° Riesen Madeline, sans profession — de Burgstein (Berne) domiciliée à Burgstein — célibataire

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile :

Date des publications :

née à Burgstein, le vingt-cinq juillet mil huit cent soixante-dix fille de Friedrich Riesen, agriculteur, et de Elisabeth née Grünig, domiciliés à Burgstein

Les publications ont eu lieu à Suzzano, le vingt-trois septembre à Reichenthurnen le neuf septembre & aux Marches le sept septembre de cette année.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des époux.
Certificats de publications et de non opposition.
Permis de célébration du Département de justice & Police du 19 octobre 1900.
Communiqué : à la Chancellerie et à Reichenthurnen

Signatures des époux :

Umberto Zaninetta
Madeline Riesen

Signatures des témoins :

Ernst Brument
Benach Solles

L'officier de l'état civil :

Ernst Pösch

N° 83
Corbaz-Toubaz

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui huit Novembre mil huit cent quatre-vingt-

neuf cent par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Corbaz Jacques-Isaac, cocher, —

de Pont-sur-Saône domicilié à Teyssand —

célibataire

né à Chamues, le quatorze Avril mil huit cent soixante dix neuf

fils de Isaac Corbaz, agriculteur, à Ponton, —

et de Jeanne Sophie née Pesson, défunte. —

2° Toubaz Alice-Henriette, cuisinière, —

de Ollon — domiciliée à Teyssand —

célibataire

née à S.-Triphon, le treize Mars mil huit cent soixante quatre

fille de Philippe Samuel Toubaz, agriculteur, à S.-Triphon

et de Pauline née Passard, défunte. —

Les publications ont eu lieu à Pont et à Hucimoz le dix neuf

Octobre, à Ollon le dix huit Octobre et à Teyssand

le dix Octobre de cette année.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des
époux.
Certificats de publications
et de non opposition.

Communiqué : à Romant
et à Ollon

Signatures des époux :

Isaac Corbaz
Alice Corbaz

Signatures des témoins :

Toussaint
Martin

L'officier de l'état civil :

J. P. P. P.

N° 84

Schmidt. Krebs

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile :

Date des publications :

Aujourd'hui dix Novembre mil huit cent quatre-vingt-

neuf cent par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Schmidt Charles, passeur,

de Badenweiler (Baden) domicilié à Non Toot Pontreux

célibataire

né à Badenweiler, le six Mars mil huit cent soixante dix-sept

fil de Gustave Schmidt, entrepreneur, à Badenweiler,

et de Catherine Elisabeth née Hammerer, défunte

2° Krebs Gabrielle, née Renen, couturière,

de Hattenryff (Berne) domiciliée à Non Toot

veuve de Armand Charles Adolphe Krebs, des le

deux huit février mil huit cent quatre vingt quinze

née à Tamagan, le deux Avril mil huit cent cinquante neuf

(France) fille de Joseph Renen, défunt,

et de Ignacia née Aparicio, domiciliée à la Roumay Pontreux

Les publications ont eu lieu à Badenweiler le dix-huit Octobre, à Hattenryff

le seize Octobre & aux Hanches le quinze Octobre de

cette année.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Acte de naissance de l'époux

Acte du premier mariage de l'épouse

Acte de décès de son premier mari.

Certificats de publications et de non-opposition. Permis de célébrer.

Arrêté du Département de justice du 8 Novembre 1900.

Communiqué : à la Chaux-de-Fonds et à Hattenryff.

Signatures des époux :

Charles Schmidt

Gabrielle Schmidt

Signatures des témoins :

Pierstuck

J. Lebold

L'officier de l'état civil :

E. P. P.

Par jugement rendu le douze Mars mil neuf cent huit, devenu définitif le trente un juillet suivant, le Tribunal de première instance de la République et Canton de Genève a dissous par le divorce le mariage des époux Schmidt-Krebs, dont l'acte est ci-contre.

Le divorce a été prononcé contre le mari en vertu des articles 46 a et b de la loi fédérale du 24 décembre 1874, et 1565 et 1568 du Code civil allemand.

Intégré le dix Août mil neuf cent huit sur production d'un extrait du jugement en divorce et avec l'autorisation du Département de justice et Police suivant offre du 7 Août 1908, No 4515.

L'Officier de l'état civil.

E. P. P.

N° 85
Casazza Gianette

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui *quinze Novembre* mil huit cent quatre-vingt-
neuf cent par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

1° *Casazza Desiderio*, commerçant,

de *Torriglia (Genes, Italie)* domicilié à *Brigue (Valais)*

celibataire

né à *Torriglia*, le *huit Juin* mil huit cent *soixante-douze*

fils de *Louis Casazza*, commerçant,

et de *Marie Madeleine* née *Casazza*, domiciliés à *Torriglia*

2° *Gianette Cesarina* née *Fanny-Amédée*, commerçante,

de *Montopoli (Florence, Italie)* domiciliée à *la Pourmay-Pontreuf*

celibataire

née à *Montopoli*, le *sept Août* mil huit cent *soixante-quinze*

fille de *Tobie Gianette*, défunt,

et de *Lucrezia* née *Pichelazzi*, domiciliée à *la Pourmay*

Les publications ont eu lieu à *Torriglia* & à *Montopoli* les *vingt-trois et vingt-quatre Septembre* à *Brigue* le *quatorze Septembre* par *Chatelard* le *deux Septembre* de cette année.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Autorisation du Département de justice de l'officier de l'état-civil de Brigue, du 26 Octobre 1900.

Communiqué : *à la Chancellerie*

et à Brigue

Signatures des époux :

Casazza Desiderio
Cesarina Casazza

Signatures des témoins :

Onor Gamuti *Albano*
Pierre Salvador
Marcel Rebora

L'officier de l'état civil :

Eug. Piffais

N° 86.

Turlod - Bellon

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Aujourd'hui *quinze novembre* mil huit cent quatre vingt

neuf cent par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° *Turlod Marc - David*, employé au tramway

de *Armont - desbois* domicilié à *Grandchamp - Vieux*

célibataire

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

né à *Tout*, le *trois avril* mil huit cent *soixante quatre*

(*Armont - desbois*) fils de *Marc - David Turlod*, *ouvrier de fabrique*

et de *Julie - Louise née Dupertuis des Priaux*, domiciliés à *Grandchamp*

2° *Bellon Françoise*, *couturière*

de *Randogne (Palais)* domiciliée à *la Roumette - Pontreux*

célibataire

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile :

Date des publications :

née à *Loe*, le *vingt quatre septembre* mil huit cent *soixante dix neuf*

(*Randogne*) fille de *Jérôme Bellon*, *agriculteur*

et de *Anne née Anthoin*, domiciliés à *Sierre*

Les publications ont eu lieu à *Armont - desbois* & à *Randogne* le *vingt quatre*
octobre, à *Vieux* le *vingt deux octobre* & au *Chatelard* le
vingt deux octobre de cette année.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des époux
certificats de publications
et de non opposition.

Signatures des époux :

Marc David
Emilie Françoise Turlod

Signatures des témoins :

M. Dupont
Philippe Es.

Communiqué : à *Armont - desbois* et à *Randogne*

L'officier de l'état civil :

Eugène

N° 87
 Roch-Durgnat

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui quinq Novembre mil huit cent quatre-vingt-

neuf cent par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Roch Jules Emile, agriculteur,

de Château d'Vez domicilié à Ormont-dessous

célibataire

né à Ormont-dessous, le vingt-neuf mil huit cent soixante-cinq

fil de Paris Auguste Roch,

et de Marianne née Guignon, dévouée

2° Durgnat Aline, couturière

de Ormont-dessous domiciliée à Ormont-dessous

célibataire

née à Ormont-dessous, le trente-un mil huit cent soixante

fille de Jules Félix Durgnat,

et de Julie née Duperruis, sans domicile à Ormont-dessous

Les publications ont eu lieu à Château d'Vez le vingt-six Octobre

à S'Evrey le vingt-cinq Octobre et à Ormont-dessous le

vingt-quatre Octobre de cette année

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Autorisation de célébration
de l'officier d'Ormont-dessous
le 8 Novembre 1900.

Communiqué : à Château d'Vez

et à Ormont-dessous.

Signatures des époux :

Jules Emile Roch

Aline Roch

Signatures des témoins :

F. Luvault

J. Dubois

L'officier de l'état civil :

E. P. P. P.

N° 88.
Keller - Prullhart

Aujourd'hui quinze novembre mil huit cent quatre-vingt-neuf par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

Nom et profession de l'époux :

1° Keller Eugène-Gottlieb, commis,

Lieu d'origine et de domicile :

de Oberbözing (Argovie), domicilié à Nyon

Etat civil :

célibataire

Lieu et date de la naissance :

né à Jofenque, le deux avril mil huit cent soixante-dix-huit

Noms, profession et

fils de Gottlieb Keller, diocèse,

domicile des parents :

et de Hermine née Haller, à Jofenque.

Nom et profession de l'épouse :

2° Prullhart Rosette, sans profession,

Lieu d'origine et de domicile :

de Ubligen (Sonne) domiciliée à la Rouvenaz, Pontevise

Etat civil :

célibataire

Lieu et date de la naissance :

née à St. Hachengraben, le trente un mai mil huit cent soixante-quinze

Noms, profession et

fille de Christian Prullhart, agriculteur,

domicile :

et de Anna Maria née Heiniger, à Huttwyl

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Nyon et à Oberbözing le vingt-neuf octobre, à Ubligen le trente octobre et à Pontevise (Châtillard) le vingt-huit octobre de cette année.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Autorisation de célébration de l'officier de l'état civil de Nyon du 14 novembre 1900.

Signatures des époux :

Gottlieb Keller
Rosette Keller

Signatures des témoins :

Malera
Marie Malera

Communiqué : à Oberbözing
Nyon et Ubligen.

L'officier de l'état civil :

Le Préfet

N° 89

Perret-Jeanneret - Chiavenuto

Aujourd'hui dix-sept novembre mil huit cent quatre-vingt-

neuf cent par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

Nom et profession de l'époux :

1° Perret-Jeanneret, Eugène - Léon, chauffeur,

Lieu d'origine et de domicile :

de Loile domicilié au Chêne-Fontaine

Etat civil :

veuf de Lorenza Justiniana née Hernandez, des le quinze
décembre mil huit cent quatre-vingt-dix-huit

Lieu et date de la naissance :

né à Besançon, le vingt-neuf février mil huit cent soixante-huit

Noms, profession et

fils de Josph. Perret-Jeanneret, horloger, à Bexelles (Nuchâtel)

domicile des parents :

et de Stanny Perret née Perret, défunte.

Nom et profession de l'épouse :

2° Chiavenuto Maria Marguerite, ménagère,

Lieu d'origine et de domicile :

de Aoste (Turin, Italie) domiciliée au Chêne,

Etat civil :

célibataire

Lieu et date de la naissance :

née à Aoste, le vingt-cinq novembre mil huit cent soixante-quinze

Noms, profession et

fille de Pierre Chiavenuto, maçon,

domicile des parents :

et de Elisabeth née Glarey, domiciliés au Chêne.

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Loch le cinq octobre, à Aoste
les vingt-un et vingt-huit octobre et au Châtelard
le quatre octobre de cette année.Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loiet après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des époux
Certificat de décès de la
première femme de l'époux
Certificats de publications
et de non opposition.Communiqué : au Loch et
à la Chancellerie.

Signatures des époux :

Léon Perret-Jeanneret
Marie Perret-Jeanneret

Signatures des témoins :

Jean Wittbrunner
Frédéric Bonjour

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 90
Kendall - Conrad

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-un novembre mil huit cent quatre-vingt-neuf par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Kendall George - Choate, rentier,
de New-York domicilié à Ferritet. Montreux
célibataire

né à New-York, le dix-huit janvier mil huit cent cinquante neuf
fils de Isaac Choate Kendall, défunt,
et de Sarah Ann nee Treadwell, défunte.

2° Conrad Nabel - Barnaby, nee Barnaby rentière,
de Providence, Rhode-Island, Etats-Unis, domiciliée à Ferritet
divorcée d'avec John Howard Conrad, des le douze
janvier mil huit cent quatre vingt quinze

née à Providence, le vingt-cinq Décembre mil huit cent soixante-un
fille de Jeremiah Bowers Barnaby
et de Josephine nee Reynolds, sous deux décès.

Les publications ont eu lieu aux Planches, le trois novembre dernier
(Les publications aux Etats-Unis ne sont pas en usage)

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

La célébration a eu lieu en présence du Consul américain à Ferry

Pièces déposées :

Actes de naissance des époux
Acte de divorce de l'épouse
Certificat de publication et de non
opposition

Commissaires de célébration du Département
de justice & Police du 16 novembre 1900

Communiqué : à la
Chancellerie.

Signatures des époux :

George Kendall
Nabel B. Barnaby

Signatures des témoins :

Leonard J. Kendall
Barnaby Conrad

L'officier de l'état civil :

H. J. ...

N° 91
Schwenter-Giroud

Aujourd'hui vingt-un novembre mil huit cent quatre-vingt-neuf par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

Nom et profession de l'époux :

1° Schwenter Jacob, négociant,

Lieu d'origine et de domicile :

de St-Etienne (Perré) domicilié à la Feuillade Fontaine

Etat civil :

veuf de Louise née Gaumyler des le dix-sept mars mil neuf cent

Lieu et date de la naissance :

né à St-Etienne, le vingt-deux octobre mil huit cent quarante six

Noms, profession et

fils de Jacob Schwenter,

domicile des parents :

et de Marie née Schwenter, les deux décédés.

Nom et profession de l'épouse :

2° Giroud Georgine-Marie, sans profession,

Lieu d'origine et de domicile :

de Vercy domiciliée à Vercy

Etat civil :

célibataire

Lieu et date de la naissance :

née à Sompère, le quinze juillet mil huit cent soixante sept

Noms, profession et

fille de Julien Giroud, décédé,

domicile des parents :

et de Henriette née Faucher, à Vercy

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à St-Etienne, le premier novembre, à Vercy le deux novembre et au Châtelard le trente-un octobre de cette année.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Acte du premier mariage de l'époux
Acte de naissance de l'épouse
Son acte d'origine
Certificats de publications
L'acte de décès de la première femme de l'époux est au fol. 9 folio 260.

Communiqué : à St-Etienne et à Vercy

Signatures des époux :

J. Schwenter
Georgine Schwenter

Signatures des témoins :

L. Cochard
P. Chevaley

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 92
 Monnet - Cochard

Aujourd'hui vingt deux novembre mil huit cent quatre vingt neuf cent — par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

Nom et profession de l'époux :

1° Monnet Auguste, agriculteur,

Lieu d'origine et de domicile :

de Châtelard domicilié à Charney

Etat civil :

célibataire

Lieu et date de la naissance :

né à Charney, le trois juillet mil huit cent soixante seize

Noms, profession et

fils de Abram Samuel Monnet, agriculteur, à Charney,

domicile des parents :

et de Susanne Louise nee Ducrot, défunte.

Nom et profession de l'épouse :

2° Cochard Susanne Adèle, sans profession,

Lieu d'origine et de domicile :

de Châtelard domiciliée à Brent

Etat civil :

célibataire

Lieu et date de la naissance :

née à Brent, le vingt neuf octobre mil huit cent soixante dix sept

Noms, profession et

fille de François David Cochard, agriculteur,

domicile :

et de Louise Henriette Antoinette nee Pontet, domiciliée à Brent

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Châtelard le six novembre dernier

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des époux.
 Certificats de publication

Signatures des époux :

Aug. Monnet
 Susanne Monnet

Signatures des témoins :

François Cochard
 Ed. Monnet

Communiqué :

L'officier de l'état civil :

Aug. P. P. P.

N° 93.
 Vouilloz - Zuber

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt quatre novembre mil huit cent quatre-vingt-
 neuf cent par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

1° Vouilloz Pierre Ernest, plâtrier-peintre

de Martigny-tille Valais, domicilié à Glion

celibataire

né à Monthey, le cinq avril mil huit cent quatre vingt

filz de Emil Vouilloz, maréchal ferrant,

et de Marie Louise née Anner, domiciliée à Glion

2° Zuber Caroline Josette, sans profession,

de Chalais Valais, domiciliée au Trait

celibataire

née à Chalais, le vingt neuf novembre mil huit cent soixante dix huit

fille de Eugène Zuber, agriculteur,

et de Josette née Devanthery, domiciliée au Trait

Les publications ont eu lieu à Martigny, à Chalais et aux
 Stanches le dix huit novembre de cette année

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
 et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
 l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
 déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des
 époux.
 Certificats de publications.

Communiqué : à Martigny-
 tille et à Chalais.

Signatures des époux :

Ernest Vouilloz

Caroline Vouilloz

Signatures des témoins :

Pierre Gasser

Emil Vouilloz

L'officier de l'état civil :

Luc Pypis

Par jugement du Tribunal de District
 de Neuchâtel rendu
 en date du 7 juin 1923 déclaré
 définitif et exécutoire le 9 juillet
 1923, le mariage inscrit ci-contre
 a été dissous par le divorce.
 Le Tribunal a fixé à an, le
 délai pendant lequel l'.....
 ne pourr..... contracter un nouveau
 mariage.

Montreux, le 23 juillet 1923

L'officier de l'état civil

J. P. Dubois

N° 94.
Cordillot Sutter

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt - six Novembre mil huit cent quatre-vingt-neuf cent par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Cordillot Prosper René, dentiste

de Donzy (Nièvre, France) domicilié à Glaris

celibataire

né à Plainpalais le vingt sept Octobre mil huit cent soixante quatre

fils de Thomas Cordillot,

et de Rosalie née Chevalier, domiciliés à Genère

2° Sutter Ida Emma, sans profession,

de Schmidrued (Argonie) domiciliée à Trait - Pontreux

celibataire

née à la Pournay le premier juillet mil huit cent soixante dix sept

Montreux fille de Charles Gottfried Sutter, défunt,

et de Louise née Huber, domiciliée au Trait.

Les publications ont eu lieu à Schmidrued & aux Planches le dix neuf octobre, à Glaris le vingt Octobre & à Donzy les quatre & cinq Novembre de cette année.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Autorisation de célébration de l'officier de l'état civil de Glaris du 24 Novembre 1900.

Communiqué : à Glis, Schmidrued et La Chanallière.

Signatures des époux :

Prosper René Cordillot
Ida Cordillot

Signatures des témoins :

H. Bojard
Ch. Coust.

L'officier de l'état civil :

Eug. Boyer

N° 95.
Frapolli Caniffi

Aujourd'hui *premier Décembre* mil huit cent quatre vingt-
neuf cent par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

Nom et profession de l'époux :

1° *Frapolli Angelo, ferblantier,*

Lieu d'origine et de domicile :

de *Sambughetto (Verona, Italie)* domicilié à *Verona*

Etat civil :

célibataire

Lieu et date de la naissance :

né à *Sambughetto, le trois Mai* mil huit cent *soixante treize*

Noms, profession et

fils de *Charles Frapolli, défunt,*

domicile des parents :

et de *Marquise née Vittori, à Verona (Verona)*

Nom et profession de l'épouse:

2° *Caniffi Marquise Dominica, sans profession*

Lieu d'origine et de domicile :

de *Fulazzo (Prova, Carara, Italie)* domiciliée à *Verona*

Etat civil :

célibataire

Lieu et date de la naissance :

née à *Angoulême, le sept Janvier* mil huit cent *soixante dix neuf*

Noms, profession et

fille de *Joseph Caniffi, négociant,*

domicile des parents :

et de *Thérèse née Tarantola, domiciliés à Verona.*

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à *Sambughetto* les *quatorze* et
vingt un Octobre *et au Chapitre* le *trois* Octobre
de cette année. (La publication à *Fulazzo* a été dispensée)

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des époux.
Certificats de publications.
Permis de célébration du D'epar, tribunal de justice & Police du 6 Novembre 1900.

Communiqué : *à la Chancelerie*

Signatures des époux :

Frapolli Angelo
Frapolli Dominica.

Signatures des témoins :

Piana Cesare
Alfisi Basilio

L'officier de l'état civil :

Ang. P. P. P.

N° 96.
Berger Bianchina

Anjourd'hui quinze Décembre mil huit cent quatre vingt

neuf cent par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

Nom et profession de l'époux :

1° Berger Auguste, jardinier,

Lieu d'origine et de domicile ;

de Hengi (Berne) domicilié aux Trarences

Etat civil :

veuf de Julie née Marten des le dix janvier mil huit cent quatre vingt seize

Lieu et date de la naissance :

né à la Croix, le vingt quatre juin mil huit cent soixante-trois

Noms, profession et

fils de Daniel Berger, défunt,

domicile des parents :

et de Susette née Estoppey, à Arenches

Nom et profession de l'épouse :

2° Bianchina Constance Angeline, corsetière,

Lieu d'origine et de domicile :

de Passerano (Verone, Italie) domiciliée à La Pourmaz

Etat civil :

célibataire

Lieu et date de la naissance :

née à Aigle, le dix-neuf mars mil huit cent quatre vingt

Noms, profession et

fille de Paul Bianchina, défunt,

domicile :

et de Célina-Jenny née Dufour, à Genève

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Châtelard et à Hengi le

vingt sept Octobre de cette année.

(La publication en Italie a été dispensée)

Visé par le Préfet
du décret du 23 mars
1820. III-09. H. P. L...

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

acte de naissance de l'épouse
baptême de la mère de l'épouse
Certificats de publications à
Hengi & au Châtelard

(Dispense de publication en Italie)

L'acte du premier mariage de l'époux
est au Vol. II. fol. 64 et l'acte de décès de sa
première femme au Vol. II. fol. 149

Communiqué : à Hengi et à
La Chamelline

Signatures des époux :

Auguste Berger
Constance Berger

Signatures des témoins :

Ch. Mauret
Alfred Bianchina

L'officier de l'état civil :

E. P. J. P. J.

N° 97

Meyer Cornuet

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-un Décembre mil huit cent quatre-vingt-

neuf cent par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Meyer Louis-César, mécanicien,

de Roche domicilié à Glion

celibataire

né à Scleriaz le vingt-janvier mil huit cent soixante-quatre

sur Glion fils de Jean Louis Meyer, agriculteur à Glion,

et de Rose Anna née Henry, défunte

2° Cornuet Louis-Julie-Elise, sans profession,

de Lutry domiciliée à Glion

celibataire

née à Chêne le huit novembre mil huit cent soixante-dix-neuf

filles de Alphonse Cornuet défunt,

et de Marie Louise née Farre à Glion.

Les publications ont eu lieu à Roche & à Lutry le premier

Decembre & aux Roches le vingt novembre de

cette année

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

certificats de publications
et de non opposition.

Les actes de naissance sont aux

Vol. XII folio 319

Vol. II folio 18

Communiqué : à Villeneuve

et à Lutry.

Signatures des époux :

C. Meyer.

Julie Meyer

Signatures des témoins :

B. Moroz.

J. Brelis.

L'officier de l'état civil :

Eug. P. P. P.

N° 98.
Mora - Giroud

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-quatre Décembre mil huit cent quatre-vingt-neuf par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Mora Quirico Pietro Leonardo, maçon
de Bolzano (Trente, Italie) domicilié à Planchamp
célibataire.

né à Bolzano, le quinze Novembre mil huit cent soixante quinze
fils de Carlo Mora, maçon, à cause
et de Caterina née Colombo, à Bolzano.

2° Giroud Louise, repasseuse,
de Grandrent domiciliée à Ballongé
célibataire.

née à Villeneuve, le dix Janvier mil huit cent quatre vingt un
fille de François Abram Henri Giroud, agriculteur,
et de Henriette Blise Louise née Tollet, à Ballongé.

Les publications ont eu lieu à Bolzano les vingt-cinq Novembre et premier
Decembre, à Grandrent le dix-sept Novembre et aux Planches
le seize Novembre de cette année.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des époux
certificats des publications et
de non opposition
Permis du Département de Justice
& Police du 15 Décembre 1900.
consentement du père de l'épouse.

Communiqué : à la Chancellerie
et à Siez

Signatures des époux :

Pierre Mora
Louise Mora

Signatures des témoins :

François Giroud
J. Martin agent

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Tout acte de bourgeoisie reçu
E. Monon, notaire à Montreuil le
3 août 1922, et visé par le Conseil
d'Etat dans le délai légal, Mora
Quirico Pietro Leonardo, dont l'acte de
mariage est ci. contre, a été reçu avec
sa famille au nombre des bourgeois de la
commune des **PLANCHES-MONTREUX**.
Inscrit le 20 octobre 1922
OFFICIER DE L'ETAT CIVIL
[Signature]

N° 99
Frenzer - Bisang

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt - quatre Novembre mil huit cent quatre-vingt-
neuf par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

1° Frenzer Peter, tailleur,

de Hirschfeld H. Zell, Trappe, domicilié à Amfort

célibataire

né à Hirschfeld, le huit mars mil huit cent soixante seize

fils de Michel Frenzer, agriculteur, à Hirschfeld,

et de Catherine nee Endres, défunte

2° Bisang Rosa - Bertha repasseuse,

de Ellersyl, domiciliée à Amfort

célibataire

née à Luern, le vingt huit février mil huit cent soixante quinze

fille de Gaspar Bisang, défunt,

et de Catherine nee Dabinger à Junich.

Les publications ont eu lieu à Hirschfeld le vingt trois Novembre,
à Ellersyl le vingt deux Novembre et aux Stanchel
le quatorze Novembre de cette année.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

actes de naissance des époux
Certificats de publications et de
non opposition.

Permis de célébration du
Département de justice et
Police du 14 Novembre 1900.

Communiqué : à la Chauxville
et à Ellersyl

Signatures des époux :

Peter Frenzer
Rosa Bertha Frenzer.

Signatures des témoins :

Frans Attendel
August Schnell.

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 100

Sonod-Ruchat

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile :

Date des publications :

Aujourd'hui *vingt-quatre Décembre* mil ~~huit cent quatre-vingt~~
~~neuf cent~~ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° *Sonod Jules Emile, gendarme*
de *Armont-dessous* domicilié à *la Rouvenette - Pontoux*
célibataire

né à *Armont-dessous, le vingt-une Septembre* mil huit cent *soixante-douze*
fils de *Rose-Amélie Sonod, à la Rouvenette*
et de _____

2° *Ruchat Marthe Valérie, couturière*
de *Grandcour* domiciliée à *la Rouvenette*
célibataire

née à *Grandcour le vingt-neuf Janvier* mil huit cent *soixante-dix-huit*
fille de *Louis Ruchat, défunt*
et de *Sophie Elise née Joost, à Grandcour*

Les publications ont eu lieu à *Armont-dessous le huit Décembre*
à Grandcour le dix Décembre & au *Châtillard le*
six Décembre de cette année.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des
époux
Certificats de publications
et de non opposition

Signatures des époux :

Sonod
Marthe Sonod

Signatures des témoins :

Nicoly capr
Pitton gend

Communiqué : à *Armont-dessous*

et à *Grandcour*

L'officier de l'état civil :

Eug. Dupuis

N° 101

Baron - Martin

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui le vingt un Décembre mil huit cent quatre-vingt-
neuf cent par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

1° Baron Louis - Isaac, commissaire,

de Geneve, Vully le Bas & Laconnex domicilié à Grand Laconnex
Haut Fribourg Genève

célibataire

né à Laconnex, le vingt-trois Novembre mil huit cent soixante deux

fil de Edouard - Abraham Baron, rentier,

et de Jeanne Judith nee Dumouillet, épouse, de Grand Laconnex

2° Martin Louise, sans profession,

de Genève - ville domiciliée à La Potheroy Pontaux

divorcée d'avec Christian - Frédéric Volzath

des le neuf mai mil huit cent quatre vingt dix neuf

née à Genève, le vingt-deux Juillet mil huit cent soixante cinq

fille de François Martin, entrepreneur,

et de Josette nee Fater, de Genève

Les publications ont eu lieu à Grand Laconnex le onze Décembre, à Geneve
le treize Décembre, à Vully le Bas le vingt Décembre, à Laconnex & à
Genève le douze Décembre et à Pontaux le dix Décembre de cette année

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Autorisation de célébration
de l'officier de l'officier
de l'état-civil de
Grand Laconnex du 27
Décembre 1900.

Communiqué : à Vaudreuil,
Motet et au Bureau Cantonal
de l'Etat-civil à Genève
(3 doubles)

Signatures des époux :

Louis Baron

Louise Baron

Signatures des témoins :

P. Drouin

Julie Drouin

L'officier de l'état civil :

Eug. Prais

Un double a été remis le 10 Janvier 1901
à l'autorité cantonale, en vertu
de l'Art. 2 de la loi
de 1874, le 10 Janvier 1901
l'officier de l'état-civil
Eug. Prais



Form. 5.
Le numéro 101 à la page 96, est celui de la dernière inscription faite dans
l'année 1900. Les deux doubles du présent registre sont conformes. Le
certificat de mariage, le 31 Décembre 1900.
L'officier de l'état-civil. Eug. Prais



N° 1.
Della Valle Dubochet

Aujourd'hui trois janvier mil huit cent quatre-vingt-
nuf-cent-un par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

Nom et profession de l'époux :

1° Della-Valle Bartolo, menuisier,

Lieu d'origine et de domicile :

de Sondalo (Sondio, Italie) domicilié à Vernus Fontenuy

Etat civil :

célibataire

Lieu et date de la naissance :

né à Sondalo, le deux juin mil huit cent soixante-douze

Noms, profession et

fil de Bartolo Della Valle, maçon,

domicile des parents :

et de Marie Padelline née Della-Valle, domiciliés à Sondalo.

Nom et profession de l'épouse :

2° Dubochet Elisa-Jenny, sans profession,

Lieu d'origine et de domicile :

de Châtillard domiciliée à Lausanne

Etat civil :

célibataire

Lieu et date de la naissance :

née à Chêne, le trent Août mil huit cent soixante-dix-neuf

Noms, profession et

filles de Marie Henri Louis Dubochet, défunt,

domicile :

et de Julie Pauline née Emery, au Chêne.

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Sondalo les quatre et onze Novembre
au Châtillard y c Lausanne le vingt Décembre de
l'année dernière.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des époux
Certificats de publications
Permis de célébration du
Département de justice et
Police du 26 Novembre 1900.

Signatures des époux :

Della Valle Bartolomeo
Della Valle Elisa

Signatures des témoins :

Nivoli Giovanni
Pedrinella Giuseppe

Communiqué : à Lausanne et à
la Chancellerie

L'officier de l'état civil :

Eugène Pignatelli

N^o 2.
Pittet-Schwenster

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui quatre janvier mil huit cent quatre vingt-

neuf cent un par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o Pittet Gustave - Edouard, factum postal

des Hanches — domicilié à Glion —

célibataire

né à Glion, le vingt huit novembre mil huit cent soixante dix neuf

fils de Jules Edouard Louis Pittet, coiffeur,

et de Marie - Alize nee Wyde, domiciliés à Glion —

2^o Schwenster Marie - Rachel, blanchisseuse,

de Gessenay (Ain) — domiciliée à Trelit —

célibataire

née à Châtillon d'Arce, le premier juillet mil huit cent soixante dix huit

fille de Jean Charles Schwenster, charpentier, à Tarel,

et de Françoise - Louise nee Favre, d'Arce —

Les publications ont eu lieu à Gessenay le deux Décembre, au
Châtillon y aux Hanches le dix Décembre de l'année
dernière.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des
époux.
Certificats de publications
et de non opposition.

Communiqué : à Gessenay.

Signatures des époux :

Gustave Pittet
Marie Rachel Pittet

Signatures des témoins :

B. Moroz
H. Huber.

L'officier de l'état civil :

E. P. P. P.

N° 3

Dayen-Dumard

Aujourd'hui ouze janvier mil huit cent quatre-vingt-

neuf cent un par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

Nom et profession de l'époux :

1° Dayen Eugène-Félicien, cariste,

Lieu d'origine et de domicile :

de Conthey (Valais) domicilié à Bon Port

Etat civil :

célibataire

Lieu et date de la naissance :

né à Conthey, le six Septembre mil huit cent soixante onze
(Sensine)

Noms, profession et

fil de Pierre Dayen, défunt,

domicile des parents :

et de Emilie née Papillard, à Conthey.

Nom et profession de l'épouse :

2° Dumard Marie-Antoinette, ménagère,

Lieu d'origine et de domicile :

de Salins (Valais) domiciliée au Trait

Etat civil :

célibataire

Lieu et date de la naissance :

née à Salins, le dix-huit Novembre mil huit cent soixante dix

Noms, profession et

filles de Joseph-François Dumard, défunt,

domicile :

et de Anne-Marie née Veignier, à Salins.

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Conthey le vingt-trois Novembre,
à Salins le vingt-un Novembre & aux Flanches
le vingt Novembre de l'année dernière.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance
des époux.
Certificats de publi-
cations et de non
opposition.

Signatures des époux :

Dayen Félicien
Antoinette Dayen

Signatures des témoins :

M. J. ...
J. Martin

Communiqué : à Conthey et à
Salins.

L'officier de l'état civil :

Eug. ...

N° 4

von Bratsky-Labonn - Schröder

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui *09 Janvier* mil huit cent quatre-vingt-
neuf cent un par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

1° *Cherlier Bratsky-Labonn, Otokar Theodor Arne sans profession,*
de *Zwickau (Saxe)* domicilié à *Bonstet-Fontaine*
divorcé d'avec Anna née Thoss,

né à *Zwickau*, le *quatre Mai* mil huit cent *soixante six* -
fils de *Cherlier Franz Victor von Bratsky-Labonn,*
et de *Bertha-Caroline née Fischer, domiciliés à Cotta (Saxe)*

2° *Schröder Johanna-Emma-Elisabeth, sans profession,*
de *Bochlen près Gumma (Saxe)* domiciliée à *Territet-Fontaine*
divorcée d'avec Johannes-Felix Schröder dès le six
Avril mil neuf cent

née à *Reichbergerhof, le dix Août* mil huit cent *soixante deux*
près Saarbücken
fille de *Georges-Frédéric Haarer,*
et de *Emma née Steiger, domiciliés à Sulzbach près Saarbücken*

Les publications ont eu lieu à *Zwickau et à Bochlen, le ?*
aux fiançailles le dix Novembre de l'année dernière,

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés
certificats de divorce
publications
et de non opposition
Permis de célébration du
Département de Justice & Police
du 9 Janvier 1901
Communiqué: à la Chancellerie
(2 doubles)

Signatures des époux :

Otokar Ritter von Bratsky-Labonn
Johanna von Bratsky-Labonn

Signatures des témoins :

G. Meyer
W. Bratsky-Labonn
Carl Wilhelm Hof

L'officier de l'état civil :

E. P. ...

N° 5.

Cappa - Canova

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile :

Date des publications :

Aujourd'hui *seize janvier* mil huit cent quatre-vingt-
neuf cent un par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° *Cappa Rocco, mineur,*
de *Sozza (Pavie, Italie)* domicilié à *Villeneuve*
celibataire

né à *Sozza, le vingt-huit Mars* mil huit cent *soixante-sept*
fils de *Salvadore Cappa, agriculteur,*
et de *Domenica ne Fedrali, domiciliés à Sozza.*

2° *Canova Angela - Antonia - Battarina, ménagère*
de *Tralungo (Novare, Italie)* domiciliée à *Planchamp*
celibataire

née à *Tralungo, le deux-huit janvier* mil huit cent *soixante dix huit*
fille de *Antonio Canova, maçon,*
et de *Maria ne Gilardino, domiciliés à Planchamp.*

Les publications ont eu lieu à *Sozza et à Tralungo les neuf et*
seize Décembre, à Villeneuve le vingt-sept et au Châtellard
le vingt-huit Novembre de l'année dernière.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Autorisation de célébration
déclarée par l'officier
de l'état civil de
Villeneuve le 14 janvier
1901

Communiqué : à *Villeneuve et*
à *la Chancellerie (2 doubles)*

Signatures des époux :

Cappa Rocco
Angela Cappa

Signatures des témoins :

Tradei Lelio
Lucchini Luigi

L'officier de l'état civil :

Eng. Pignatelli

N° 6
Stucky - Martin

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui du sept janvier mil huit cent quatre vingt
neuf cent un par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

1° Stucky Albert Gustave, cocher,
de Fribourg et de Guin — domicilié à Glarens
célibataire

né à Châtel-S-Denis, le deux juillet mil huit cent soixante-dix
fils de Christophe parcel Stucky
et de Anne-Amélie nee Herthoud, défunts.

2° Martin Augusta-Louise, couturière,
de Froiderille — domiciliée à Glarens
célibataire

née aux Hanches, le vingt un Décembre mil huit cent soixante-neuf
fille de Jean Auguste Martin,
et de Valine Emilie nee Pamel, défunts.

Les publications ont eu lieu à Fribourg, à Guin et à Froiderille
le dix-sept Décembre et au Châtelard le quinze Décembre
de l'année dernière.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des époux
certificats de publications
et de non opposition.

Signatures des époux :

Gustave Stucky.
Augusta Stucky

Signatures des témoins :

J. Verbeke
Alfred Martano.

Communiqué : à Fribourg, Din-
dingen et Boliez-le-Grand

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 7.
Wenger - Froehlich

Anjourd'hui vingt un janvier mil huit cent quatre-vingt-neuf par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

Nom et profession de l'époux :
Lieu d'origine et de domicile :
Etat civil :

1° Wenger Fritz-Henri, portier
de Hofen (Porne) domicilié à Bon Port
célibataire

Lieu et date de la naissance :
Noms, profession et domicile des parents :

né à Bourvillers, le dix-neuf février mil huit cent soixante seize
fils de Gottlieb Wenger, défunt,
et de Catherine née Pfaff, à Fontainemelon (Neuchâtel)

Nom et profession de l'épouse :
Lieu d'origine et de domicile :
Etat civil :

2° Froehlich Anna, repasseuse
de Uffholz (alsace - Lorraine) domiciliée aux Hanches
célibataire

Lieu et date de la naissance :
Noms, profession et domicile :

née à Uffholz, le trois Avril mil huit cent soixante-trois
fille de Augustin Froehlich, maître de fabrique,
et de Thérèse née Bruckert, domiciliés à Epinal les Vosges.

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Amoldingen le sept novembre à Uffholz le deux novembre et aux Hanches le quatre novembre de cette année.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des époux.
Certificats de publications et de non opposition.

Signatures des époux :

Fritz Wenger
Anna Wenger

Signatures des témoins :

Maur
E. Charrier

Communiqué : à Oberhofen et à la Chancellerie.

L'officier de l'état civil :

Eug. Pfaendlin

N° 8.

Crosa-Hitz

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt deux janvier mil huit cent quatre-vingt-

neuf cent un par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

1° Crosa Alphonse Pacifique, charcutier

de Pianceri (Verace, Italie) domicilié à Clarent

celibataire

né à Clarent, le trente un janvier mil huit cent soixante seize

fils de Joseph Crosa, défunt,

et de Josephine née Solard, à Clarent.

2° Hitz Engelina, sans profession,

de Churwalden (Grisons) domiciliée à Chailly

celibataire

née à Buchs, le dix neuf Novembre mil huit cent soixante seize

(St Gall) fille de Engelhard Hitz, hôtelier,

et de Christina née Schneller, domiciliés à Buchs.

Les publications ont eu lieu à Pianceri le neuf et seize Décembre

à Churwalden le dix huit Novembre et au hôtelier le vingt huit Novembre de l'année dernière.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des

époux.

Copies de publications et

de non opposition

Remis de célébration du Département

de justice et Police du 15 janvier 1901.

Communiqué : à Churwalden

et à la Chancellerie

Signatures des époux :

Alphonse Crosa

Engelina Crosa

Signatures des témoins :

Gustave Crosa Betta

Vionnet

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Il résulte d'une lettre de bourgeoisie notariée Louis Rosset à Courmayeur le vingt sept mai mil neuf cent neuf, et visée par le conseil d'état dans le délai légal, que Alphonse Pacifique Crosa dont l'acte de mariage est ci-contre, a été reçu au nombre des bourgeois de la commune de Nauraz.
Inséré le vingt huit juillet mil neuf cent neuf suivant office de la Chancellerie d'état du 24 juillet 1909 transmis le même jour par le Département de justice et Police.
L'officier de l'état civil :
[Signature]

N° 9.

Kuzgen - Jaton

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile :

Date des publications :

Aujourd'hui *trente-un janvier* mil ~~huit-cent quatre-vingt-neuf~~ *cent un* par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° *Kuzgen Edouard, roiturier,*
de *Frutigen (Berne)* domicilié au *Chêne*
célibataire

né ~~à~~ *Tuiboux, le quatorze Septembre* mil huit cent *cinquante sept*
fils de *Jean François Kuzgen, défunt,*
et de *Jeanne-Françoise-Julie née Dénéreaz, à Tuiboux*

2° *Jaton Marie-Adèle, ménagère*
de *Poley le Prat* domiciliée aux *Planches*
veuve de Jules Jaton des le neuf Août mil huit
cent quatre vingt dix sept

née à *Grandcour, le dix huit Mars* mil huit cent *cinquante quatre*
fille de *Pierre-Abram Duruffel,*
et de *Louise-Salomé née Payot, défunte.*

Les publications ont eu lieu à *Frutigen, le quatorze janvier, à*
Poley le Prat le dix janvier, au Châtelard y aux
Planches le trois janvier de cette année.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Acte de naissance de l'époux
Acte du premier mariage
de l'épouse
(Acte de décès de son premier
marri est au Vol. 1, folio 738.)
Certificats de publications.

Communiqué : à *Frutigen et à*
Corcelles-le-Jorat.

Signatures des époux :

Edouard Kuzgen
Marie Kuzgen

Signatures des témoins :

Jean Riekl
P. Peyraud.

L'officier de l'état civil :

Eug. Poyois

Par jugement rendu le
premier Octobre mil neuf
cent trois, déclaré définitif
et exécutoire le dix-sept
Décembre suivant, le Tri-
bunal civil du District
de Vevey a dissous par le
divorce le mariage des époux
Kuzgen - Jaton, dont
l'acte est ci-contre.

Le divorce a été prononcé
par défaut, contre le mari
en vertu de l'article 46
lettre b, de la loi fédé-
rale du 24 Décembre 1874.
Intervient le vingt-his Désem-
bre mil neuf cent-trois
suivant Office du Départe-
ment de Justice et Police
du 24 Décembre 1902, N° 8640,
et sur production d'un
extrait du jugement.
L'Officier de l'état civil
Eug. Poyois

N° 10.
Giroud - Polliand

Aujourd'hui deux fois _____ mil huit cent quatre-vingt-

neuf cent un par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

Nom et profession de l'époux :

1° Giroud François, batelier,

Lieu d'origine et de domicile :

de Grandrent _____ domicilié à Binfontaine

Etat civil :

célibataire

Lieu et date de la naissance :

né à Villeneuve, le vingt avril mil huit cent soixante deux neuf

Noms, profession et

fils de François Abram Henri Giroud, agriculteur,

domicile des parents :

et de Henriette Elise Louise née Pollet, à Collonge.

Nom et profession de l'épouse :

2° Polliand Franceline, repasseuse,

Lieu d'origine et de domicile :

de Vevey (Genève) _____ domiciliée à Bin

Etat civil :

célibataire

Lieu et date de la naissance :

née à Vevey, le quinze février mil huit cent soixante dix

Noms, profession et

fille de André Polliand, jardinière,

domicile des parents :

et de Pierre né Larognat, domicilié à Chêne Bourg

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Grandrent et à Vevey le vingt-cinq janvier et au Châtelard le vingt-trois janvier de cette année

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des époux
Certificats de publications
et de non opposition

Signatures des époux :

François Giroud
Franceline Giroud

Signatures des témoins :

Durand Casimir
Noël

Communiqué : à Eliez et au
Bureau cantonal de l'Etat civil
à Genève

L'officier de l'état civil :

Eugène Pajais

N° 11.
Depallens - Serra

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile :

Date des publications :

Aujourd'hui ~~quatre~~ ~~mars~~ ~~mil huit cent quatre vingt~~
~~neuf cent un~~ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Depallens Louis-Alfred, hôtelier,
de Châtelard _____ domicilié à ~~Crin~~ - Fontaux
~~celibataire~~ _____

né à Crin, le vingt-huit juin mil huit cent soixante deux
fils de Louis-Charles-Benjamin Depallens, défunt,
et de Adeline-Elisa née Schori, domiciliée à Crin.

2° Serra Domenica, modiste,
de Carru (Cunio, Italie) _____ domiciliée à Fontaux
~~celibataire~~ _____

née à Carru, le vingt-huit janvier mil huit cent soixante neuf
fille de Domenico Serra, agriculteur, domicilié à Carru
et de ballerina née Giordina, défunte _____

Les publications ont eu lieu au Châtelard & aux Planches le
doux janvier, à Carru le vingt-sept janvier
& trois janvier de cette année.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Approuvé la radiation des mots, ~~quatre~~ ~~mars~~, à la première ligne.

Pièces déposées :
Actes de naissance des époux
Certificats de publications
et de non opposition.

Signatures des époux :
L. Depallens
D. Depallens Serra

Signatures des témoins :
J. Schori
J. Olary B.

Communiqué : à la Chancellerie.

L'officier de l'état civil :
Eug. B. [Signature]

N° 12

Maggia Duchoud

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui sept Mars mil huit cent quatre-vingt-

neuf cent un par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

1° Maggia Charles-Félix, plâtrier peintre

de Sorderole (Novare, Italie) domicilié à Territet

celibataire

né à Sorderole, le sept avril mil huit cent soixante dix

fils de Martin Maggia,

et de Marie née Raja, infirmière

2° Duchoud Marie-Julie, Blanchisseuse

de St-Gingolph (Valais) domiciliée à Territet

celibataire

née à St-Gingolph le six Mars mil huit cent soixante dix huit

fille de Emile Duchoud, batelier,

et de Adèle née Chevallay, domiciliés à Territet.

Les publications ont eu lieu à Sorderole les vingt-sept janvier et trois février, à St-Gingolph le dix huit janvier & aux Hanches le quinze janvier de cette année.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des époux
Certificats de publications et de
non opposition.

Territet de célébration du Département
de justice & Police du 18
février 1901.

Communiqué : à St-Gingolph
et à la Chancellerie.

Signatures des époux :

Maggia Felix
Julie Maggia

Signatures des témoins :

Mafuly Charles
Mafuly Louise

L'officier de l'état civil :

L'officier de l'état civil

N° 13.
Dierk - Angermann

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile :

Date des publications :

Aujourd'hui dix-neuf Mars _____ mil huit cent quatre-vingt-
 neuf cent un par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° *Dierk Ludwig Friedrich*, musicien, _____
 de *Sarstedts, district Hildesheim* province de Hanovre domicilié à *Talis Pontreux*
 célibataire _____

né à *Sarstedts*, le six janvier _____ mil huit cent soixante-seize
 fils de *Henrich Dierk*, peintre, _____
 et de *Sophie* née *Frankenberg*, domiciliés à *Sarstedts*.

2° *Angermann Lorette Hermine*, sans profession
 de *Pjemont (Allemagne)* domiciliée à *Hanovre* _____
 célibataire _____

née à *Pjemont*, le vingt-cinq Mars _____ mil huit cent soixante-seize
 fille de *Carl Johann Beenhardt*, fabricant de cigares,
 et de *Julie* née *Hennefeind*, domiciliés à *Pjemont* _____

Les publications ont eu lieu à *Sarstedt* du sept au vingt-deux février à *Pjemont*
 du premier au treize février, à *Hanovre* du dix au vingt-un février par *Châtelain*
 à huit heures un quart de cette année _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
 et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
 l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
 déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des époux
certificats de publications et de
non opposition
Permis de célébration du Département
de justice & *Police* du 4 Mars 1901.

Communiqué : à la Chancellerie.

Signatures des époux :

Ludwig Dierk
Hermine Dierk

Signatures des témoins :

Altes Brandt
Reinh. Lobnitz

L'officier de l'état civil :

Paul Poirais

N° 14

Gurewitsch Markowitsch

Aujourd'hui vingt un Mars mil huit cent quatre-vingt-

neuf cent un par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

Nom et profession de l'époux :

1° Gurewitsch Aron David, docteur en philosophie

Lieu d'origine et de domicile :

de Bobenisk (Pouss, Russie) domicilié à Baugy - Pontreux

Etat civil :

célibataire

Lieu et date de la naissance :

né à Nitobsk, le seize janvier mil huit cent soixante-seize

Noms, profession et

fils de Hulf. Simonow Gurewitsch, de'de'

domicile des parents :

et de Kisa Leibonna domiciliée à Lodz (Pologne)

Nom et profession de l'épouse :

2° Markowitsch Braina - Siska, sans profession

Lieu d'origine et de domicile :

de Nitobsk (Pouss) domiciliée à Baugy

Etat civil :

célibataire

Lieu et date de la naissance :

née à Nitobsk, le quinze octobre mil huit cent soixante quatorze

Noms, profession et

fille de Soucha - per Leibon Markowitsch, négociant à Nitobsk

domicile des parents :

et de Rosa Brailewa, défunte.

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Nitobsk les trois, dix & dix sept
février de cette année.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Certificat de publication
au Châteauneuf
Termis de célébration au
Département de justice &
Police du 11 Mars 1901.

Communiqué : à la Chancellerie.

Signatures des époux :

Aron - David Gurewitsch

Dr phil.

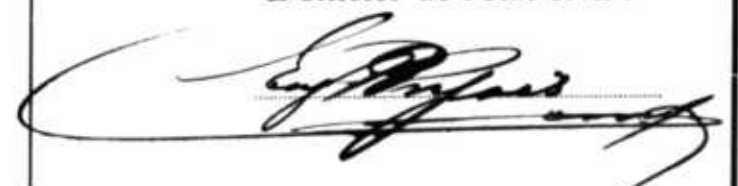
A Braina - Siska Gurewitsch

Signatures des témoins :

B. Maron

Robert Höfeli

L'officier de l'état civil :



N° 15

Lobnitz - Im Obersteg

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt trois Mars _____ mil huit cent quatre vingt-

neuf cent un _____ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Lobnitz Franz Reinhold, musicien, _____

de Schwansie (Saxe-Weimar) _____ domicilié au Trait - Pontcaux

célibataire _____

né à Schwansie, le neuf janvier mil huit cent soixante douze

fils de Auguste Albert Lobnitz, boulanger, _____

et de Louise Anna née Fuhrmann, à Leipzig _____

2° Im Obersteg Mathilde Cécilie Alice, sans profession, _____

de Bolligen (Basse) _____ domiciliée à Bienne _____

célibataire _____

née à Aarau, le vingt sept Avril mil huit cent soixante dix huit

fille de Jacob Alfred Im Obersteg, voyageur de commerce, _____

et de Elisabeth Cécilie née Wylder, domiciliés à Bienne _____

Les publications ont eu lieu à Schwansie du premier au dix sept

janvier, à Bolligen le vingt janvier, à Bienne le vingt

un janvier & aux Flanches le vingt neuf janvier de cette année

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Copies de naissance des époux _____

Copies de publications _____

Permis du Département de justice & Police du 20 février 1901 _____

Communiqué : à la Chancellerie, à Bolligen et à Bienne.

Signatures des époux :

Reinh. Lobnitz

Alice Lobnitz

Signatures des témoins :

Rich. Richter

Friedrich Lierck

L'officier de l'état civil :

Eug. Dupuis

Par jugement du Tribunal de District de Fribourg (3^{es} lettres) rendu en date du 10 décembre 1900, déclaré définitif et exécutoire le même jour... le mariage inscrit ci-contre a été dissous par le divorce. Le Tribunal a fixé à _____ an, le délai pendant lequel l'_____ de _____ contracter un nouveau mariage.

Moudoux, le 18 février 1901
l'officier de l'état civil
D. Bachelard

N° 16

Benoit - Baumann

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Par décision du 23 novembre 1915 le Grand Conseil du Canton de Berne a accordé la naturalisation bernoise aux époux : Benoit - Baumann qui ont en même temps acquis le droit de bourgeoisie de la Commune de la Schöneck.

Montreux le 21 février 1916
L'Officier de l'état civil : *E. Basset*

Aujourd'hui *vingt-cinq Mars* mil huit cent quatre-vingt-
neuf par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

1° *Benoit Claudius, pasteur suisse,*
de *Seyssel (Ain, France)* domicilié à *Veyrier*
célibataire

né à *Seyssel*, le *trois Mai* mil huit cent *soixante onze*
fils de *Joséph Benoît, boulanger, à Lyon,*
et de *Marie née Falot, défunte,*

2° *Baumann Christine Mathilde-Louise-Thérèse,*
de *Spindelwald (Berne)* domiciliée à *Glion*
célibataire

née à *Glion*, le *treize février* mil huit cent *soixante dix neuf*
fille de *Pierre Baumann, défunt,*
et de *Marie-Christine née Durisier, à Glion.*

Les publications ont eu lieu à *Seyssel* les *dix-sept et vingt-quatre*
février, à *Spindelwald* le *quatre février*, à *Veyrier* et aux *Planches* le
quatre février de cette année.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des époux
Acte de combatement du père de l'époux
et acte de décès de sa mère.
Briefs de publications
Termes du Département de Justice
et Police du 6 Mars 1901.

Communiqué : à la Chancellerie
et à *Spindelwald.*

Signatures des époux :

Benoit Claudius
Thérèse Benoit.

Signatures des témoins :

L. Monnet
H. Mayor

L'officier de l'état civil :

E. Basset

N° 17
Gasser - Sulfer

Aujourd'hui trente Mars _____ mil huit cent quatre-vingt-neuf cent un _____ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Gasser Florian Antoine, menuisier _____
de Haidbrück (Tyrol, Autriche), domicilié à la Pourmettag (Pontécour) _____
Etat civil : _____
né à Haidbrück le trois janvier _____ mil huit cent soixante-neuf _____
Lieu et date de la naissance : _____
Noms, profession et domicile des parents : _____
fils de Florian Gasser, défunt, _____
et de Gertrude née Vilscheider, à Triel (Tyrol) _____

2° Sulfer Madelaine, cuisinière, _____
de Ruggisberg (Berne) _____ domiciliée à Péteriaz 4 Glion _____
Etat civil : _____
né à Ruggisberg le trente un Mai _____ mil huit cent soixante onze _____
Lieu et date de la naissance : _____
Noms, profession et domicile : _____
fille de Jean Sulfer, défunt, _____
et de Elisabeth née Portner, à Ruggisberg _____

Les publications ont eu lieu à Ruggisberg le premier Décembre, aux
Hanches et au Châtelard le trente Novembre, et à
Bazen (Autriche) _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :
Acte du premier mariage de l'époux
Acte de décès de la première femme
Acte de naissance de l'épouse
Certificats de publications
Présents du Département de justice
et Police du 23 Mars 1901.

Communiqué : à Ruggisberg et
à la Chancellerie.

Signatures des époux :
Florian Gasser
Madelaine Gasser

Signatures des témoins :
C. Jungi
E. Hurri

L'officier de l'état civil :
Eugène _____

N° 18.
Dupont - Parisod

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui trente pars mil ~~huit cent quatre vingt~~
mil neuf cent un par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

1° Dupont Jacques - Adrien, bûcheron,
de Grandvillard Tribourg, domicilié à Prent - Fontenay
célibataire

né à Grandvillard, le deux juin mil huit cent soixante cinq
fils de Jacques - Françoise Dupont, défunte
et de _____

2° Parisod Hélène - Louise, agricultrice,
de Châtelard domiciliée à Chaulin - Fontenay
célibataire

née à Chamblandes, le dix neuf Août mil huit cent quatre vingt
fille de Louis - Alexis Parisod, agriculteur
et de Sophie née Pugin, les deux à Chaulin.

Les publications ont eu lieu à Grandvillard le vingt pars et au
Châtelard le deux pars de cette année.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :
Actes de naissance des époux
certificats de publications

Signatures des époux :
Jacques Dupont
Hélène Parisod

Signatures des témoins :
H. Bronjour
M. L...

Communiqué : à Grandvillard

L'officier de l'état civil :
Eugène Paris

N° 19
Jünger - Reil

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile :

Date des publications :

Aujourd'hui *Six Avril* mil huit cent quatre-vingt-
neuf cent un par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° *Jünger* *Arthur - Charles - Hermann - Adolphe*, *imprimeur*
 de *Leipzig (Royaume de Saxe)* domicilié à *Vonnewitz - Montecour*
célibataire

né à *Leipzig*, le *vingt-deux Avril* mil huit cent *soixante sept*
 fils de *Paul - Hermann Jünger*,
 et de *Maria - Albertine née Graubner*, *défunts*.

2° *Reil* *Clara - Ulida - Olga*, *sans profession*
 de *Halle (Province de Saxe)* domiciliée à *Emmelbaden (Argonne)*
célibataire

née à *Le Caire (Egypte)* le *vingt Juin* mil huit cent *soixante quatorze*
 fille de *Otto Reil*, *défunts*,
 et de *Adèle Balbani née Hühnerwadel*, *Emmelbaden*

Les publications ont eu lieu à *Leipzig* du *deux au vingt-huit Janvier*,
 à *Halle* du *vingt-un Janvier au premier Février*, à *Emmelbaden*
 le *deux Janvier* et au *Château* le *dix Janvier* de cette année.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des époux.
Certificats de publications.
Foires de célébration du
Département de Justice & Police
du 6 Mars 1901.

Communiqué : à *Emmel - Baden*
 et à la *Chancellerie*.

Signatures des époux :

Arthur Jünger
Olga Jünger

Signatures des témoins :

S. Leyraud
E. Pollnat

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 20

Heim-Bovard

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui deux avril mil ~~huit cent quatre vingt~~
neuf cent un par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

1° Heim Henri Charles, cocher,
de St-Saphorin sur Fergis domicilié à Vevay
célibataire

né à Fergis, le deux avril mil huit cent soixante quinze
fils de Charles Heim,
et de Hortense née Hurry, défunte.
2° Bovard Elisa, sans profession,
de Cully domiciliée à Allaman
célibataire

née à Lully, le vingt deux août mil huit cent soixante six
fille de Jean Daniel Bovard, agriculteur,
et de Charlotte Louise née Richard, domiciliée à Allaman.

Les publications ont eu lieu à St-Saphorin et à Allaman le huit
mars, à Cully le sept mars et au Châtelard le
cinq mars de cette année.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des
époux.
Certificats de publications

Communiqué : à Vullierens, à
Cully et à Rolle.

Signatures des époux :

Heim
Elisa Heim

Signatures des témoins :

Bovard Marie
Ferraz Louis

L'officier de l'état civil :

Eug. Puyais

N° 21.

Debonnerille-Matthey

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-sept Avril mil huit cent quatre-vingt-neuf cent un par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Debonnerille William-Julien, boulanger-pâtissier,

de Gimel domicilié à la Gourmettas

célibataire

né à Gimel, le quatorze Mars mil huit cent soixante-trois
fils de Alexandre Debonnerille, défunt,

et de Marie-Félicie née Martin, à Gimel

2° Matthey Berthe Léna, négociante,

de Lode domiciliée à la Chaussée de Fonds

célibataire

née à la Chaussée de Fonds, le cinq Mai mil huit cent soixante-douze
fille de Ulric-Albert Matthey, défunt,

et de Gina-Emilie née Steinbrenner, à la Chaussée de Fonds

Les publications ont eu lieu à Gimel, au Lode, à la Chaussée de Fonds le vingt-trois Mars et au Châtelard le vingt-deux Mars de cette année

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des époux
Certificats de publications et de non opposition

Communiqué : à Gimel, au Lode et à la Chaussée de Fonds

Signatures des époux :

W^m Debonnerille
B. Debonnerille

Signatures des témoins :

[Signature]
Ernst M...
Le Duffar

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Par jugement, rendu le vingt-un Septembre mil neuf cent cinq, - déclaré exécutoire le dix-sept Octobre suivant, - le Tribunal civil du District d'Aubonne a dissous par le divorce le mariage des époux Debonnerille-Matthey, dont l'acte est ci contre.
Le divorce a été accordé à la femme en vertu de l'article 46, § 6 de la loi fédérale du 24 Décembre 1874.
Intervint le vingt-cinq Octobre mil neuf cent cinq par ordre du Département de Justice et Police, du 23 Octobre 1905, suivant office N° 4844, et sur production d'un extrait de jugement.
L'officier de l'Etat-civil.
Ernst M...

N° 22

Corthésy Amy

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui *vingt sept Avril* mil ~~huit~~ cent quatre-vingt-
neuf cent un par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

1° *Corthésy Philippe - Adrien, capteur,*
de *Dompiere* domicilié à *Argent-Pontaux*
neuf de Jules Thelomere né Brondes des le huit
Avril mil neuf cent,

né à *Seigneux, le vingt huit Septembre* mil huit cent *quarante sept*
fils de *Jacques-Louis Corthésy,*
et de *Jeannette née Pist, défunts.*

2° *Amy Jenny, née Crisinel, ménagère,*
de *Oyens* domiciliée à *la Purnaz-Pontaux*
œur de Heli Amy des le vingt sept Janvier
mil neuf cent

née à *Polondine le vingt six Janvier* mil huit cent *inquante neuf*
fille de *Jean-François Crisinel,*
et de *Pauline-Françoise née Bolomey, défunts*

Les publications ont eu lieu à *Dompiere le treize Avril,*
à Argent le quatorze Avril et au Chaplard le
deux Avril de cette année.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage. *La célébration du mariage a eu lieu dans le domicile de l'époux ou la paroisse dont celui-ci est atteint; pour la même raison l'époux déclare être dans l'impossibilité d'apposer sa signature.*

Pièces déposées :

Certificats de publications et non opposition
Les actes suivants figurent dans les
registres de l'état civil de Pontaux
Actes des précédents mariages des
époux { Vol. I folio 76
Vol. III folio 48
Actes de décès des précédents conjoints Vol. IX folios 273

Communiqué : à *Ducens et à*

St. Georges

Signatures des époux :

Jenny Corthésy

Signatures des témoins :

Constant Guenet

Lucien Guenet

L'officier de l'état civil :

E. P. P. P.

N° 23.

Martano - Belletot

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile :

Date des publications :

Aujourd'hui quatre ~~huit~~ ^{soixante} mil huit cent quatre-vingt-

neuf ~~cent un~~ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Martano Alfred, plâtrier,

de Charames le Chêne domicilié aux Ranches

célibataire

né aux Ranches, le vingt un Août mil huit cent soixante dix sept

fils de Louis Martano,

et de Marie-Julie née Jacoud, défunte

2° Belletot Alice Elisabeth, couturière,

de Sanderon Combis (Puchâtel) domiciliée aux Ranches

célibataire

née à Puchâtel, le huit juin mil huit cent soixante quatre

fille de Joseph-Victor Belletot, menuisier, à Lantanne

et de Fanny-Eulalie née Dubois, aux Ranches

Les publications ont eu lieu à Charames le Chêne le vingt Août

au Sanderon le vingt Août et aux Ranches le vingt Août

de cette année.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des époux

Certificats de publications

et de non opposition.

Communiqué : à Yvonand et à

Sanderon.

Signatures des époux :

Alfred Martano

Alice Martano-Belletot

Signatures des témoins :

Vivonne

Martin

L'officier de l'état civil :

Aug. Puchâtel

Par jugement du Tribunal de
District de Vevey rendu
en date du 25 octobre 1920 déclaré
définitif et exécutoire le 11 janvier
1921 le mariage inscrit ci-contre,
a été dissous par le divorce.
Le Tribunal a fixé à deux ans le
délai pendant lequel le mari
ne pourra contracter un nouveau
mariage.

Inscrit le 6 février 1921

L'officier de l'état civil :

E. Puchâtel

N° 24
Ferroux - Latour

Aujourd'hui quatre mai mil huit cent quatre vingt
neuf cent un par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

Nom et profession de l'époux :

1° Ferroux François, employé d'administration,

Lieu d'origine et de domicile :

de Aix les Bains (Savoie) domicilié à Vernay

Etat civil :

célibataire

Lieu et date de la naissance :

né à Aix les Bains, le vingt deux juillet mil huit cent soixante trois

Noms, profession et

fils de Jacques Ferroux, forgeron,

domicile des parents :

et de Suzanne née Passet, demeurés à Aix les Bains.

Nom et profession de l'épouse :

2° Latour Marie Louise, couturière,

Lieu d'origine et de domicile :

de Pau (Basses Pyrénées) domiciliée à Vernay

Etat civil :

célibataire

Lieu et date de la naissance :

née à Pau, le quatorze mai mil huit cent quatre vingt un

Noms, profession et

fille de Jean Latour, tailleur d'habits,

domicile des parents :

et de Anna née Sarrazagnon, demeurés à Pau.

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Aix les Bains les sept et quatorze avril,
à Pau les quatorze et vingt un avril et au Châtelard le
dix avril de cette année.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des époux
Certificats de publications et de non
opposition.
Actes de consentement des parents des époux
Permis de célébration du Département
de Justice & Police du 29 avril 1901.
Communiqué : à la Chancellerie.

Signatures des époux :

Ferroux François
Louise Ferroux

Signatures des témoins :

La Rivière Monnet Michel
Ernest Louis Huet

L'officier de l'état civil :

Eugène Puyssis

N° 25.

Pilet Talon

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile :

Date des publications :

Aujourd'hui *quatre Mai* mil huit cent ~~quatre-vingt-~~
neuf cent un par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° *Pilet Edouard Jean, agriculteur,*
de *Reffinerie* domicilié à *Charnex*
célibataire

né à *Chaulin, le dix-huit juillet* mil huit cent *inquante-cinq*
fils de *David Pilet, défunt,*
et de *Suzanne Marie Esther née Dufaux, à Prent.*

2° *Talon Elisa Louise, sans profession,*
de *Châtard* domiciliée à *Solard*
célibataire

née à *Charnex, le dix-neuf Août* mil huit cent *soixante-dix-sept*
fille de *Jean François Louis Talon, défunt,*
et de *Julie née Emery, en Solard,*

Les publications ont eu lieu à *Reffinerie le six Avril* et au *Châtard*
le quatre Avril de cette année.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

certificats de publications et de non opposition.

Les actes de naissance des époux sont au Vol. X fol. 290 et au Vol. I, fol. 745.

Communiqué : à *Reffinerie.*

Signatures des époux :

Edouard Pilet
Elisa Pilet.

Signatures des témoins :

A. Moron
H. Courtois

L'officier de l'état civil :

Jug. Pigeois

N° 26.

Firleiwitch - Eisenmann

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui huit mai mil huit cent quatre-vingt-

neuf cent un par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

1° Firleiwitch Arsenide, étudiant en sciences politiques,

de Zakhoudje (Volhynie, Russie) domicilié à Clarens-Pontevaux

célibataire

né à Zakhoudje le quatorze Septembre mil huit cent soixante quatorze

fils de Jean Firleiwitch, défunt,

et de Elisabeth née Poppel, domiciliée à Jitomir (Russie)

2° Eisenmann Marie, étudiante en médecine

de Rostow-Avon (Russie) domiciliée à Clarens

célibataire

née à Rostow le vingt-une février mil huit cent soixante dix huit

fille de Per Eisenmann, défunt,

et de Claire née Farkstein, domiciliée à Jalta (Crimee)

Les publications ont eu lieu à Clarens le treize avril de

cette année. (Les publications en Russie ont été dispensées.)

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage. *Le mariage ne sera reconnu valable en Russie qu'après sa célébration par un prêtre de l'église orthodoxe russe.*

Pièces déposées :

Actes de naissance des époux

Certificat de publication

Permis de célébration du

Département de justice et

Talis de 2 mai 1901.

Communiqué : à la Chancellerie

Signatures des époux :

A. Firleiwitch

M. Firleiwitch

Signatures des témoins :

V. Rochard

R. Marny

L'officier de l'état civil :

Eug. Papis

N° 27
Grob - Burnier

Aujourd'hui quinze Mai _____ mil huit cent quatre-vingt-neuf cent un _____ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

Nom et profession de l'époux :
Lieu d'origine et de domicile ;
Etat civil :

1° Grob Samuel, tapissier, _____
de Lütisberg (S. Gall) _____ domicilié à Vernex - Montreux.
celibataire _____

Lieu et date de la naissance :
Noms, profession et
domicile des parents :

né à Lampigny le quinze Août _____ mil huit cent soixante quatre
fils de Jean Thomas Grob, tailleur, _____
et de Lydie née Bapt, domiciliés à Forges. _____

Nom et profession de l'épouse :
Lieu d'origine et de domicile :
Etat civil :

2° Burnier Sophie Emma - Susanne, couturière, _____
de Ormont - desous _____ domiciliée à Vernex _____
celibataire _____

Lieu et date de la naissance :
Noms, profession et
domicile :

née à Comaux le vingt Avril _____ mil huit cent soixante quatre
fille de Jean Louis Burnier, _____
et de Marie née Pilet, tous deux décédés. _____

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Lütisberg le cinq Avril, à Ormont-desous le six Avril & au Châtard le quatre Avril de cette année.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des époux
certificats de publications
et de non opposition.

Signatures des époux :

Samuel Grob
Sophie Grob.

Signatures des témoins :

Fred Bourquenet
Lo Cocharny

Communiqué : à Lütisberg et
à Ormont - desous.

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 28
Rosset-Zumbunnen

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui *quinze mai* mil huit cent quatre-vingt-
neuf cent un par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

1° *Rosset Jean-Louis, jardinier,*
 de *Lonay* domicilié aux *Ranches*
célibataire

né à *Lonay, le dix-neuf juillet* mil huit cent *soixante-seize*
 fils de *Jean-Christian Rosset, tailleur,*
 et de *Marie-Elise née Poux, domiciliés aux Ranches.*

2° *Zumbunnen Marguerite-Alice, vitinière,*
 de *Gweisimmen (Berne)* domiciliée à *Grandchamp 7 Glion*
célibataire

née à *Grandchamp, le dix juin* mil huit cent *quatre-vingt-un*
 fille de *Jean Zumbunnen, agriculteur,*
 et de *Nadelaire née Trachsel, domiciliés à Grandchamp 7 Glion*

Les publications ont eu lieu à *Lonay & à Gweisimmen le vingt*
Avril et aux *Ranches le vingt-neuf Avril* de
cette année

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :
Acte de naissance des époux
(celui de l'épouse est au
Vol. II fol. 196)
Certificats de publications.

Communiqué : à *Lonay* et à
Gweisimmen.

Signatures des époux :
Jean Rosset
M^{te} Rosset

Signatures des témoins :
J. J. Junod
Paul Gday

L'officier de l'état civil :
[Signature]

N° 29

Maurer - Weller

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt un mai mil huit cent quatre-vingt-neuf cent un par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Maurer Louis, typographe, de Adelsboden (Berne) domicilié à La Gruenez Pontaux célibataire

né à Bex, le vingt trois juillet mil huit cent soixant quatre fils de Abram Maurer et de Adelaïde née Bächler, tous deux décédés.

2° Weller Marie-Susanne Helene, repasseuse de Adelsboden (Berne) domiciliée à Clavens Pontaux célibataire

née à Sâles, le dix novembre mil huit cent soixante huit fille de Henri Louis Weller et de Marie-Louise née Berlog, tous deux décédés

Les publications ont eu lieu à Adelsboden le dix huit avril et au Châtelard le dix sept avril de cette année.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Certificats de naissance de l'époux (celui de l'épouse est au Vol. 210, fol. 45) et de non opposition.

Communiqué : à Adelsboden.

Signatures des époux :

Louis Maurer
Susanne Maurer

Signatures des témoins :

Emile Walter
Ferdinand Hofer

L'officier de l'état civil :

Auguste Boyois

N° 30

Hounoud Gasser

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt deux Mai mil huit cent quatre vingt

neuf cent un par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

1° Hounoud Henri, roturier

des Trisleyres domicilié à Trislet

célibataire

né à Trislet, le quinze Juillet mil huit cent soixante treize

fils de Louis Auguste Hounoud, roturier,

et de Lydie nee Vichoud, domiciliés à Trislet

2° Gasser Anna Frieda, sans profession,

de Klein Andelfingen (Zurich), domiciliée à Saint-Gall

célibataire

née à Veltheim, le huit Octobre mil huit cent soixante dix sept

fille de Jacob Gasser, employé de bureau,

et de Elisabeth nee Bollier, domiciliés à St-Gall

Les publications ont eu lieu à Trisleyres et à St-Gall le treize
 Avril, à Klein Andelfingen le quatorze Avril et aux Hamles
 le deux Avril de cette année.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
 et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
 l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
 déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Copie de naissance des époux
 Certificats de publications
 et de non opposition.

Communiqué : à Oron la

ville, à Kleinandelfingen et à
 St-Gall.

Signatures des époux :

H. Hounoud

Frieda Gasser

Signatures des témoins :

H. Hounoud
 Ch. Bauhin

L'officier de l'état civil :

Eug. P. P. P.

N° 31.

Orr - Stickney

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-huit Mai mil huit cent quatre-vingt-neuf cent un par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Orr, Sutherland, avocat, de Madras (Indes Anglaises) domicilié aux Planches-Fontaines célibataire

né à Madras, le treize Septembre mil huit cent cinquante neuf fils de Charles Alexander Orr, défunt, et de Mary née Barclay, à Londres.

2° Stickney, Florence Dean, sans profession, de Taunton (Massachusetts, Etats-Unis) domiciliée aux Planches-Fontaines veuve de Charles David Stickney, dès le premier Janvier mil neuf cent,

née à Pynham le treize Novembre mil huit cent cinquante neuf Massachusetts, fille de Theodore Dean, et de Lydia née Lord, défunte.

Les publications ont eu lieu aux Planches le deux Mai de cette année. (Les publications en Angleterre et aux Etats-Unis sont dispensées.)

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

La cérémonie a eu lieu en présence du consul anglais, à Lausanne, et du consul américain, à Vevey.

Pièces déposées :

Certificats de naissance des époux
Certificat de publication et de non opposition
Permis de célébration du Département de Justice & Police daté 14 Mai 1901.

Communiqué : à la Chancellerie.

Signatures des époux :

Sutherland Orr
Florence Dean Orr

Signatures des témoins :

H. E. Teschemacher
Bertha Agn...
Cécil... de Nord... Stickney

L'officier de l'état civil

[Signature]

N° 32

Diserens - Hammer

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui *premier juin* mil ~~huit cent quatre vingt~~

neuf cent un par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° *Diserens Alexis, meadur,*

de *Savigny* domicilié à *Cin-Sautoux*

célibataire

né ~~à~~ *Bochat* le *vingt-un Septembre* mil huit cent *soixante seize*

ville Taudex fils de *Jacques Auguste Diserens, défunt,*

et de *Jannette née Diserens, à Taudex*

2° *Hammer Anna-Sophie, cuisinière,*

de *Diemtigen (Berne)* domiciliée à *Sales-Pontenus*

célibataire

née à ~~en~~ *Blétioux* le *vingt-sept Août* mil huit cent *soixante seize*

ville Yverne fille de *Frédéric Hammer, agriculteur,*

et de *Marianne née Gersich, domiciliés à Yverne*

Les publications ont eu lieu à *Savigny le neuf mai, à Diemtigen*
et au Châtelard le huit mai de cette année.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Certes de naissance des époux
Certificats de publications
et de non opposition.

Signatures des époux :

A Diserens

Sophie Diserens

Signatures des témoins :

A de Sibenthal

Ch. Widmer

Communiqué : à *Savigny et à*

Diemtigen

L'officier de l'état civil :

Eng. P. P. P.

N° 33

Viequery Caloz

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile :

Date des publications :

Aujourd'hui premier juin mil huit cent quatre-vingt-
neuf cent un par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Viequery François Joseph, électricien,
de Brubon (Aoste, Italie) domicilié à Veytaux
célibataire

né à Burienq, le vingt quatre mai mil huit cent soixante treize
Brubon
fils de Pierre-Vincent Viequery, défunt,
et de Marie-Dauphine née Eugnot, à Brubon

2° Caloz Marie dite Valentine, sans profession,
de Chalais (Valais) domiciliée à Chalais
célibataire

née à Chalais, le vingt deux juin mil huit cent soixant trois
fille de Benjamin Caloz, agriculteur,
et de Marie née Audan, domiciliés à Chalais

Les publications ont eu lieu à Brubon, les douze & dix neuf mai,
à Chalais le premier mai & à Veytaux le trente avril
de cette année.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des époux.
Certificats de publications et
de non opposition.
Permis de célébration du Dep.
de justice & Police du 29 mai
1901.

Communiqué : à la Chancellerie
et à Chalais.

Signatures des époux :

F. Viequery.
Valentine Viequery

Signatures des témoins :

Maurice
Viequery Vincent

L'officier de l'état civil :

Aug. Poyais

Dans sa séance du 23 janvier 1925
le Grand Conseil du Canton du Valais
a accordé la naturalisation valaisanne
à Viequery François Joseph, mentionné
ci-contre, reçu bourgeois de Granges
(Valais).

Cette naturalisation s'étend également
à l'épouse du présumé.

Inscrit, le 24 mars 1925.

L'OFFICIER DE L'ETAT CIVIL

A. Buthold

N° 34
Favre-Monney

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui soit Juin mil ~~huit cent quatre vingt-~~

neufcent un par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Favre Jules Adrien, hôtelier

de Château d'Orx domicilié à Fernex

célibataire

né à Fernex le neuf Octobre mil huit cent soixante dix sept

fil de Adrien Favre défunt

et de Henricette née Loup à Fernex

2° Monney Soler, sans profession

de Châteland domiciliée à Fernex

célibataire

née à Fernex le vingt cinq Juin mil huit cent soixante dix huit

fille de Jean Antoine Monney, hôtelier à Fernex

et de Adeline née Piraz, défunte

Les publications ont eu lieu à Château d'Orx le dix neuf
Mai, à l'Orx le dix huit Mai et au Châteland le
dix huit Mai de cette année

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Acte de naissance de l'époux
Certificats de publications et
de non opposition.

Signatures des époux :

J. Favre
Soler

Signatures des témoins :

Ch. Monney
Ch. Favre

Communiqué : à Château d'Orx

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 35.

Gonceth Ruchonnet

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Aujourd'hui *quatre juin* mil ~~huit cent quatre vingt~~
neuf cent un par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

1° *Gonceth François-Auguste-Émile, maçon,*

de *Gessenay (Berne)* domicilié à *Vernex-Fontcroy*

célibataire

Lieu et date de la naissance :

né à *Aigle, le vingt-neuf Octobre* mil huit cent *soixante dix sept*

Noms, profession et

fils de *Auguste-Henri Gonceth, défunt,*

domicile des parents :

et de *Rose-Sophie née Berdoz, domiciliée à Vevey.*

Nom et profession de l'épouse :

2° *Ruchonnet Charlotte-Emma, blanchisseuse*

Lieu d'origine et de domicile :

de *Tuidoux et des Thiolyres* domiciliée à *Vernex*

Etat civil :

célibataire

Lieu et date de la naissance :

née à *Lancy, le neuf Octobre* mil huit cent *soixante dix huit*

Noms, profession et

fille de *Jean-Louis-Charles Ruchonnet, maréchal-ferrant,*

domicile :

et de *Marie-Augustine née Broz, domiciliée à Bevilard.*

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à *Gessenay, à Tuidoux & aux Thiolyres*
le dix-huit Avril & au Châtelard le seize Avril
de cette année.

RECTIFICATION

Par décision du *16 mai 1956*
le département de justice et police
du canton de Vaud a ordonné la
rectification de l'inscription ci-contre
en ce sens que *l'époux, ainsi*
que son père, soient dési-
gnés sous le patronyme
Gonceth et non Ruchonnet.

Juvenière, le 23 mai 1956

L'officier de l'état civil:

[Signature]
Communiqué aux officiers de l'état
civil de *Saint-Saphorin à*
Chexbres et d'Oron à Oron-
la-Ville.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des
époux
certificats de publications
et de non opposition.

Signatures des époux :

Gonceth François
Emma Gonceth

Signatures des témoins :

[Signature]
[Signature]

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 36.

Erismann - Stirnimann

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui six juin mil huit cent quatre vingt

neuf cent un par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Erismann Gottlieb photographe,

de Schloßrued (Argers) domicilié à Tract - Spitz

célibataire

né à Ried (Göding) le quatre juin mil huit cent soixante dix sept

fils de Jacob Erismann défunt,

et de Maria née Kugler, à Thurne.

2° Stirnimann Rosa-Anna, sans profession

de Chomstal - Niedersyl (Lucerne) domiciliée à Tract

célibataire

née à Lucerne le quatre Août mil huit cent quatre vingt deux

fille de Klaus Stirnimann, défunt,

et de Anna née Haas, à Niedersyl (Lucerne)

Les publications ont eu lieu à Schloßrued le dix huit mai, à Chomstal le vingt trois mai & aux Flanches le dix huit mai de cette année.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des époux
Certificats de publications
et de non opposition.
Certificat de la mère
de l'épouse.Communiqué : à Schloßrued et
à Chomstal

Signatures des époux :

G. Erismann
Rosa Erismann

Signatures des témoins :

L. Cochard
J. Erismann

L'officier de l'état civil :

Eug. Dreyfus

N° 37.
Poggio-Gallarotti

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile :

Date des publications :

Aujourd'hui leuit Juin mil huit cent quatre-vingt-neuf en par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Poggio Vincent Jacques Charles, mineur
de Turin (Italie) domicilié aux Arants
célibataire

né à Turin le seize Août mil huit cent soixante cinq
fils de Antonio Poggio, défunt
et de Christine née Toja aux Arants

2° Gallarotti Robt, ménagère
de Tonio (Novare, Italie) domiciliée à ux Arants
célibataire

née à Tonio le sept Juillet mil huit cent soixante seize
fille de Paul Charles Gallarotti, défunt
et de Thérèse née Giorta à Tonio

Les publications ont eu lieu à Châtelard le vingt deux Avril,
à Turin les vingt huit Avril et cinq Mai et à Tonio
les cinq et douze Mai de la présente année

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des
époux.
Permis de célébration
déclaré par le Département
de Justice et Police le 27 Mai
1907.

Communiqué : à la Chancellerie.

Signatures des époux :

Poggio Vincent
Robt Poggio

Signatures des témoins :

1° Georges Spiezlich
mineur

L'officier de l'état civil :

Proffsch

N° 38
Pilet - Fayot

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui quatorze juin mil huit cent quatre-vingt-neuf ont par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

1° Pilet Emile, agriculteur,
de Villeneuve domicilié à Veytaux
célibataire

né à Villeneuve le vingt deux mil huit cent soixante deux
fils de Charles - François Pilet défunt,
et de Louise - Emilie née Falguier, domiciliée à Veytaux.

2° Fayot Odèle - Louise, sans profession,
de Concelles près Conciise domiciliée à Veytaux
célibataire

née à Veytaux le dix-huit février mil huit cent soixante deux
fille de Jean - Vincent Fayot, boulanger,
et de Odèle née Bernard, domiciliés à Veytaux.

Les publications ont eu lieu à Villeneuve et à Concelles le trois
mai et à Veytaux le deux juin de cette année.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :
Acte de naissance de l'époux
Certificats de publications et
de non opposition

L'acte de naissance de l'épouse
est au Vol. I, fol. 119

Communiqué : à Villeneuve et à
Conciise

Signatures des époux :
Emile Pilet
Louise Pilet

Signatures des témoins :
Fritz Armantz
Heller

L'officier de l'état civil :
Eug. Pérois

N° 39

Mottier - Ruff

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt juin mil huit cent quatre vingt
neuf cent un par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Mottier Marcel, fleuriste
de Ormont-dessous domicilié au Trait-Montreux
célibataire

né au Chêne, le dix-neuf Novembre mil huit cent soixante huit
fils de Charles-Louis Mottier, défunt,
et de Isabelle née Favre, domiciliée au Trait

2° Ruff Emma-Clara-Anna, sans profession,
de Donanne (Berne) domiciliée au Trait
célibataire

née à Vevay, le vingt-trois Août mil huit cent soixante quinze
fille de Abram Ruff,
et de Elisabeth-Emma Santschi, domiciliés au Trait

Les publications ont eu lieu à Ormont-dessous le vingt quatre
mai, à Donanne le vingt deux mai et aux Stambes
le vingt deux mai de cette année.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Acte de naissance de
l'épouse
Certificats de publications
et de non opposition
(Acte de naissance de l'époux
est au Vol. XII, fol. 49)

Communiqué : à Ormont-dessous
et à Donanne

Signatures des époux :

Marcel Mottier
Emma Mottier

Signatures des témoins :

E. Huetoux
H. Veillard

L'officier de l'état civil :

Emil Perroz

N° 40

Wehli - Martin

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui *vingt-deux juin* mil huit cent quatre-vingt-
neuf cent un par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

1° *Wehli Jean-Joseph, conducteur typographe,*
de *Staufayon (Fribourg),* domicilié à *Clarens*
célibataire

né à *Fribourg le quinze Octobre* mil huit cent ~~vingt~~ *vingt-dix-sept*
fils de *Jacques Wehli, défunt,*
et de *Marie-Marguerite née Puelhart, à Fribourg.*

2° *Martin Rosa, sans profession*
de *Froiderville* domiciliée à *Clarens*
célibataire

née à *Chêne, le vingt-sept juin* mil huit cent quatre-vingt ~~un~~
fille de *Jean-Auguste Martin,*
et de *Saline-Emilie née Ramel, tous deux vivants.*

Les publications ont eu lieu à *Staufayon le sept juin, à Froiderville*
le six juin et au Châtelard le cinq juin de cette
année.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Acte de naissance du fiancé.
Certificats de publications et de
non opposition.

Consentement du futur de l'épouse.
(L'acte de naissance de la fiancée
est au P. II folio 204.)

Communiqué : à *Staufayon et*
à Solier-le-Grand.

Signatures des époux :

Joseph Wehli.
Rosa Wehli

Signatures des témoins :

Dulce Bongler,
L. Cochard

L'officier de l'état civil :

Eugène Pignatari

Par décision du *20 septembre 1952*
le Département de Justice et Police
du Canton de Vaud a ordonné la rec-
tification de l'acte ci-contre, en ce
sens que le nom patronymique
des intéressés soit orthographié
Wohli et non *Wetali.*

Montreux, le *23 septembre 1952.*

L'officier de l'état civil :

T. P. Schneider

N° 41.
Genier - Borgatta

Aujourd'hui vingt quatre juin mil huit cent quatre vingt neuf cent un par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :
1° Genier Jules-Henri, pionnier,
de Thierrrens domicilié à Charney
célibataire

Nom et profession de l'époux :
Lieu d'origine et de domicile ;
Etat civil :

né à Charney, le dix Septembre mil huit cent soixante seize
fils de Charles-François Genier, agriculteur,
et de Virginie née Polliceni, domiciliés à Charney.

Lieu et date de la naissance :
Noms, profession et
domicile des parents :

2° Borgatta Lomenica, sans profession,
de Nonio (Torre, Italie) domiciliée à Charney
célibataire

Nom et profession de l'épouse :
Lieu d'origine et de domicile :
Etat civil :

née à Nonio, le vingt deux Septembre mil huit cent quatre vingt trois
fille de Arcangelo Borgatta, défunt,
et de Albina née Tollini, à Nonio.

Lieu et date de la naissance :
Noms, profession et
domicile :

Les publications ont eu lieu à Thierrrens, le deux mai, à Nonio
le deux et dix neuf mai et au Châtelard le
huitième Avril de cette année.

Date des publications :

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :
Actes de naissance des époux.
Certificats de publications et de non opposition.
Certificat de la mère de l'épouse.
L'acte de décès du père de l'épouse est au Vol. 9, folio 294, de Nonio.
Communiqué : à St. Georges et à la Chancellerie

Signatures des époux :
Genier Henri
Domenica Genier
Signatures des témoins :
Vivier
J. Martin
L'officier de l'état civil :
L'officier de l'état civil

N° 42

Jacquier-Wherriller

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-six juin mil huit cent quatre-vingt

neuf cent un par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

1° Jacquier Camille-Jean-François, cuisinier,

de Brian les Pains (H. L.), domicilié aux Arants sur Pontaux

célibataire

né à Brian les Pains, le dix-huit juillet mil huit cent soixante-seize

fils de Auguste-François Jacquier, conierge,

et de Louise née Pondonis, tous deux à Brian les Pains.

2° Wherriller Carolina, caftière,

de Hapselheim (Haut-Rhin), domiciliée à Loup (Haut-Rhin),

célibataire

née à Hapselheim, le vingt-trois avril mil huit cent soixante-onze

fille de Johann-Paul Wherriller, défunt,

et de Anna-Paria née Kueger, domiciliée à Hapselheim

Les publications ont eu lieu à Brian les Pains les vingt et deux

Mai, à Hapselheim du vingt-huit Mai au quatre Juin et au
Châtelard le quatre Juin de cette année.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des époux.
Brevets de publication au Châtelard.
Permis de célébration du Dep. de
Justice & Police du 20 juin 1901.
(Les autres pièces sont déposés à
ce Département)

Communiqué : à la Chancellerie.

Signatures des époux :

Jacquier Camille

Jacquier Carolina

Signatures des témoins :

J. Etter

J. Berger

L'officier de l'état civil :

Eug. Prieis

N° 43
Bachelin - Schira

Nom et profession de l'époux :
Lieu d'origine et de domicile ;
Etat civil :

Aujourd'hui vingt-sept juin mil huit cent quatre-vingt-neuf ont un par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :
1° Bachelin Charles-Ferdinand, confiseur,
de Neuchâtel et Courmoulin domicilié à Berne
celibataire

Lieu et date de la naissance :
Noms, profession et
domicile des parents :

né à Yverdon, le dix-huit Septembre mil huit cent soixante douze
fils de Charles-Désiré Bachelin, défunt,
et de Louise-Fanny née Jeannin, à Yverdon.

Nom et profession de l'épouse :
Lieu d'origine et de domicile :
Etat civil :

2° Schira Aminta, demoiselle de magasin,
de Loco (Tessin) domiciliée à La Courmoulin-Fontenay
celibataire

Lieu et date de la naissance :
Noms, profession et
domicile :

née à Loco, le dix-huit juillet - mil huit cent soixante seize
fille de Daniel Schira, défunt,
et de Gabrielle née Tacchini, à La Courmoulin-Fontenay

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Berne le onze mai, à Loco le douze mai, à Neuchâtel, à Courmoulin et au Châtelard le treize mai de cette année.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Autorisation de célébration
délivrée par l'officier
de l'état-civil de Berne
le 6 juin 1901.

Signatures des époux :

Ferdinand Bachelin
A. Bachelin

Signatures des témoins :

Moehring
Schira

Communiqué : à Neuchâtel, à
Berne, à Courmoulin et à Loco.

L'officier de l'état civil :

Eug. Piquois

N° 44
 Guenzi - Zoder

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-sept juin mil huit cent quatre-vingt-neuf

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Guenzi Jules-Pierre-Etienne, mason

de Châtelard domicilié à Clavens

celibataire

né à Clavens, le vingt-six Décembre mil huit cent soixante-dix-sept

fil de Elie-Jean-Baptiste Guenzi, entrepreneur,

et de Emma-Henriette-Rosalie née Dupraz, à Clavens.

2° Zoder Marie-Anne, sans profession

de Auri (Berne) domiciliée à Brienz (Berne)

celibataire

née à Steffisburg, le dix-sept Novembre mil huit cent soixante-dix-huit

filles de Frédéric Zoder défunt,

et de Margaretha née Flick, à Brienz

Les publications ont eu lieu au Châtelard, à Auri et à

Brienz le vingt-quatre Mai de cette année

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Acte de naissance de l'époux

Certificats de publications et de non opposition.

(L'acte de naissance de l'époux est au Vol. I fol. 215)

Communiqué : à Auri et à Brienz.

Signatures des époux :

Jules Guenzi

Marie Guenzi

Signatures des témoins :

M. Demarchi

M. Zapp

L'officier de l'état civil :

Eng. Dupraz

N° 45.

Aizzolini - Tornay

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile :

Date des publications :

Aujourd'hui *vingt neuf juin* mil huit cent ~~quatre-vingt~~
~~neuf cent un~~ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° *Aizzolini Charles-Gaudenz, mason*
de *Logno (Novare, Italie)* domicilié au *Chêne-Fontaine*
célibataire

né à *Logno, le vingt deux janvier* mil huit cent *soixante dix*
fils de *François Aizzolini, fondeur, à Logno*
et de *Thérèse née Franzini, défunte.*

2° *Tornay Marie-Catherine, domestique,*
de *Volleges (Valais)* domiciliée au *Trait-Fontaine*
célibataire

née à *Levon de Volleges le six Septembre* mil huit cent *soixante quinze*
fille de *Emile-Antoine Tornay, défunt,*
et de *Catherine-Angeline née Pelland, à Charat.*

Les publications ont eu lieu à *Logno les deux & dix-neuf Mai,*
à Volleges le trente Avril, au Châtelard et aux
Blanches le vingt-neuf Avril de cette année.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des époux
certificats de publications
et de non opposition -
Permis de célébration du
Département de justice
à Palis du 5 juin 1901.

Communiqué : à la *Chancellerie*
et à *Vollege.*

Signatures des époux :

Aizzolini Charles
Catherine Aizzolini

Signatures des témoins :

Menerveri Victor
Vigilino Ach

L'officier de l'état civil :

Eug. P. P. P.

N° 46.

Henchoz - Deprez

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui *trois juillet* mil huit cent quatre-vingt-

neuf cent un par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° *Henchoz François-Louis, mécanicien,*

de *Rafinière* domicilié à *Crin*

célibataire

né à *Forel, le trente un Mars* mil huit cent *soixante quatre*

fil de *Daris-François-Gabriel Henchoz, journalier,*

et de *Françoise née Carin, domiciliés à Crin.*

2° *Deprez Jeanne-Eugénie, négociante,*

de *Lutry & Forel* domiciliée à *Toritet*

célibataire

née à *Lutry, le vingt quatre juillet* mil huit cent *soixante dix huit*

filles de *Louis Deprez, défunt*

et de *Clara-Emma née Hadenot, domiciliés à Toritet*

Les publications ont eu lieu à *Rafinière & à Lutry le quinze*

juin, à Forel le quatorze juin, au Châtelard

et aux Hautes le treize juin de cette année.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

*Acte de naissance de l'épouse
certificats de publications
et de non opposition.*

*(Acte de naissance de l'époux
est au Vol. 12 p. 331, de
l'Art de Pontremur)*

Communiqué : à *Rafinière, à
Lutry et à Forel.*

Signatures des époux :

François Henchoz

Jeanne Henchoz

Signatures des témoins :

Mourouze

A. Pouden

L'officier de l'état civil :

Eug. Dupuis

Par jugement du Tribunal du
Sécher de Neuchâtel rendu
en date du *13 octobre 1932* déclaré
définitif et exécutoire le *22 novembre*
1932 le mariage inscrit ci-contre,
a été dissous par le divorce.
Le Tribunal a fixé à *un an* le
délai pendant lequel les conjoints
ne pourront contracter un nouveau
mariage.

Inscrit le *30 novembre 1932*

L'officier de l'état civil :

J. Pouden

N° 47
Zaina - Tonini

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile :

Date des publications :

Aujourd'hui six juillet _____ mil huit cent quatre vingt
neuf cent un _____ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Zaina Jaques, mineur, _____
de Sonico (Pescia, Italie) _____ domicilié aux Orants Pontoux
célibataire _____

né à Sonico, le six Septembre _____ mil huit cent soixante seize
fils de Antoine Zaina, cantinier, _____
et de Lucie née Tonini, domiciliés aux Orants. _____

2° Tonini Agnès, sans profession, _____
de Loreno (Pescia) _____ domiciliée à ux Orants
célibataire _____

née à Loreno, le vingt-deux Janvier _____ mil huit cent soixante dix neuf
fille de Giudetta Baldoni, domiciliée à Loreno. _____
et de _____

Les publications ont eu lieu à Sonico et à Loreno les vingt-un et
vingt-huit Avril & au Châtelard le neuf Avril de
cette année.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des époux.
Certificats de publications au
Châtelard. - Formis de célébration
du Dep. de Justice & Police du 14 Juin
1901, lequel mentionne les pièces
déposés à ce Département.

Communiqué : à la Chancellerie.

Signatures des époux :

Zaina Giacomo
Zaina Agnese

Signatures des témoins :

Mourrey
Martin

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 48.

Perrin - Hennion

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vis juillet mil huit cent quatre-vingt-neuf ont en par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

1° Perrin Charles-Amand, cultivateur,
de Carouge (Genève) domicilié à la Pauriaz, Pontevise
célibataire

né à la Chaux-de-fonds, le treize mars mil huit cent soixante-dix-neuf
fils de Charles Perrin, défunt,
et de Adèle née Dubois, à la Chaux-de-fonds.

2° Hennion Alice, cuisinière
de Belmont sur Yverdon domiciliée à Truit Pontevise
célibataire

née à Yverdon, le vingt janvier mil huit cent soixante-treize
fille de Jean-David Hennion, défunt,
et de Elise née David, domiciliée à Belmont.

Les publications ont eu lieu à Carouge, au Châtelard et aux
Planches le quatorze juin et à Belmont le quinze
juin de cette année.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Copies de naissances des
époux.
Certificats de publications
et de non opposition.

Signatures des époux :

Charles Perrin
Alice Perrin

Signatures des témoins :

Alb. Guignat
Em. Jougoux, Dill

Communiqué : au Bureau can-
tonal de l'état-civil à Genève
et à Belmont

L'officier de l'état civil :

Em. Jougoux

N° 49.

Heifer - Imbach

Aujourd'hui *huit juillet* _____ mil ~~huit cent quatre vingt~~
~~nuf cent un~~ _____ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

Nom et profession de l'époux :

1° *Heifer Johann, tailleur,* _____

Lieu d'origine et de domicile :

de *Joslovitz* ^{*ancien*} *par: Nâren* _{*autrichien*} domicilié à *La Courmayeur - Pontreux*

Etat civil :

célibataire

Lieu et date de la naissance :

né à *Joslovitz*, le *premier Mai* _____ mil huit cent *soixante deux*

Noms, profession et

fil de *Franz Heifer, charpentier,* _____

domicile des parents :

et de *Therisia* née *Koumirtz*, domiciliés à *Joslovitz* _____

Nom et profession de l'épouse :

2° *Imbach Anna, couturière* _____

Lieu d'origine et de domicile :

de *Wohlhusen (Lucerne)* _____ domiciliée à *La Courmayeur - Pontreux*

Etat civil :

célibataire

Lieu et date de la naissance :

née à *Reufroy*, le *vingt Mars* _____ mil huit cent *soixante six*

Noms, profession et

fille de *Henrich Imbach, défunt,* _____

domicile :

et de *Paris* née *Hey*, à *Reufroy (Lucerne)* _____

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à *Joslovitz* le *huit Avril* au *vingt-deux*
Mai, à *Wohlhusen* le *vingt-cinq Avril* et au *Châtelard*
le *vingt-deux Avril* de cette année.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des époux
Certificats de publications
et de non-opposition.
Permis de célébration du
Département de justice et
Police du 5 Juin 1901.

Communiqué : à la *Chancellerie*
et à *Wohlhusen.*

Signatures des époux :

Johann Heifer
Anna Heifer

Signatures des témoins :

M. Meunier
G. Krub

L'officier de l'état civil :

Lug...

N° 50

Sauvain-Wittrich

Aujourd'hui vingt-six juillet mil huit cent quatre-vingt-

neuf cent un par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

Nom et profession de l'époux :

1° Sauvain Oscar, cuisinier,

Lieu d'origine et de domicile :

de Courrendlin (Berne) domicilié à Vernex Fontenay

Etat civil :

célibataire

Lieu et date de la naissance :

né à Pontier, le deux juillet mil huit cent soixante quatre

Noms, profession et

fils de Victor Sauvain, défunt,

domicile des parents :

et de Louise née Wyss, à Luerna.

Nom et profession de l'épouse :

2° Wittrich Maria - Anna, sans profession

Lieu d'origine et de domicile :

de Trub (Berne) domiciliée au Chêne-Fontenay

Etat civil :

célibataire

Lieu et date de la naissance :

née à Kappel (Solure) le vingt-trois août mil huit cent soixante sept

Noms, profession et

fille de Christian Wittrich, boucher,

domicile des parents :

et de Anna née Schenk, domiciliés à Reconvilier

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Courrendlin, à Trub et au
Châtelard le neuf juillet de cette année

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :
Actes de naissance des
époux
Certificats de publications
et de non opposition

Signatures des époux :
O. Sauvain
Marie Sauvain

Signatures des témoins :
E. Schaffner
H. Heintz

Communiqué : à Courrendlin
et à Trub

L'officier de l'état civil :
Eug. Puyat

Par jugement du Tribunal du
District de Vevey rendu
en date du 29 août 1918, déclaré
définitif et exécutoire le 6 janvier
1919, le mariage inscrit ci-contre,
a été dissous par le divorce.
Le Tribunal a fixé à — an le
délai pendant lequel l —
ne pourr — contracter un nouveau
mariage.

Inscrit le 20 janvier 1919
L'officier de l'état civil
E. Puyat

N° 51
 Wyss - Tittet

Aujourd'hui vingt-sept juillet mil huit cent quatre-vingt-neuf cent un par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

Nom et profession de l'époux :

1° Wyss François-Philippe, *seigneur*

Lieu d'origine et de domicile :

de Gessenay (Borne) domicilié à Ranchamp-Hautreux

Etat civil :

célibataire

Lieu et date de la naissance :

né à Bex, le quatre Octobre mil huit cent soixante-dix

Noms, profession et

fils de Jean-Louis Wyss, *défunct*

domicile des parents :

et de Victoire née Hathey, domiciliée à Aigle

Nom et profession de l'épouse :

2° Tittet Aimée-Louisa, *seigneur*

Lieu d'origine et de domicile :

de Ormont-Depens domiciliée à Clavens-Hautreux

Etat civil :

célibataire

Lieu et date de la naissance :

née à Bex, le treize Décembre mil huit cent soixante-dix-neuf

Noms, profession et

fille de François-Aimé Tittet, *gypseur*

domicile :

et de Marie-Louisa née Lächler, domiciliée à Bex

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Gessenay le trois juillet, à Ormont-Depens le quatre juillet et au Châtelard le deux juillet de cette année

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

*Actes de naissance des époux
 Certificats de publications
 et de non opposition*

Signatures des époux :

*Wyss François
 Aimée Wyss*

Signatures des témoins :

*[Signature 1]
 J. Martin*

Communiqué : à Gessenay et à Ormont-Depens

L'officier de l'état civil :

[Signature de l'officier]

N° 52
Stalder - Curdy

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt sept juillet mil huit cent quatre vingt neuf ont eu par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

1° Stalder Jean Joseph, camionneur,
de Faibach (Lucerne) domicilié à Clarens
célibataire

né à Romanens le vingt un Décembre mil huit cent soixante sept
Fribourg
fils de François Stalder, agriculteur, à Tulle
et de Hélène née Buchilly, défunte.

2° Curdy Julie Alice, cuisinière,
de Thonon (Haute Savoie) domiciliée à Clarens

veuve de Marie Jules Compagnon des le douze
mars mil huit cent quatre vingt quinze

née à Tardet le sept Août mil huit cent soixante neuf
fille de Jean François Curdy,
et de Elisabeth née Eymann, défunte.

Les publications ont eu lieu à Faibach le vingt sept juin,
à Thonon les vingt trois et trente juin, et au
Chablais le vingt juin de cette année

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Acte de naissance de l'époux
Acte de premier mariage
de l'épouse
Acte de décès de son premier
mari
Certificats de publications &
non opposition
Communiqué à Marbach et à
la Chancellerie.

Signatures des époux :

J. Stalder
Julie Stalder

Signatures des témoins :

Antoine Stalder
Gustave Studij

L'officier de l'état civil :

Eng. P. P. P.

Par jugement du Tribunal du District
de Vevey rendu
en date du 5 Février 1928 déclaré
définitif et exécutoire le 16 avril 1928
le mariage inscrit ci-contre
a été dissous par le divorce.
Le Tribunal a fixé à un an, le
délai pendant lequel le défendeur
ne pourra contracter un nouveau
mariage.

Montreux, le 27 avril 1965
L'officier de l'état civil
J. P. P.

N° 53

Herrmann - Stähli

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-neuf juillet mil huit cent quatre-vingt-neuf cent un par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Herrmann Carl-Valentin-Edmund, musicien de Grossenlupnitz (Saxe Weimar) domicilié à la Roumay-Montreux célibataire

né à Grossenlupnitz, le trois Mars mil huit cent soixante quinze fils de Jean-Valentin Herrmann, agriculteur, et de Barbara-Elisabeth née Puppert, à Grossenlupnitz 2° Stähli Maria-Johanna, négociante de Brienz (Berne) domiciliée à la Roumay célibataire

née à Brienz, le onze Mars mil huit cent soixante quinze fille de Pierre Stähli, sculpteur, et de Marianna née Kepheli, à Brienz.

Les publications ont eu lieu à Grossenlupnitz du vingt-huit juin au treize juillet, à Brienz et au Châtelard le vingt-quatre juin de cette année

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des époux
Certificats de publications et de non opposition
Permis de célébration du Département de Justice et Police du 25 juillet 1901

Communiqué : à la Chancellerie et à Brienz.

Signatures des époux :

Edmund Herrmann
Maria Herrmann

Signatures des témoins :

Emmet Koeselmann
Otho Lempy

L'officier de l'état civil :

Eng. Poppo

J'essais d'une lettre de bourgeoisie notariée C. Rosset à Montreux le 26 mai 1914 et visée par le Conseil d'Etat dans le délai légal, que Carl-Valentin Edmund Herrmann l'acte de mariage est ci-contre, a acquis pour lui et sa famille la bourgeoisie de la Commune du Châtelard

Inscrit le onze juillet mil neuf cent quatorze surant Office de la Chancellerie de l'Etat du 19 juin 1914

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 54
Mudry-Cochard

Aujourd'hui trente juillet mil huit cent quatre-vingt-

neuf cent un par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

Nom et profession de l'époux :

1° Mudry John - Alexis parqueteur,

Lieu d'origine et de domicile :

de Seytroux (H. Savoie), domicilié à la Corsay-Pombreneux

Etat civil :

célibataire

Lieu et date de la naissance :

né à Genere, le quatorze février mil huit cent soixante dix-neuf

Noms, profession et

fils de Pierre-Joseph Mudry, défunt,

domicile des parents :

et de Marie-Jacqueline-Delphine née Repoux, à la Corsay

Nom et profession de l'épouse :

2° Cochard Elise-Emma, sans profession,

Lieu d'origine et de domicile :

de Châtelard domiciliée à la Pourmay

Etat civil :

célibataire

Lieu et date de la naissance :

née à la Pourmay, le douze juin mil huit cent quatre-vingt-deux

Noms, profession et

fille de Charles-Emmanuel dit Henri Cochard, batelier,

domicile des parents :

et de Elise-Marie née Henchoz, domiciliés à la Pourmay

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Seytroux les trente juin et sept juillet, au Châtelard et aux Planches le vingt-cinq juin de cette année.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des époux.
Certificats de publications.
Acte de décès du père de l'époux.
Acte de consentement de la mère de l'époux et du père de l'épouse.
Jours de célébration du 18 juillet 1907.
Communiqué :

à la Chancellerie

Signatures des époux :

John Mudry.
Emma Mudry.

Signatures des témoins :

Chevallay Eugène
Gustave Lucet

L'officier de l'état civil :

Eug. Boyois

N° 55.

Contesse Delacretay

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile :

Date des publications :

Aujourd'hui premier Août mil huit cent quatre-vingt-
neuf cent un par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Contesse Louis-Samuel, cocher-jardinier
de Dailens domicilié à Veytaux
célibataire

né à Vercy, le dix Octobre mil huit cent soixante seize
fils de Samuel Contesse, peintre
et de Charlotte-Jenny née Chaubert, à Vercy.

2° Delacretay Lina-Jenny, cuisinière,
de Gronne domiciliée à Roche
célibataire

née à Villeneuve, le dix Octobre mil huit cent soixante dix sept
fille de Jean-Henri Delacretay, agriculteur
et de Sophie-Simile née Aubert, à Roche

Les publications ont eu lieu à Dailens le trois juillet, à
Gronne & à Roche le quatre juillet & à
Veytaux le trois juillet de cette année.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des
époux
Certificats de publications
et de non opposition

Communiqué : à Dailens, Aigle
et Villeneuve.

Signatures des époux :

Louis Contesse

Lina Contesse

Signatures des témoins :

Félix Kinner

François Bergaud

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 56
Michel-Monod

Aujourd'hui huit Août mil huit cent quatre-vingt-

Nom et profession de l'époux :

neufcent un par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

Lieu d'origine et de domicile :

1° Michel Vincent Monod, agriculteur

Etat civil :

de Châtelard domicilié à Tallens

celibataire

Lieu et date de la naissance :

né à Tallens le deux Août mil huit cent soixante-trois

Noms, profession et

fils de Pierre Louis Michel, défunt

domicile des parents :

et de Marie Sophie née Besson à Tallens

Nom et profession de l'épouse :

2° Monod Adèle, sans profession

Lieu d'origine et de domicile :

de Châtelard, Noville et Remay domiciliée à Longjumeau

Etat civil :

celibataire

Lieu et date de la naissance :

née à Comex le trois Décembre mil huit cent soixante-dix-neuf

Noms, profession et

fille de Jules Monod, agriculteur à Longjumeau

domicile des parents :

et de Marie Louise née Lefour, défunte

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Châtelard le vingt-deux
Juillet, à Noville et à Remay le vingt-quatre
Juillet de la présente année.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Les actes de naissance
sont au registre du
présent arrondissement

Signatures des époux :

Louis Michel
Adèle Michel

Signatures des témoins :

H. Bellus
Morès Louis

Communiqué : à Villeneuve.

L'officier de l'état civil :

L. Rodet

N° 57.
Dubochet - Borlat

Aujourd'hui *neuf Asuit* _____ mil huit cent quatre vingt-
neuf cent un _____ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

Nom et profession de l'époux :
Lieu d'origine et de domicile ;
Etat civil :

1° *Dubochet Edouard, cultivateur,* _____
de *Châtelard* _____ domicilié à *Chailly* _____
célibataire _____

Lieu et date de la naissance :
Noms, profession et
domicile des parents :

né à *Chailly, le quatorze Octobre* mil huit cent *cinquante neuf*
fils de *Vincent Dubochet,* _____
et de *Marie-Julie née Loup, les deux décédés.* _____

Nom et profession de l'épouse :
Lieu d'origine et de domicile :
Etat civil :

2° *Borlat Julie, sans profession,* _____
de *Ormont-dejeux* _____ domiciliée à *Chailly* _____
célibataire _____

Lieu et date de la naissance :
Noms, profession et
domicile :

née à *Chailly, le dix-sept juillet* mil huit cent *soixante-seize*
fille de *Louis-Henri Borlat, défunt,* _____
et de *Mme Louise née Barbey, domiciliée à Chailly.*

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à *Châtelard le quinze juin*
et à Ormont-dejeux le seize juin de cette
année.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :
Certificats de publications
et de non opposition
les actes de naissance
des époux sont aux :
Vol. XI ancien, folio 46 g
Vol. I nouveau, folio 57.
Communiqué : à *Ormont-dejeux.*

Signatures des époux :
E. Dubochet
Julie Dubochet

Signatures des témoins :
J. Mottet
dejeux

L'officier de l'état civil :
Eng. Préjean

N° 58

Witschi-Schmied

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui dix Août mil huit cent quatre-vingt

neuf cent un par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Witschi Edouard, portier,

de Brien sur Oser (Berne) domicilié à Territet

célibataire

né à Brien, le douze Août mil huit cent cinquante deux sept

fils de Rodolphe Witschi, mécanicien,

et de Maria née Heimgart, domiciliés à Lengnau

2° Schmied Louise, femme de chambre,

de Wilderswyf (Berne) domiciliée à Territet

célibataire

née à Wilderswyf, le vingt quatre juillet mil huit cent cinquante trois

fille de Jean Schmied, dévot,

et de Adelaïde née Jorin, à Wilderswyf

Les publications ont eu lieu à Brien, le vingt-cinq juillet,

à Interlaken le vingt-sept juillet & aux Flanches

le vingt-cinq juillet de cette année.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance
des époux.
Certificats de publications
et de non opposition.

Communiqué : à Brien et à

Interlaken.

Signatures des époux :

Edouard Witschi

Louise Witschi

Signatures des témoins :

B. Maxon

H. Meecher

L'officier de l'état civil :

Eug. Prévost

N° 59
Berthoud - Stoeckly

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-un Août mil huit cent quatre-vingt-neuf cent un par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Berthoud Isaac, chef de cuisine,

de Saligny (Genève), domicilié à Pont Fort (Montreux)

veuf de Henriette née Fomobert des le vingt-deux Avril mil huit cent quatre vingt quinze

né à Saligny le neuf novembre mil huit cent quarante-cinq

fil de Jacques-Jacques Berthoud,

et de Jeanne née Granton, défunte.

2° Stoeckly née Hubscher, Anna, commerçante,

de Kohlen (Argovie), domiciliée au Trait (Montreux)

veuve de Gustave Stoeckly des le trois Avril mil huit cent quatre vingt dix-neuf

née à Kohlen, le dix-neuf juillet mil huit cent soixante huit

fille de Jean Hubscher, défunt,

et de Marie-Anna née Heber, à Kohlen

Les publications ont eu lieu à Saligny le quatre Août à Kohlen le trois Août et aux Planches le deux Août de cette année.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Certificats des premiers ma-
riages des époux.

Copies de décès de leurs
précédents conjoints.

Certificats de publications
et de non opposition.

Communiqué : à Saligny et à
Kohlen

Signatures des époux :

Isaac Berthoud

Anna Berthoud

Signatures des témoins :

Elles Schaffner

W. Suvain

L'officier de l'état civil :

Aug. Prosser

N° 60.

Gugolz Philippe

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt quatre Août mil ~~huit cent quatre vingt~~
neuf cent un par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Gugolz Armand, employé,
de Erlebach (Jurich), domicilié à Trait-Hombourg
célibataire

né à Genève, le treize juin mil huit cent soixant dix sept
fils de Gottlieb Gugolz, bûcheron, à Dagobheim,
et de Jeanne Antoinette née Brelat, défunte.
2° Philippe Octavie, sans profession,
de Messery (Haut Savoie) domiciliée à Trait
célibataire

née à Messery, le vingt Août mil huit cent soixant dix sept
fille de Faustin Philippe,
et de Jeanette née Servage, défunte.
Les publications ont eu lieu à Erlebach le vingt Août, à
Messery le vingt et dix huit Août et aux Marchés
le vingt Août de cette année.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des époux
Actes de décès des père et
mère de l'épouse.
Certificats de publications
et de non opposition.

Communiqué : à Erlebach et
à la Chancellerie.

Signatures des époux :

Armand Gugolz
Octavie Gugolz

Signatures des témoins :

Ch. Aubert
J. Vallier

L'officier de l'état civil :

Eug. Boyer

N° 101
Richter - Soraz

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-six Août mil huit cent quatre-vingt-neuf cent un par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Richter Ernest, éditeur,
de Rome (Italie) domicilié à Rome
célibataire

né à Rome, le vingt-trois Août mil huit cent soixante-troize
fils de Henri Richter,
et de Amalia née Giannini.

2° Soraz Elise-Julie,
de Villars Sainte-Croix domiciliée à Lyon
célibataire

née à Lausanne, le trente-un Janvier mil huit cent soixante-troize
fille de Auguste Soraz,
et de Marie née Penitrey.

Les publications ont eu lieu à Rome le quatre Août, à Villars-Sainte-Croix le neuf Août et à Lyon le sept Août de cette année.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Autorisation de célébration
de l'officier de l'état-civil
de Lyon du 23 Août 1901.

Signatures des époux :

Ernest Richter
Elise Richter

Signatures des témoins :

Mme Soraz Augusta Soraz
Mlle Penitrey

Communiqué : à la Chancellerie,
à Besençon et à Lyon.

E. Becker.
L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 62

Aujourd'hui deux Septembre mil huit cent quatre vingt

Vorogoukine Vassilkovsky neuf cent un par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

Nom et profession de l'époux :

1° *Vorogoukine Serge, rentier,*

Lieu d'origine et de domicile :

de *Poltova - Nipitorka (Russie) domicilié à ux Orants sur Pontreux*
Diocèse de Kharkov district de Bogodoukov.

Etat civil :

célibataire

Lieu et date de la naissance :

né à *Poltova - Nipitorka, le premier Avril mil huit cent soixante dix huit*

Noms, profession et

filz de *notable héritaire Nicolas Vassilievitch Vorogoukine*

domicile des parents :

et de *Via Petrouna, les deux décédés.*

Nom et profession de l'épouse :

2° *Vassilkovsky Olga, sans profession*

Lieu d'origine et de domicile :

de *Sébénist, Province de Vittebsk domiciliée à ux Orants*
Russie

Etat civil :

célibataire

Lieu et date de la naissance :

née à *Belok, province de Grodnenst, le quatre Mars mil huit cent soixante quatre*

Noms, profession et

fille de *Karl Karlov Vassilkovsky, défunt,*

domicile des parents :

et de *Martine Petrouna, à Sébénist*

Date des publications :

Les publications ont eu lieu au *Châtelard (Pontreux) le*

vingt juillet mil neuf cent un

Suivant certificat joint au dossier le mariage ci-contre des époux Vorogoukine Vassilkovsky a été célébré religieusement dans l'église russe de Genève le quatre Septembre mil neuf cent un. Induit le six Septembre mil neuf cent un.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

copie certifiée des actes de naissance des époux
Certificat de publication au Châtelard
Procès de célébration du Département de Justice & Police
du 1^{er} Août 1901

Communiqué : à la Chancellerie
(en 2 doubles)

Signatures des époux :

Serge Vorogoukine
Olga Vorogoukine

Signatures des témoins :

J. Martin
E. Reichard

L'officier de l'état civil :

Eng. Pérois

N° 63
Lometti - Schuler

Aujourd'hui *trois Septembre* mil huit cent quatre-vingt
neuf cent un par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

Nom et profession de l'époux :

1° *Lometti Napoléon Auguste - Bartolomé, mineur,*

Lieu d'origine et de domicile :

de *Armeno (Praxe, Italie)* domicilié aux *Planches*

Etat civil :

veuf de Marie Anne Virginie Devaud née Pichet des
le vingt-cinq juillet mil neuf cent,

Lieu et date de la naissance :

né à *Armeno*, le deux *mars* mil huit cent *quarante deux*

Noms, profession et

filis de *Baptiste Lometti,*

domicile des parents :

et de *Marie née Sala, les deux décedés.*

Nom et profession de l'épouse :

2° *Schuler Maria Margaritha, cuisinière,*

Lieu d'origine et de domicile :

de *Tarel (Fribourg)* domiciliée aux *Planches*

Etat civil :

célibataire

Lieu et date de la naissance :

née à *Aranches*, le sept *Novembre* mil huit cent *quarante sept*

Noms, profession et

filie de *Ulrich Schuler,*

domicile :

et de *Anna Maria née Sulury, les deux décedés.*

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à *Armeno* les *quatre et cinq Août*
à *Tarel* le *vingt-quatre juillet* & aux *Planches* le
vingt-trois juillet de cette année.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Acte du premier mariage.
Certificats de publications.
Fornis du Département de Justice et
Télex du 29 Août 1901.
L'acte de décès de la première
femme de l'époux est au Vol. 9, folio 249.

Communiqué : à la *Chancellerie*
et à *Tarel.*

Signatures des époux :

Lometti
Marguerite Lometti

Signatures des témoins :

Lometti Giuseppe
Bartoli Giovanni

L'officier de l'état civil :

Eug. Pujais

N° 64

Held Anderegg

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui neuf Septembre mil ~~huit cent quatre vingt~~
neuf cent un par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

1° Held Charles Benjamin, négoçant,
de Genève domicilié à Bâle
célibataire

né à Genève le trois Décembre mil huit cent soixante six
fils de Charles Held, défunt,
et de Elise née Oebly, à Pulverstein.

2° Anderegg Amélie, sans profession,
de Meiringen domiciliée à Chillon-Veyrier
célibataire

née à Chillon le deux Mars mil huit cent soixante dix neuf
fille de Johann Anderegg, restaurateur, à Chillon,
et de Anna née Schworer, défunte.

Les publications ont eu lieu à Genève, Meiringen & Veyrier
le vingt un Août et à Bâle le vingt Août
de cette année.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Autorisation de célébration
délivrée par l'officier de
l'état civil de Bâle
le 6 Septembre 1901.

Communiqué : au Bureau cant.
de l'Etat civil de Genève, à
Bâle et à Meiringen.

Signatures des époux :

Charles Held
Amélie Held

Signatures des témoins :

B. Jung
J. Anderegg

L'officier de l'état civil :

Eug. Poppo

N° 65
 Süss Sühau

Nom et profession de l'époux :
 Lieu d'origine et de domicile ;
 Etat civil :

Aujourd'hui *vingt Septembre* mil huit cent quatre-vingt-
neuf cent un par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :
 1° *Süss Jacob, employé d'hôtel*
 de *Riggisberg (Berne)* domicilié au *Trait*
célibataire

Lieu et date de la naissance :
 Noms, profession et
 domicile des parents :

né à *Geneve*, le *vingt-trois Décembre* mil huit cent *soixante dix huit*
 fils de *Gaspard-Frédéric Süss, employé en retraite*,
 et de *Susanne-Marguerite née Pitocharé, à Hellingona*.

Nom et profession de l'épouse :
 Lieu d'origine et de domicile :
 Etat civil :

2° *Sühau Théobald, cuisinier*,
 de *Hausfayon (Triboung)* domiciliée au *Trait*
célibataire

Lieu et date de la naissance :
 Noms, profession et
 domicile :

née *à Hausfayon*, le *onze février* mil huit cent *soixante dix sept*
 fille de *Joseph-Benoît Sühau, défunt*,
 et de *Barbara Marie née Heimo, à Hausfayon*

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à *Reichenbunnen le cinq juin*,
 à *Hausfayon le quatre juin* & aux *Hautes le trois*
juin de cette année

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
 et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
 l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
 déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

actes de naissance
des époux
Certificats de publications

Signatures des époux :

Jacob Süss
Théobald Süss

Signatures des témoins :

Giver Samuel
Suter

Communiqué : à *Reichenbunnen*

et à *Hausfayon*

L'officier de l'état civil :

August Pfyfer

N° 66.
Chabloz - Grand

Nom et profession de l'époux :
Lieu d'origine et de domicile :
Etat civil :

Aujourd'hui vingt un Septembre mil huit cent quatre vingt neuf cent un par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :
1° Chabloz Ernest - Arni, employé au chemin de fer de Vaugondry domicilié à Verny Fontaine célibataire

Lieu et date de la naissance :
Noms, profession et domicile des parents :

né à Romillon, le deux Décembre mil huit cent soixante - seize fils de Ernest Lucien Chabloz, défunt, et de Yvonne née Bernoz, à Pierre.

Nom et profession de l'épouse :
Lieu d'origine et de domicile :
Etat civil :

2° Grand Louisa, femme de chambre, de Cuillers sur Forges domiciliée à Saxon (Vais) célibataire

Lieu et date de la naissance :
Noms, profession et domicile des parents :

née à Tivrengeles, le onze février mil huit cent soixante quinze fille de Alexandre Grand, et de Sophie née Favre, défunte.

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Vaugondry le dix neuf Août, à Cuillers et à Vern le dix huit Août & au Châtelain le dix sept Août de cette année.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des époux.
Certificats de publications & de non opposition.

Signatures des époux :

Ernest Chabloz
Louisa Chabloz

Signatures des témoins :

Tharrie Georges
L. Berger

Communiqué : à Champagne, Cuillers et Saxon.

L'officier de l'état civil :

Eug. Boyer

N° 64.
Schlegel - Gaillard

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-trois Septembre mil huit cent quatre-vingt-neuf cent un par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Schlegel Andrea Tomett, conuierge,

de Schuls (Grisons), domicilié à Trait-Fontreux

célibataire

né à Ardez, le vingt six Septembre mil huit cent soixante-trois

fils de Joseph Schlegel, conuierce,

et de Annapitschna née Tomett, à Ardez.

2° Gaillard Joséphine Ida, sans profession

de Ardon domiciliée à Ardon

célibataire

née à Ardon, le vingt-neuf Mars mil huit cent soixante-sept

fille de Eugène Gaillard,

et de Philomène née Deloboy,

Les publications ont eu lieu à Schuls le quatre Septembre, à Ardon le trois Septembre & aux Ranches le deux Septembre de cette année.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des époux.
Certificats de publications et de non opposition.

Communiqué : à Schuls et à Ardon.

Signatures des époux :

A Schlegel
Ida Schlegel

Signatures des témoins :

Gaillard Prosper
Gaillard Elis

L'officier de l'état civil :

Eug. Puyssis

N° 68

Rouge-Hing

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-six Septembre mil huit cent quatre-vingt-neuf par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

1° Rouge Auguste-Charles Théophile, maître d'hôtel, de Lutry et Forel domicilié à Clarens célibataire

né au Chêne, le vingt-six juillet mil huit cent soixante-neuf fils de Jean-Louis Rouge, défunt, et de Henriette-Catherine Nanette née Dubochet, à Clarens.

2° Hing Anna-Carolina, gouvernante, de Sttendorf (Baden) domiciliée à Constance célibataire

née à Constance, le vingt-six Octobre mil huit cent quatre-vingt-un fille de Fridolin Hing, défunt, et de Bertha née Bernhard, à Constance.

Les publications ont eu lieu à Lutry le sept Septembre, à Forel le huit Septembre, à Constance et au Châtelard le sept Septembre de cette année. La publication à Sttendorf a été dispensée.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

- Actes de naissance des époux.
- Consentement de la mère de l'épouse.
- Acte de décès du père de l'épouse.
- Certificats de publications et de non opposition. Dispense de publication à Sttendorf.

Communiqué : à Lutry, Forel et à la Chancellerie (en 2 doubles)

Signatures des époux :

C. A. Théophile Rouge
Anna Rouge

Signatures des témoins :

Jura
François Rouge

L'officier de l'état civil :

Eug. Bugeis

N° 69.
Hofer - Hunkeler

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile :

Date des publications :

Par jugement du Tribunal de Interlaken (Berne) rendu en date du 28 octobre 1921 déclaré définitif et exécutoire le 23 décembre 1921 le mariage fait ci-contre, a été dissous par la loi.
Le Tribunal a fixé à un an la loi pendant lequel le mari ne pourra contracter un nouveau mariage.

Inscrit le 5 février 1922.
L'officier de l'état civil:
E. Hunkeler

Aujourd'hui vingt-huit Septembre mil huit cent quatre-vingt-neuf cent un par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

1° Hofer Oscar-Ferdinand, tailleur, de Bettenhausen (Berne) domicilié à Clarens Montreux célibataire

né à Clarens le huit Août mil huit cent soixante-seize fils de Ferdinand Hofer, et de Marie Elisabeth née Feissli.

2° Hunkeler Louise-Mathilde, couturière, de Meynau (Lucerne) domiciliée à Clarens célibataire

née à Paris, le vingt-un Décembre mil huit cent soixante-dix-sept fille de Alois Hunkeler, défunt, et de Anna-Maria née Gfeller, à Clarens.

Les publications ont eu lieu à Hergogenbuchsee le neuf Septembre, dans la Feuille bantonnoise le douze Septembre, et au Châtelard le sept Septembre de cette année.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des époux
Acte d'origine de l'épouse
Certificats de publications et de non opposition.

Signatures des époux :

O. Hofer
Louise Hofer

Signatures des témoins :

Chryse Chuby
F. inden Alfred

Communiqué : à Hergogenbuchsee et à Meynau.

L'officier de l'état civil :

E. P. P. P.

N° 40.
Marmillod-Beyeler

Aujourd'hui sept Octobre mil huit cent quatre-vingt

Nom et profession de l'époux :

neuf cent un par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

Lieu d'origine et de domicile :

1° Marmillod Jules-Henri, limonadier,

Etat civil :

de Rossinière domicilié à Venex-Fontcenis

Lieu et date de la naissance :

veuf de Marie-Jeanne née Ceppi des le
vingt-neuf Décembre mil neuf cent

Noms, profession et

né à Rolle, le quatorze juillet mil huit cent soixante dix neuf

domicile des parents :

fil de Henri Marmillod, charpentier

Nom et profession de l'épouse :

et de Augustine-Eudolie née Belmonde, domiciliée à Crin.

Lieu d'origine et de domicile :

2° Beyeler Lina-Elise, repasseuse

Etat civil :

de Hahleren (Berne) domiciliée à la Pournettag
Koblenz

Lieu et date de la naissance :

née à Aigle, le vingt-neuf Août mil huit cent soixante dix huit

Noms, profession et

fille de Jean-Henri Beyeler, comptable,

domicile des parents :

et de Marie née Schafer, domiciliée à la Pournettag.

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Rossinière, le dix-neuf Sep-
tembre, à Schwarzenburg le vingt Septembre et
au Châtelard le dix-huit Septembre de cette année.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Acte du premier mariage de l'époux
Acte de naissance de l'épouse.
Certificats de publications et
de non opposition.
(L'acte de décès de la première
femme de l'époux est au Vol. 9 folio 34.)

Signatures des époux :

J. Marmillod
Lina Marmillo

Signatures des témoins :

Beyeler Oct
J. Marmillod

Communiqué : à Rossinière et à
Schwarzenburg.

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 41
Borcard - Haldimann

Aujourd'hui quinze Octobre mil huit cent quatre-vingt-neuf cent un par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Borcard Jules, agriculteur, de Châtelard domicilié à Tarel-Pontbeuve
 veuf de Lucie Caroline née Ponchi des le cinq Juin mil neuf cent,
 né à Tarel le vingt-cinq Avril mil huit cent quatre-vingt
 fils de Henri-Vincent-Jules Borcard, agriculteur,
 et de Elisabeth née Sägesser, domiciliés à Tarel.

2° Haldimann Ida, cuisinière, de Bossyl (Berne) domiciliée à Tarel
 célibataire
 née à Fribourg (Fribourg), le quatre Mai mil huit cent quatre-vingt trois
 fille de Catherine Haldimann, à Fribourg
 et de _____

Les publications ont eu lieu à Grosshöchstetten le neuf Août
 et au Châtelard le neuf Août de cette année.

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile :

Date des publications :

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Acte de naissance de l'épouse
 Combienement de sa mère
 Certificats de publications et de non
 opposition
 L'acte de naissance de l'époux
 est au Vol. II, et l'acte de décès de
 sa première femme, au Vol. IX pl. 291
 Communiqué : à Grosshöchstetten.

Signatures des époux :

Borcard Jules
 Borcard Ida

Signatures des témoins :

St Bronjour
 St Léon Monod

L'officier de l'état civil :

Auguste Pignatelli

N° 72

Föhrenbach-Riechelmann

Aujourd'hui dix sept Octobre mil huit cent quatre vingt

Nom et profession de l'époux :

neuf cent un par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

Lieu d'origine et de domicile :

1° Föhrenbach Henri Frédéric Wilhelm, hôtelier de Fribourg en Suisse domicilié à Bâle

Etat civil :

célibataire

Lieu et date de la naissance :

né à Combadat le dix huit Août mil huit cent soixante onze

Noms, profession et

fils de Wilhelm Föhrenbach hôtelier à Fribourg en Suisse

domicile des parents :

et de Hélène née Krausmann, défunte

Nom et profession de l'épouse :

2° Riechelmann Conradi Augusta Christine Pauline

Lieu d'origine et de domicile :

de St. Mandel domiciliée à Glien (Monteux)

Etat civil :

célibataire

Lieu et date de la naissance :

née à Glien le vingt sept Juillet mil huit cent soixante dix sept

Noms, profession et

fille de Charles Frédéric Christophe Riechelmann, hôtelier

domicile des parents :

et de Conradi Dorothei née Heimberg, domiciliée à Glien

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Monteux le vingt septembre, à Bâle le vingt septembre et à Fribourg en Suisse le seize septembre de cette année

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Autorisation de célébration délivrée par l'officier de l'état civil de Bâle le 14 Octobre 1901.

Signatures des époux :

Henry F. Wilh. Föhrenbach
Augusta Föhrenbach

Signatures des témoins :

Carl Krausmann
R. H. Föhrenbach
Riechelmann Riechelmann

Communiqué : à la chancellerie

à Bâle.

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 73
Maechler - Pellet

Aujourd'hui dix-neuf Octobre mil huit cent quatre-vingt-mil neuf cent un par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

Nom et profession de l'époux :

1° Maechler Henri, agent de police,

Lieu d'origine et de domicile :

de Schübelbach (Schrygg) domicilié à Clarens

Etat civil :

célibataire

Lieu et date de la naissance :

né à Clarens, le six juillet mil huit cent soixante dix huit

Noms, profession et

fils de Henri-Léon Maechler, cocher,

domicile des parents :

et de Marguerite née Deschbacher, domiciliés à Clarens

Nom et profession de l'épouse :

2° Pellet Hélène, sans profession,

Lieu d'origine et de domicile :

de St. Lires domiciliée à Vernez

Etat civil :

célibataire

Lieu et date de la naissance :

née à St. Lires, le dix juillet mil huit cent soixante quinze

Noms, profession et

fille de Rodolphe-François Pellet, défunt,

domicile :

et de Jeanne-Suzette née Bourgeaud, à St. Lires.

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Schübelbach le trois Octobre, à St. Lires le quatorze Septembre et au Châtelard le dix Septembre de cette année.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Acte de naissance de l'époux.
Certificats de publications et de non opposition.
(L'acte de naissance de l'époux est au Volume 1, folio 276)

Signatures des époux :

Henri Maechler,
Hélène Maechler

Signature des témoins :

Meyer,
J. Martin

Communiqué : à Schübelbach

et à Aubonne

L'officier de l'état civil :

R. P. P. P.

N° 24.

Vago-Celtour

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-six Octobre mil huit cent quatre-vingt-neuf

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

1° Vago Ami Félix, *imprimeur*,de *Planches* domicilié à *Vernex Fontenay*,*célibataire*né à *Vernex*, le vingt-neuf Novembre mil huit cent soixante-dix-septfils de *Etienne Marie Vago*, *entrepreneur*,et de *Julie née Aubert*, domiciliés à *Vernex*.2° Celtour Elise Marguerite, *blanchisseuse*,de *Érian (St. Savoye)* domiciliée à *Érian**célibataire*née à *Érian*, le dix-huit février mil huit cent soixante-seizefille de *André Celtour*,et de *Véronique née Buffet*, tous deux *décédés*.Les publications ont eu lieu à *Érian* les six et treize Octobre au *Châtelard* et aux *Planches* le premier Octobre de cette année.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Acte de naissance des époux.
*Actes de décès des père et mère de l'épouse.**Certificats de publications et de non opposition.*Communiqué : à la *chancellerie*

Signatures des époux :

*Ami Vago**Marguerite Vago*

Signatures des témoins :

*Ernest Viseob**Böhy*

L'officier de l'état civil :

Ernest Viseob

N° 45.

Bonnet - Rosset-Lacroix

Aujourd'hui *vingt-un Octobre* mil huit cent quatre-vingt-
neuf cent un par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

Nom et profession de l'époux :
Lieu d'origine et de domicile ;
Etat civil :

1° *Bonnet Ami-Julien, mécanicien,*
de *Renens* domicilié à *Vevey*
célibataire

Lieu et date de la naissance :
Noms, profession et
domicile des parents :

né à *Bersier, le treize juillet* mil huit cent *soixante-dix*
fils de *François-Julien-Henri Bonnet, défunt,*
et de *Louise-Joséphine Antoinette née Schae, à Vevey.*

Nom et profession de l'épouse :
Lieu d'origine et de domicile :
Etat civil :

2° *Rosset-Lacroix Jeanne-Marie, sans profession*
de *Neussy (St. Savaire)* domiciliée à *Vevey*
célibataire

Lieu et date de la naissance :
Noms, profession et
domicile :

née à *Stainpalais, le vingt-un Mars* mil huit cent *soixante-dix-neuf*
fille de *Pierre-François-Emilien Rosset-Lacroix, défunt,*
et de *Anna-Marie née Kohly, à Vevey.*

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à *Vevey le sept Septembre, à Renens*
le dix Septembre, à Neussy les quinze & vingt deux
Septembre de cette année.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Autorisation de célébration
de l'officier de l'état
civil de Vevey, du 29
Octobre 1901.

Signatures des époux :

Julien Bonnet
Jeanne Bonnet

Signatures des témoins :

Ludwig Weipenberger
E. Joannet

Communiqué : à *Romanel, à*
Vevey et à la Chancellerie.

L'officier de l'état civil :

Aug. Boyard

N° 76.
Franchini - Ponti

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui deux Novembre mil huit cent quatre vingt
neuf cent un par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:1° Franchini Glicerio - Uttilio - faria tailleur de
pierres.
de Castelnuovo Rangone (Modena, Italie), domicilié à Turtit (Pontoux)
celibatairené à Castelnuovo Rangone, le vingt septembre mil huit cent soixante quatorze
fils de Remigio Franchini, tailleur de pierres,
et de Lucia née Bonetti, à Castelnuovo Rangone2° Ponti Rosa - Paquerita, sans profession
de Dagnente (Novare, Italie) domiciliée à Turtit
celibatairenée à Dagnente, le sept juillet mil huit cent quatre vingt trois
fille de Giuseppe Ponti, mason,
et de Adelaide née Lorenzetti, domiciliés à Turtit.Les publications ont eu lieu à Castelnuovo Rangone & à Dagnente
le vingt-deux & vingt-neuf septembre & au Chiteland
le neuf juillet de cette année.Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des époux.
Consentement des père et mère de
l'épouse
Certificats de publications et de
non opposition.
Permis de célébration du Dep.
de Justice & Police du 16 Octobre 1901.

Communiqué : à la Chancellerie.

Signatures des époux :

Franchini Glicerio
& Ponti Rosa Franchini

Signatures des témoins :

Cairo Luigi
Novelli Valentin

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 44
Sutter - Schmid

Aujourd'hui quatre Novembre — mil huit cent quatre-vingt-neuf cent un par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

Nom et profession de l'époux :

1° Sutter Charles-Edouard, boucher,

Lieu d'origine et de domicile :

de Schmiedrued (Argovie) domicilié au Trait-Fontenay

Etat civil :

célibataire

Lieu et date de la naissance :

né à la Peuronaz, le vingt huit Octobre mil huit cent soixante dix huit

Noms, profession et

fils de Charles-Gottfried Sutter, défunt,

domicile des parents :

et de Louise née Huber, domiciliée au Trait

Nom et profession de l'épouse :

2° Schmid Rosa, sans profession,

Lieu d'origine et de domicile :

de Glaris domiciliée à Glaris

Etat civil :

célibataire

Lieu et date de la naissance :

née à Glaris, le quatre Août mil huit cent soixante dix neuf

Noms, profession et

fille de Fidolin Schmid,

domicile :

et de Anna née Heer, défunte.

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Schmiedrued le vingt sept Sep-
tembre, à Glaris le vingt huit Septembre et aux
Blanches le vingt six Septembre de cette année.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Acte de naissance de la fiancée
certificats de publications
et de non opposition
(L'acte de naissance de
l'époux est au Vol. I fol. 214)

Communiqué : à Schmiedrued et

à Glaris.

Signatures des époux :

C. Sutter
Rosa Sutter

Signatures des témoins :

Ziegenhirt
Meyer

L'officier de l'état civil :

Auguste Pröbstli

N° 48
Funk-Schöri

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Il ressort d'une lettre de bourgeoisie notariée L. Rosset, à Rombreux, le 26 Décembre 1905, et visée par le Conseil d'Etat dans le délai légal, que Emile-Franz-Oscar Funk, dont l'acte de mariage est ci-contre, a été reçu au nombre des bourgeois de la Commune du Châtelard. Intérim le quatre février mil neuf cent six, suivant communication du Département de Justice et Police, laquelle est déposée aux archives. L'officier de l'état-civil
Par décision du 2. 10. 1901
le Département de Justice et Police du Canton de Vaud a ordonné la rectification de l'acte ci-contre, en ce sens que le nom porteur au lieu de "Funk" est orthographié par "Schöri".
Intérim le quatre février mil neuf cent six, suivant communication du Département de Justice et Police, laquelle est déposée aux archives. L'officier de l'état-civil

Aujourd'hui six novembre mil huit cent quatre-vingt

neuf cent un par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

1° Funk Emile-Franz-Oscar, maître d'hôtel, de Gera (Reuss j. L., Allemagne) domicilié à Rombreux célibataire

né à Brandenburg, le dix sept juin mil huit cent soixante onze

fil de Charles-Henri Funk, défunt, et de Emilie-Wilhelmine-Albertine née Genth, à Gera

2° Schöri Sophie-Elisa-Louise-Henriette, sans profession, de Radelfingen (Sarre) domiciliée à Rombreux célibataire

née à Rombreux, le quinze janvier mil huit cent soixante treize

filles de Alfred Schöri, défunt, et de Louise-Sophie née Carin, domiciliée à Rombreux.

Les publications ont eu lieu à Gera le quinze Octobre, à Radelfingen le douze Octobre et au Châtelard le dix Octobre de cette année.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des époux
Certificats de publications et de non opposition
Permis de célébration du Département de Justice et Police du 28 Octobre 1901

Communiqué : à la Chancellerie et à Radelfingen.

Signatures des époux :

Oscar Funk
Sophie Funk

Signatures des témoins :

D. Carin
J. Maman

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 29
Udry - Paridor

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile :

Date des publications :

Aujourd'hui sept Novembre mil huit cent quatre vingt neuf cent un par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Udry Pierre-Joseph, employé au tramway, de Attalens (Freibourg) domicilié à Clarens célibataire

né à Attalens le quinze Octobre mil huit cent soixante seize fils de Jean Udry, défunt, et de Marie née Tachoud, à Clarens.

2° Paridor Céline-Marie, sans profession, de Ferin (Neuchâtel) domiciliée à Ternay célibataire

née à Attalens, le onze février mil huit cent quatre vingt, fille de Jean-François Paridor, charpentier, à Attalens, et de Marie-Louise-Catherine née Bonnard, défunte.

Les publications ont eu lieu à Attalens et à Ferin le quinze Octobre et au Châtelard le quinze Octobre de cette année.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des époux. certificats de publications et de non opposition

Communiqué : à Attalens et à Vilars.

Signatures des époux :

Udry Joseph
Udry Céline

Signatures des témoins :

Valentin Pouiller
Gilliard gend.

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 80

Kauert Burkhalter

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui huit Novembre mil huit cent quatre-vingt-

neuf cent un par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Kauert Albert-Nicolas, boulanger

de Dolsique (Bern) domicilié à la Courmay

célibataire

né à Bern le cinq Novembre mil huit cent soixante dix

fils de Jean Nicolas Kauert

et de Anne-Mari née Pychener, tous deux décédés.

2° Burkhalter Marie-Ida, Sologène

de Langnau (Bern) domiciliée à Reconvilier

célibataire

née à Reconvilier le vingt quatre mai mil huit cent soixante douze

fille de Samuel Burkhalter, défunt

et de Anna-Marianne Fieche, à Reconvilier

Les publications ont eu lieu à Diessbach A.B. le vingt

septembre au Châtelard le dix neuf octobre, à Langnau et

à Tavannes le vingt octobre de cette année

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance
des époux. Certificats de
publications et de nou
veaux publications.

Communiqué : à Diessbach A.B.,

Langnau et Reconvilier.

Signatures des époux :

Albert Kauert

Marie-Ida Kauert

Signatures des témoins :

Gottlieb Nobs,

Arnold Walder

L'officier de l'état civil :

F. H. H.

N° 81

Vicomte de Pérnejoûl - Duplan

Aujourd'hui *huit Novembre* mil huit cent quatre-vingt-

Nom et profession de l'époux :

neuf cent un par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

Lieu d'origine et de domicile :

1° *Vicomte de Pérnejoûl Jean François Edgar, Pasteur*
de *Saint-Ay (Loiret)* domicilié à *Clemonville Ferrand*
(Puy de Dôme)

Etat civil :

veuf en secondes noces de Lucie Françoise Deshayes née Lau-
rent des lez venant Avril mil huit cent soixante dix huit

Lieu et date de la naissance :

né à *Saint-Ay le neuf Mars* mil huit cent *soixante*

Noms, profession et

fils de *Jean François Henri de Pérnejoûl, Pasteur*

domicile des parents :

et de *Marie Marguerite née Lalothou, domiciliée à Tivernand*

Nom et profession de l'épouse :

2° *Duplan Emilie Louise, sans profession*

Lieu d'origine et de domicile :

de *Roche* domiciliée à *Clarens-Bartheux*

Etat civil :

célibataire

Lieu et date de la naissance :

née à *Saint-Ay le huit Mars* mil huit cent *soixante trois*

Noms, profession et

fille de *Théophile Abraham Paul Henri Duplan*

domicile :

et de *Marie Catherine née Fauvelard, défunts.*

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à *Clemonville Ferrand le vingt*
et vingt sept Octobre à *Roche le vingt deux*
et au Châtelain le vingt quatre Octobre de cette
année.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des époux.
Certificats de publications à Roche
et au Châtelain, Permis de
célébration de l'évêque de Bourges
1901 par le Département de
Loiret et Police.

Signatures des époux :

J. Edgar
E. Duplan

Signatures des témoins :

M. L. L...
S. P. Rich...

Communiqué : à la Chancellerie et
à Villeneuve.

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 82
Guignard-Fiaux

Nom et profession de l'époux :
 Lieu d'origine et de domicile :
 Etat civil :

Aujourd'hui *neuf Novembre* mil huit cent quatre-vingt
neuf cent un par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:
 1° *Guignard Pierre Edouard-Henri, mécanicien,*
 de *L'Abbaye (Vallée de Joux), domicilié à Louzier*
célibataire

Lieu et date de la naissance :
 Noms, profession et
 domicile des parents :

né à *Vevy, le vingt-huit Décembre* mil huit cent *soixante neuf*
 fils de *Jean-Louis Guignard, défunt,*
 et de *Emile-Elise-Henriette née Toub, à Vevy.*

Nom et profession de l'épouse :
 Lieu d'origine et de domicile :
 Etat civil :

2° *Fiaux Marie, couturière,*
 de *Hermenches* domiciliée à *aux Planches*
célibataire

Lieu et date de la naissance :
 Noms, profession et
 domicile des parents :

née à *Oran, le neuf Janvier* mil huit cent *soixante dix sept*
(Villette)
 fille de *Louis-Jean-Pierre Fiaux, défunt,*
 et de *Julie née Farnacht, à Roche*

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à *L'Abbaye le dix huit Septembre*
à Hermenches le vingt-un Septembre & *aux Planches le*
dix-huit Septembre de cette année.

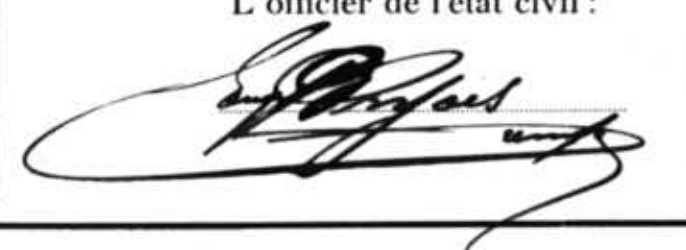
Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :
Actes de naissance des époux
Certificats de publications et
de non opposition.

Signatures des époux :
Henry Guignard
Marie Guignard

Signatures des témoins :
F. Borel
Auguste Monod

Communiqué : à *L'Abbaye et à*
Moudon

L'officier de l'état civil :


N° 83.

Mosimann - Locatelli

Aujourd'hui onze Novembre mil huit cent quatre-vingt-neuf par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

Nom et profession de l'époux :

1° Mosimann François, jardinier,

Lieu d'origine et de domicile :

de Biglen (Berne) domicilié à Territet

Etat civil :

célibataire

Lieu et date de la naissance :

né à Stanches, le trente Janvier mil huit cent soixante quatre

Noms, profession et

fils de Charles-Frédéric Mosimann,

domicile des parents :

et de Marianne née Coenu, domiciliés à Territet.

Nom et profession de l'épouse :

2° Locatelli Emilie - Elise, blanchisseuse,

Lieu d'origine et de domicile :

de Selino (Pergame, Italie) domiciliée à Territet

Etat civil :

célibataire

Lieu et date de la naissance :

née au Chiens, le vingt-un Juin mil huit cent quatre vingt un

Noms, profession et

fille de Joseph François Locatelli, maçon, au Chiens,

domicile :

et de Sophie-Louise-Henriette Delienne née Pottier.

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Biglen le dix-sept Octobre et
à Stanches le seize Octobre de cette année.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des époux
certificats de publications
et de non opposition
Consentement du père de l'épouse
Dispense de publication du Consul
d'Italie, à Genève.

Communiqué : à Biglen et à la
Chancellerie.

Signatures des époux :

Mosimann François
Mosimann Emilie

Signatures des témoins :

Mosimann Charles
More Mafiolety

L'officier de l'état civil :

Eng. Poffet

N° 84.
Hayn - Willaredt

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui onze novembre mil huit cent quatre-vingt-

neuf ont eu par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Hayn Auguste Charles, hôtelier,

de Cologne (Prusse) domicilié à Vénex-Fortreux,

célibataire

né à Cologne, le onze juillet mil huit cent soixante-seize

fils de Joseph Auguste Hayn,

et de Agnes née Schmitz, sans profession.

2° Willaredt Lina Augustine, sans profession,

de Hallettingen (Baden) domiciliée à St. Léger

célibataire

née à Vénex, le vingt-un octobre mil huit cent soixante-dix-neuf

fille de Alfred Willaredt, délégué,

et de Suzanne née Hauret, à St. Léger.

Les publications ont eu lieu à Hallettingen le vingt-quatre octobre,

au Châtelard et à St. Léger le quatorze octobre de

cette année. (La publication à Cologne a été dispensée)

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des époux.
Certificats de publications.
Duplicata de publication à Cologne.
Permis de célébration du
Département de Justice & Police
du 9 novembre 1901

Communiqué : à la Chancellerie et
à St. Léger.

Signatures des époux :

Charles Hayn
Lina Hayn

Signatures des témoins :

Willaredt
W. Amelung fils

L'officier de l'état civil :

Eng. P. P. P.

N° 85.
Terrin-Besse

Aujourd'hui douze Novembre mil huit cent quatre-vingt-neuf et un par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

Nom et profession de l'époux :
Lieu d'origine et de domicile ;
Etat civil :

1° Terrin Charles-François, charcutier,
de Granges (Aud) domicilié aux Ranches
célibataire

Lieu et date de la naissance :
Noms, profession et
domicile des parents :

né à Granges, le vingt-neuf janvier mil huit cent soixante-quinze
fils de Louis Terrin, menuisier, à Granges.
et de

Nom et profession de l'épouse :
Lieu d'origine et de domicile :
Etat civil :

2° Besse née Richon, Joséphine, ménagère,
de Chamoson (Ain) domiciliée aux Ranches
divorcée d'avec François Besse des le quinze Août

Lieu et date de la naissance :
Noms, profession et
domicile :

mil huit cent quatre-vingt-dix-huit
née à Bes, le trente Avril mil huit cent cinquante-huit,
fille de Pierre-Louis Richon, agent,
et de Marie-Catherine-Joséphine née Baermann, à Bes.

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Granges le dix-huit Août,
à Chamoson et aux Ranches le dix-neuf Août de
cette année.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Acte de naissance de l'époux
Certificats de publications et
de non opposition
(L'acte du premier mariage de
l'épouse, avec la mention du divorce,
est au Vol. I fol. 24, de l'Ann. de
Pombour).

Signatures des époux :

Charles Terrin
Josephine Terrin

Signatures des témoins :

Martin
Meyer

Communiqué : à Granges et à

Saugene.

L'officier de l'état civil :

Paul Puyssis

N° 86
Janneret-Bellenot

Aujourd'hui *seize Novembre* mil huit cent quatre-vingt-
nuf par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

Nom et profession de l'époux :

1° *Janneret Aimé, serrurier,*

Lieu d'origine et de domicile :

de *Châtel-St-Denis, Aubourg* domicilié à *Crin*

Etat civil :

célibataire

Lieu et date de la naissance :

né à *Châtel-St-Denis*, le *vingt-trois* mil huit cent *soixante-dix sept*

Noms, profession et

fil de *Jean Paul dit Jason Janneret, ancien aubergiste,*

domicile des parents :

et de *Sophie née Jehlé, domiciliés à Crin.*

Nom et profession de l'épouse :

2° *Bellenot Olga-Ida, institutrice,*

Lieu d'origine et de domicile :

de *Landeron-Combes (Nuchâtel)* domiciliée aux *Panches*

Etat civil :

célibataire

Lieu et date de la naissance :

née à *Nuchâtel*, le *vingt-trois* mil huit cent *soixante-dix neuf*

Noms, profession et

filles de *Joseph-Victor Bellenot, mécanicien,*

domicile des parents :

et de *Fanny-Eulalie née Dubois, domiciliés aux Panches*

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à *Châtel-St-Denis, à Landeron, au Châtelard & aux Panches* le *vingt-neuf* *Octobre* de cette année.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des époux.

Certificats de publications & de non opposition.

Signatures des époux :

Aimé Janneret
Olga Janneret

Signatures des témoins :

[Signature]
[Signature]

Communiqué : *à Châtel St Denis*

& au Landeron

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 87.
 Künzi - Samer
 Nom et profession de l'époux :
 Lieu d'origine et de domicile ;
 Etat civil :

Aujourd'hui seize novembre mil huit cent quatre-vingt-neuf ont un par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :
 1° Künzi Gilgian, cocher,
 de Handeggund (Berne) domicilié à Pont Fleury sur Vevey
 célibataire

Lieu et date de la naissance :
 Noms, profession et domicile des parents :

né à Handeggund, le quatorze juin mil huit cent soixante quinze
 fils de Gilgian Künzi, agriculteur,
 et de Susanne née Stoller, à Genérys sur Coffrane.

Nom et profession de l'épouse :
 Lieu d'origine et de domicile :
 Etat civil :

2° Samer Agnès, blanchisseuse,
 de Titting (Bavière) domiciliée à Gleon
 célibataire

Lieu et date de la naissance :
 Noms, profession et domicile :

née à Pottau, le six février mil huit cent quatre vingt deux
 (Titting)
 fille de Mathias Samer, défunt,
 et de Thérèse née Peterhaus, à Prag.

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Handeggund le vingt-cinq
 Nois, aux Ranches le vingt-trois Nois et à
 Titting en octobre et novembre de cette année.

Par jugement du Tribunal du
 District de Vevey rendu
 en date du 12 février 1913 déclaré
 définitif et exécutoire le 1^{er} mars
 1913. le mariage inscrit ci-contre,
 a été dissous par le divorce.
 Le Tribunal a fixé à un an le
 délai pendant lequel les deux époux
 ne pourront contracter un nouveau
 mariage.
 Künzi - Samer

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Inscrit le 22 mars 1913.
 L'officier de l'état civil :
 J. Rotholz

Pièces déposées :
 Actes de naissance des
 époux
 Consentement de la mère
 de l'épouse
 Certificats de publications
 et de non opposition
 Communiqué : à Handeggund
 et à la Chaux-de-Fonds

Signatures des époux :
 Künzi Gilgian
 Künzi Agnès

Signatures des témoins :
 Durat
 Ulrich Künzi

L'officier de l'état civil :
 J. Rotholz

N° 88

Mury - Marchand

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui *seize Novembre* mil huit cent quatre-vingt-

neuf cent un par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

1° *Mury Ami-Jules, menuisier-chocolatier,*

de *Châtellard* domicilié à *La Courmayeur*

celibataire

né à *Chambéry le dix-neuf juillet* mil huit cent *soixante-seize*

fil de *Vincent François Mury, chef pionnier,*

et de *Aline Fanny née Ambère, domiciliée à Trent*

2° *Marchand Berthe-Georgine, sans profession,*

de *Lorress (Savoie)* domiciliée à *Pierron*

celibataire

née à *Lorress le vingt-une septembre* mil huit cent *soixante-dix-neuf*

filles de *Jacques Marchand,*

et de *Léna née Girod, époux.*

Les publications ont eu lieu à *Tarannes le deux novembre, à Pierron*
le quatre novembre, à Châtellard le deux novembre
de cette année.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des époux
Certificats de publications
et de non opposition

Signatures des époux :

Ami Mury,
Georgine Mury,

Signatures des témoins :

Moury,
Martin

Communiqué : à *Tarannes.*

L'officier de l'état civil :

Eng. Piffis

N° 89.

Perret - Perinat

Aujourd'hui *seize Septembre* mil huit cent quatre-vingt-

neuf par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

Nom et profession de l'époux :

1° *Perret Emile, cocher,*

Lieu d'origine et de domicile :

de *Essertines sur Yverdon* domicilié au *Trait-Fontaineux*

Etat civil :

célibataire

Lieu et date de la naissance :

né à *Essertines, le sept Mai* mil huit cent *inquante neuf*

Noms, profession et

fils de *Marie Perret, à Essertines.*

domicile des parents :

et de _____

Nom et profession de l'épouse :

2° *Perinat Marie, sans profession,*

Lieu d'origine et de domicile :

de *Ollon* domiciliée à *Ollon*

Etat civil :

célibataire

Lieu et date de la naissance :

née à *Ollon, le vingt neuf Septembre* mil huit cent *soixante dix*

Noms, profession et

fille de *Isaac - Louis Perinat,*

domicile :

et de *Jeanne - Louise née Raymond, défunts.*

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à *Essertines et à Ollon le vingt-un Septembre, & aux Planches le vingt Septembre de cette année.*

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

*Actes de naissance des époux.
Certificats de publications
et de non opposition.*

Signatures des époux :

Emile Perret

Marie Perret

Signatures des témoins :

François Lacroix

E. Richard

Communiqué : à *Tuans & a*

Ollon

L'officier de l'état civil :

Eug. Prépis

N° 90
 Mayor-Evard

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui *Vingt six Novembre* mil huit cent quatre-vingt-
neuf cent un par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

1° *Mayor, Louis Ernest, propriétaire*
 de *Châtelard* domicilié à *Clarens*
célibataire

né à *Clarens le vingt huit Janvier* mil huit cent *quatre vingt*
 fils de *Ernest Mayor*
 et de *Marie Hélène née Vachoud, les deux décédés.*
 2° *Evard, Marie Charlotte, sans profession*
 de *Chézard-Saint-Martin* domiciliée à *Cernier*
célibataire

née à *Cernier le dix sept Avril* mil huit cent *soixante dix neuf*
 fille de *Eugène Paul Evard, comptable*
 et de *Pauline Anne née Heymann, domiciliée à Cernier.*

Les publications ont eu lieu à *Châtelard le vingt quatre Sep-*
tembre, à Chézard le vingt cinq Septembre et à Cernier
le vingt quatre Septembre de cette année.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance
des époux. Certificats
de publications et de
non opposition

Communiqué : à *Chézard et*
à Cernier.

Signatures des époux :

Ernest Mayor
E. Mayor.

Signatures des témoins :

Lambert
Et Marie Genard.

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 91
Bürki - Feuz

Aujourd'hui vingt-huit novembre mil huit cent quatre-vingt-neuf par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

Nom et profession de l'époux :
Lieu d'origine et de domicile ;
Etat civil :

1° Bürki Ferdinand, cariste,
de Rubigen (Berne) domicilié à Vernex - Pontreux
célibataire

Lieu et date de la naissance :
Noms, profession et
domicile des parents :

né à Timstein, le trois janvier mil huit cent soixante-neuf
fils de Johannes Bürki, cordonnier, à Timstein,
et de Elisabeth née Pauli, défunte.

Nom et profession de l'épouse :
Lieu d'origine et de domicile :
Etat civil :

2° Feuz Elisabeth, repasseuse,
de Lauterbrunnen (Berne) domiciliée au Chêne - Pontreux
célibataire

Lieu et date de la naissance :
Noms, profession et
domicile :

née à Lauterbrunnen, le quatorze janvier mil huit cent soixante-quatorze
fille de Peter Feuz,
et de Anna née Brunner, domiciliés à Furcen.

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Munsingen le onze novembre,
à Lauterbrunnen le douze novembre et au Châtelard
le onze novembre de cette année.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des
époux.
Certificats de publications
et de non opposition.

Signatures des époux :

Ferdinand Bürki
Elisabeth Bürki

Signatures des témoins :

R. Mayor
H. Gempeler

Communiqué : à Munsingen et
à Lauterbrunnen.

L'officier de l'état civil :

Eug. Projois

N° 92
Gervais - Perrin

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-neuf Novembre mil huit cent quatre-vingt-neuf
par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

1° Gervais Auguste - Étienne, *farinier*,
de *Begnins* domicilié à *Teritet*
célibataire

né à *Chésaux*, le *deux* Août mil huit cent *soixante quatre*
fils de *Amédée - Marc Gervais*, *agriculteur*,
et de *Louise - Sophie* née *Guibert*, domiciliés à *Begnins*
2° *Perrin Emma* née *Cheralley*, *mitinière*,
de *Épendes* domiciliée à *la Farsche (Stanches)*
sœur de *Jules - Hector Perrin*, dès le *neuf* Septembre
mil *neuf* cent,

née à *Charnux*, le *quinze* juillet mil huit cent *soixante seize*
fille de *Charles Cheralley*,
et de *Marie - Louise* née *Dupraz*, *défunt*.

Les publications ont eu lieu à *Begnins* le *premier* Novembre,
à *Épendes* le *deux* Novembre et aux *Stanches* le
sept - *un* Octobre de cette année.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Acte de naissance de l'époux.
Acte du premier mariage de l'épouse. *Acte de décès de son premier mari.*
Copies de publications et de non opposition.

Communiqué : à *Begnins* et à*Belmont* etc.

Signatures des époux :

Auguste Gervais
Emma Gervais

Signatures des témoins :

J. Martin
A. Monod

L'officier de l'état civil :

Eng. Puyois

N° 93.

Perregaux Dielf - Schaffroth

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile :

Date des publications :

Aujourd'hui *vingt Novembre* mil huit cent quatre-vingt

neuf cent un par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° *Perregaux Dielf Eugène, électricien,*

de *Geneveys sur Coffrane (Nuchâtel)* domicilié à *Trait-Pontreux*

célibataire

né aux *Fontaines, le trente Mars* mil huit cent *soixante dix sept*

fils de *Clément Perregaux Dielf, notaire,*

et de *Henriette Sophie née Barbier, domiciliés à Boudry.*

2° *Schaffroth Rachel, négociante,*

de *Röthenbach (Signau, Berne)* domiciliée à *Fluvière (Nuchâtel)*

célibataire

née à *Fluvières, le douze juillet* mil huit cent *quatre-vingt-deux*

fille de *Edouard Schaffroth, horloger,*

et de *Élise-Élodie née Grosclaude, à Fluvière.*

Les publications ont eu lieu à *Coffrane le quinze Novembre,*

à *Fluvière le seize Novembre, à Röthenbach le quinze*

Novembre et aux Blanches le quatorze Novembre de cette

année.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi

et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,

l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,

déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des époux.

Consentement de la mère

de l'épouse.

Certificats de publications

et de non opposition.

Communiqué : à *Coffrane et à*

Röthenbach

Signatures des époux :

Eug. Perregaux Dielf
Rachel Perregaux Dielf

Signatures des témoins :

A. Perrin
Rambaud / ag. de droit

L'officier de l'état civil :

Eug. Broyer

Par jugement du Tribunal cantonal de Nuchâtel rendu en date du 3 janvier 1917 déclaré définitif et exécutoire le 26 janvier 1917 le mariage inscrit ci-contre, a été dissous par la récoarce. Le Tribunal a fixé à an le délai pendant lequel ne pourr. contracter un nouveau mariage.

Perregaux Dielf - Schaffroth
Inscrit le 6 mars 1917.

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 94
 Hugonnet-Jaques

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui huit Novembre mil ~~huit~~ cent quatre-vingt-

neuf cent un par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Hugonnet Ernest, employé de bureau,

de Charannes sur le Veyron domicilié à Vernez

célibataire

né à Forges, le vingt-deux Octobre mil huit cent soixante dix huit

fil de Jenny Anna Hugonnet, à St-Prix

et de _____

2° Jaques Laura-Farquerite, sans profession,

de St-Croix domiciliée au Chêne,

célibataire

née à St-Croix, le treize Janvier mil huit cent soixante dix sept

filles de Ami Justin Jaques, herboriste, à St-Croix,

et de Rebelle nee Herbez, défunte.

Les publications ont eu lieu à Charannes le Veyron et aux

Granges de St-Croix le seize Novembre, à St-Croix

et au Châtelard le quinze Novembre de cette année.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des
époux.

Certificats de publications
et de non opposition.

Communiqué : à Grancy et à
St-Croix.

Signatures des époux :

E. Hugonnet

L. Hugonnet

Signatures des témoins :

J. P. accoursier
Boilly

L'officier de l'état civil :

Jug. Prieis

N° 95

Nicoulaz - Flühiger

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile :

Date des publications :

Aujourd'hui

mil huit cent quatre-vingt-

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1°

de

domicilié à

né à

mil huit cent

fils de

et de

2°

de

domiciliée à

née à

mil huit cent

fille de

et de

Les publications ont eu lieu à

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Signatures des époux :

Signatures des témoins :

Communiqué :

L'officier de l'état civil :

*Cette page est nulle, voir le mariage
Nicoulaz - Flühiger, à folio 193.
L'officier de l'état-civil
L'officier de l'état-civil*

N° 95.
Buser - Moser

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui *trois Décembre* mil huit cent quatre-vingt-*neuf cent un* par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:1° *Buser Frédéric Eugène, hôtelier,*de *Aarau* domicilié à *Ston Tort-fontroux**célibataire*né à *Aarau, le deux Novembre* mil huit cent *soixante huit*fils de *Henri Buser,*et de *Maria née Müller, défunts*2° *Moser Rosa, sans profession,*de *Herzogenbuchsee Bern,* domiciliée à *Clarens-fontroux**célibataire*née à *Herzogenbuchsee, le dix-neuf Octobre* mil huit cent *soixante dix-sept*fille de *Gottlieb Moser, défunt,*et de *Rosette née Ingold, à Herzogenbuchsee.*

Les publications ont eu lieu à *Aarau le vingt-cinq Octobre,*
à *Herzogenbuchsee le vingt-quatre Octobre,* au
Châtelard et aux Planches le vingt-cinq Octobre de
cette année.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des
*époux.**Certificats de publications*
*et de non opposition.*Communiqué : à *Aarau et à**Herzogenbuchsee.*

Signatures des époux :

Eugène Buser.
Rosa Buser.

Signatures des témoins :

Rosa Buser.
A. Zürcher
A. Zürcher fils

L'officier de l'état civil :

Eug. Ponsis

N° 96
Nicoulaz - Flükiger

Aujourd'hui vingt Décembre mil huit cent quatre-vingt
neuf cent un par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

Nom et profession de l'époux :

1° Nicoulaz Charles-Albert, serrurier,

Lieu d'origine et de domicile :

des Glées domicilié à la Rouvenaz

Etat civil :

célibataire

Lieu et date de la naissance :

né à Vevey, le douze Avril mil huit cent quatre-vingt

Noms, profession et

fils de Samuel-Louis Nicoulaz, défunt,

domicile des parents :

et de Sophie-Celina née Richon, à la Rouvenaz

Nom et profession de l'épouse :

2° Flükiger Lina-Bertha, repasseuse,

Lieu d'origine et de domicile :

de Rohrbach (Gene) domiciliée à la Rouvenaz

Etat civil :

célibataire

Lieu et date de la naissance :

née à Tramelan-dessous, le vingt-deux Septembre mil huit cent soixante dix neuf

Noms, profession et

fille de Gottwald Flükiger, défunt,

domicile :

et de Bertha née Schlipf, à Tramelan-dessus.

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à des Glées & à Rohrbach le vingt
Octobre, et au Châtelard le vingt-neuf Octobre
de cette année.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des époux
Certificats de publications
et de non opposition.

Signatures des époux :

Albert Nicoulaz
Lina Nicoulaz

Signatures des témoins :

Henri Piretti
Nicoulaz Louis

Communiqué : à Romainmotier
et à Rohrbach.

L'officier de l'état civil :

Auguste Pérois

N° 94.

Racoursier Richard

Aujourd'hui six Décembre mil huit cent quatre-vingt-

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

neuf cent un par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

1° Racoursier Eugène, employé de bureau,

de Puffigny sur Cron domicilié à Vernes Fontbeaux

célibataire

né à Villars Bramard, le vingt huit mai mil huit cent soixante quatorze

fils de Eugène Racoursier,

et de Fanny-Elise née Cornamutaz,

2° Richard Marie Henriette, modiste,

de Ormont-dessus domiciliée à Besse

célibataire

née à la Villetaz, le vingt trois novembre mil huit cent soixante quatorze

fille de Jean-David Richard, dé'dé,

et de Sophie née Perret, domiciliée à Besse.

Les publications ont eu lieu à Puffigny & au Châtelard le vingt-neuf Octobre, à Ormont-dessus le trente Octobre & à Besse le vingt-six Octobre de cette année.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des époux.
Certificats de publications
et de non opposition.

Signatures des époux :

Racoursier
M. Racoursier

Signatures des témoins :

G. Heppacher
L. Heppacher

Communiqué : à Oron la-Ville,

Ormont-dessus et Besse

L'officier de l'état civil :

E. P. P. P.

N° 98
Simonin-Oggier

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile :

Date des publications :

Aujourd'hui Six Décembre mil huit cent quatre-vingt-
neuf cent un par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Simonin Constant, magasinier,
de Rances domicilié au Trait-Montreux
célibataire

né à Rances, le vingt-six mai mil huit cent soixante dix sept
fils de constant Simonin, agriculteur,
et de Rosine-Julie née Pinard, à Rolle

2° Oggier Marie-Céline, femme de chambre,
de Salquenen (Valais) domiciliée au Trait
célibataire

née à Salquenen, le dix-huit février mil huit cent soixante sept
fille de Nédard Oggier,
et de Marguerite née Brun, défunts.

Les publications ont eu lieu à Rances le onze septembre, à
Salquenen le quinze septembre & aux Planches le
dix septembre de cette année.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des époux
Certificats de publications
et de non opposition.

Signatures des époux :

Constant Simonin
Céline Simonin

Signatures des témoins :

J. Beller
Ch. Beller

Communiqué : à Baulmes et à
Salquenen

L'officier de l'état civil :

J. P. P. P.

N° 99
Martin - Cottier

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui sept Décembre mil huit cent quatre vingt-

neuf cent un par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Martin Gustave - Samuel - Vincent - Louis, charpentier

de Château d'Ouz domicile à Petit

celibataire

né à Venon, le seize Août mil huit cent soixante neuf

fils de Pierre - Louis Martin,

et de Marie - Sophie née Turrian, défunte.

2° Cottier Louise - Lina, sans profession,

de Rougemont domicile à Clarens

celibataire

née à Chailly, le premier février mil huit cent soixante quinze

fille de Jules - Abram Cottier, décédé,

et de Sophie née Ritz, à Clarens.

Les publications ont eu lieu à Château d'Ouz et à L'Étiraz
le vingt novembre, à Rougemont le dix-neuf
novembre, et à Châteland le dix-huit novembre de cette
année.Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des époux
certificats de publications
et de non opposition.Communiqué : à Château d'Ouz
et à Rougemont

Signatures des époux :

Martin Gustave

Lina Martin

Signatures des témoins :

Stetler Mr. L.

Parisot L.

L'officier de l'état civil :

Eug. Parisot

N° 100.
Ducraux - Dupraz

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile :

Date des publications :

Aujourd'hui *onze Décembre* mil huit cent quatre-vingt

neufcent un par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° *Ducraux Gustave Alexandre, agriculteur*

de *St-Léger-la-Chèze* domicilié à *Chilly (Châtelland)*

célibataire

né à *Château-d'Arx le vingt-neuf Décembre* mil huit cent *cinquante*

fils de *Pierre François Ducraux à Laubanne*

et de *Françoise Louise née Cathélay, décédée*

2° *Dupraz Aimée Olive*

de *Blonay* domiciliée à *Blonay*

célibataire

née à *Blonay le vingt-huit Janvier* mil huit cent *soixante-dix*

filles de *Henri Rodolphe Dupraz*

et de *Marguerite Henriette Emile née Guex, décédée*

Les publications ont eu lieu à *St-Léger le vingt-un Novembre, à*

Blonay le vingt-deux Novembre et au Châtelland

le vingt-trois Novembre de cette année

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des époux. Certificats de publications et de non opposition.

Communiqué : à *St-Léger.*

Signatures des époux :

G. Ducraux
Aimée Dupraz

Signatures des témoins :

Antoine Absenard
H. Suter

L'officier de l'état civil :

H. Passet

N° 101
Perret - Galli

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui *quatorze Décembre* mil huit cent quatre-vingt-
neuf cent un, par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

1° *Perret Louis, facteur-postal*
 de *Châtelard* domicilié à *aux Ranches*

veuf de Alice née Pottece des le premier
Avril mil huit cent quatre vingt dix-neuf

né à *aux Ranches, le premier Juin* mil huit cent *soixante trois*
 fils de *Jean François Louis Perret,*

et de *Henriette née Perret, défunte.*

2° *Galli Anna - Elise, sans profession*

de *Herenbach-Ruchen (Reine)* domiciliée à *Vernez*

célibataire

née à *Cucloz, le vingt huit Novembre* mil huit cent *soixante huit*
niée S^t Léger

filles de *Rodolphe Galli,*

et de *Marie née Muller, défunte*

Les publications ont eu lieu à *Châtelard et aux Ranches*
le vingt six Novembre & à *Schwarzenegg* le vingt
huit Novembre de cette année.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
 et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
 l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
 déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Acte de naissance de la
fiancée

L'acte de naissance de l'époux
est au Vol. XI folio 140 - et
l'acte de décès de sa première
femme au Vol. IX fol. 178.

Communiqué : à *Schwarzenegg.*

Signatures des époux :

L. Perret

A. Galli

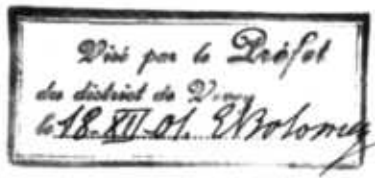
Signatures des témoins :

Friz Ammter

P. Moroz

L'officier de l'état civil :

Emil Boyer



N° 102
Bridel Zwahlen

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile :

Date des publications :

Aujourd'hui quatorze Décembre mil huit cent quatre vingt
neuf cent un par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Bridel Henri Albert, cocher,
de Donneloy domicilié à Chailly Pontbuis
célibataire

né à Lausanne, le dix-neuf janvier mil huit cent soixante dix neuf
fils de Jules Alexis Bridel, défunt,
et de Fanny Louise née Clément, à Lausanne.

2° Zwahlen Hélène Esther, sans profession
de Gessenay (Berne) domiciliée à Chailly
célibataire

née à Chailly, le vingt un Août mil huit cent quatre vingt un
fille de Jean Zwahlen, agriculteur,
et de Emma Marie née Curdy, à Chailly

Les publications ont eu lieu à Donneloy et à Gessenay le
quatorze Novembre et au Châtelard le
douze Novembre de cette année.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,
déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance
des époux
Certificats de publica-
tion et de non
opposition

Communiqué : à Donneloy et à
Gessenay.

Signatures des époux :

Albert Bridel
Hélène Bridel

Signatures des témoins :

R. Monner
Ferre

L'officier de l'état civil :

Eng. P. P. P.

N° 103.

Nicolet-Emery

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt Décembre mil huit cent quatre-vingt

neuf cent un par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

1° Nicolet Charles, charbon,

de Villeneuve domicilié à Territet

célibataire

né à Clarens, le premier Novembre mil huit cent soixante quatre

fils de Marie Nicolet, à Territet.

et de

2° Emery Ida, sans profession,

des Cullayes domiciliée à Penneris rive Aigle

célibataire

née à Penneris, le trois Mars mil huit cent soixante dix huit

fille de Jean-François-Louis Emery, menuisier, à Penneris rive Aigle

et de Marie-Louise-Amélie Jenny née Rieder, défunte

Les publications ont eu lieu à Villeneuve le seize Novembre,

aux Cullayes le dix-huit Novembre, à Aigle et

aux Planches le quinze Novembre de cette année.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des époux.

Certificats de publications et de non opposition.

Communiqué : à Villeneuve, à

Mézières et à Aigle.

Signatures des époux :

Charles Nicolet

Ida Nicolet

Signatures des témoins :

B. Maron

H. Auzot

L'officier de l'état civil :

Eug. Préjais

Le Volume se termine par le N° 103 des inscriptions de l'année 1901. La suite se trouve dans le Volume commençant par le N° 104. Ce que no certifiions. Pourvu le 20 Décembre 1901. L'officier de l'état civil: Eug. Préjais.



N° 103.

Nicolet-Emery

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt Décembre mil huit cent quatre-vingt

neuf cent un par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

1° Nicolet Charles, charbon,

de Villeneuve domicilié à Territet

célibataire

né à Clarens, le premier Novembre mil huit cent soixante quatre

fils de Marie Nicolet, à Territet.

et de

2° Emery Ida, sans profession,

des Cullayes domiciliée à Penneris rière Aigle

célibataire

née à Penneris, le trois Mars mil huit cent soixante dix huit

fille de Jean-François-Louis Emery, menuisier, à Penneris rière Aigle

et de Marie-Louise-Amélie Jenny née Rieder, défunte

Les publications ont eu lieu à Villeneuve le seize Novembre,

aux Cullayes le dix-huit Novembre, à Aigle et

aux Planches le quinze Novembre de cette année.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des époux.

Certificats de publications et de non opposition.

Communiqué : à Villeneuve, à

Mézières et à Aigle.

Signatures des époux :

Charles Nicolet

Ida Nicolet

Signatures des témoins :

B. Maron

H. Auzot

L'officier de l'état civil :

Eug. Préjais

Le Volume se termine par le N° 103 des inscriptions de l'année 1901. La suite se trouve dans le Volume commençant par le N° 104. Ce que no certifiions. Pour le 20 Décembre 1901. L'officier de l'état civil: Eug. Préjais.



Noms

Prénoms

N^{os}

1900. Agassis
 Arthur
 Andrews
 Allen
 1901. Angermann
 Amy
 Azzolini
 Anderegg

Louise - Isaline 13.
 Chester - Alan 27
 Myra - Townsend 27
 Lucie 63
 Dorette - Hermine 109
 Jenny 118.
 Charles - Gaudenz 141
 Amélie 160

A
 B
 C
 D
 E
 F
 G
 H
 I
 K
 L
 M
 N
 O
 P
 Q
 R
 S
 T
 U
 V
 X
 Y



Noms

Noms

N^o

1900. Borcard
 Bosset
 Bolli
 Baeriswyl
 Beard
 Boray
 Berg (van den)
 Bieri
 Basset
 Barbezat
 Baarfuss
 Bastardoz
 Bertschinger
 Bernard
 Bonnet
 Blanchod
 Bellon
 Brillhart
 Barnaby
 Berger
 Blanchina
 Bisang
 Baran
 1901. Bradsky - Labonn (van)
 Benoit
 Baumann
 Borard
 Bellenot
 Burnier
 Borgatta
 Bachelin
 Borlat
 Berthoud
 Beyeler
 Borcard
 Bonnet
 Burkhalter
 Besse
 Bellenot
 Burki
 Buser
 Bridel

Jules	1.
Louis	11.
Jacques - Joseph - Marie - Francois	19
Lina - Henriette	29
Jacques - Noel - Henri	38
Alice	39.
Henriette	40.
Clara - Frederique	44
Lina	46.
Georges - Abram	48
Sophie	50
Ernest - Henri	52
Heinrich - Hermann	54
Caroline - Sophie	61
Susanne - Josephine	64
Jules	65.
Françoise	81
Rosette	83
Nabel - Barnaby	85.
Auguste	91
Constance - Angeline	91.
Rose - Bertha	94
Louis - Isaac	96
Maximilian - Theodor - Arno	100
Claudius	112
Christine - Mathilde - Louise - Therese	112
Elisa	116
Alice - Elisabeth	119
Sophie - Emma - Susanne	123
Domenica	134
Charles - Ferdinand	139
Julie	153
Isaac	155
Lina - Elise	166.
Jules	167
Ami - Julien	171.
Parthe - Ida	176
Josephine	181
Olga - Ida	182
Ferdinand	187
Frederic - Eugene	192
Henri - Albert	199

B
C
D
E
F
G
H
I
K
L
M
N
O
P
R
S
T
U
V
W
X
Y



Noms

Prénoms

No^s

1900
 Chesses
 Carin
 Cochard
 Cottier
 Cherallay
 Corbat
 Cottier
 Constenoble
 de Berjat
 Cattoli
 Chabloz
 Cardinaux
 Cheriv
 Cuvel
 Cerini
 Courten (de)
 Corbat
 Casazza
 Chiarenuto
 Conrad
 Cochard
 Cordillot
 Caniffi
 Cornut
 1901
 Cappa
 Canova
 Crosa
 Corthésy
 Crisinel
 Caloz
 Curdy
 Compagnon
 Cochard
 Contesse
 Chabloz
 Cettour
 Chevalley
 Cottier

Felia - Henri - Paul 4
 Marie - Hortense 7
 Julien 10
 Louise 17
 Fanny - Louisa 28
 Jean - Charles - Henri 29
 Bertha - Louisa 34
 Ida - Martina 36
 Gaston - Charles - Gustave 40
 Régis - Louis - Octavien - Gaspard 43
 Alois 46
 Béate - Alice 52
 Benjamin 61
 Berthe - Léonie - Marie 62
 Paolo - Agostino 68
 Marie - Marguerite 76
 Jacques - Isaac 78
 Desiderio 80
 Marie - Marguerite 84
 Habel - Barnaby 85
 Susanne - Odile 87
 Prosper - René 89
 Marguerite - Dominica 90
 Louis - Julie - Elise 92
 Rocco 101
 Angela - Antonia - Catterina 101
 Alphonse Pacifique 104
 Philippe - Adrien 118
 Jenny 118
 Marie dite Valentine 129
 Julie - Alice 148
 Julie Alice 148
 Hélène - Emma 150
 Louis - Samuel 151
 Ernest - Arni 162
 Elise - Marguerite 171
 Emma 188
 Louise - Lina 196

C
D
E
F
G
H
I
K
L
M
N
O
P
R
S
T
U
V
X
Y

Noms

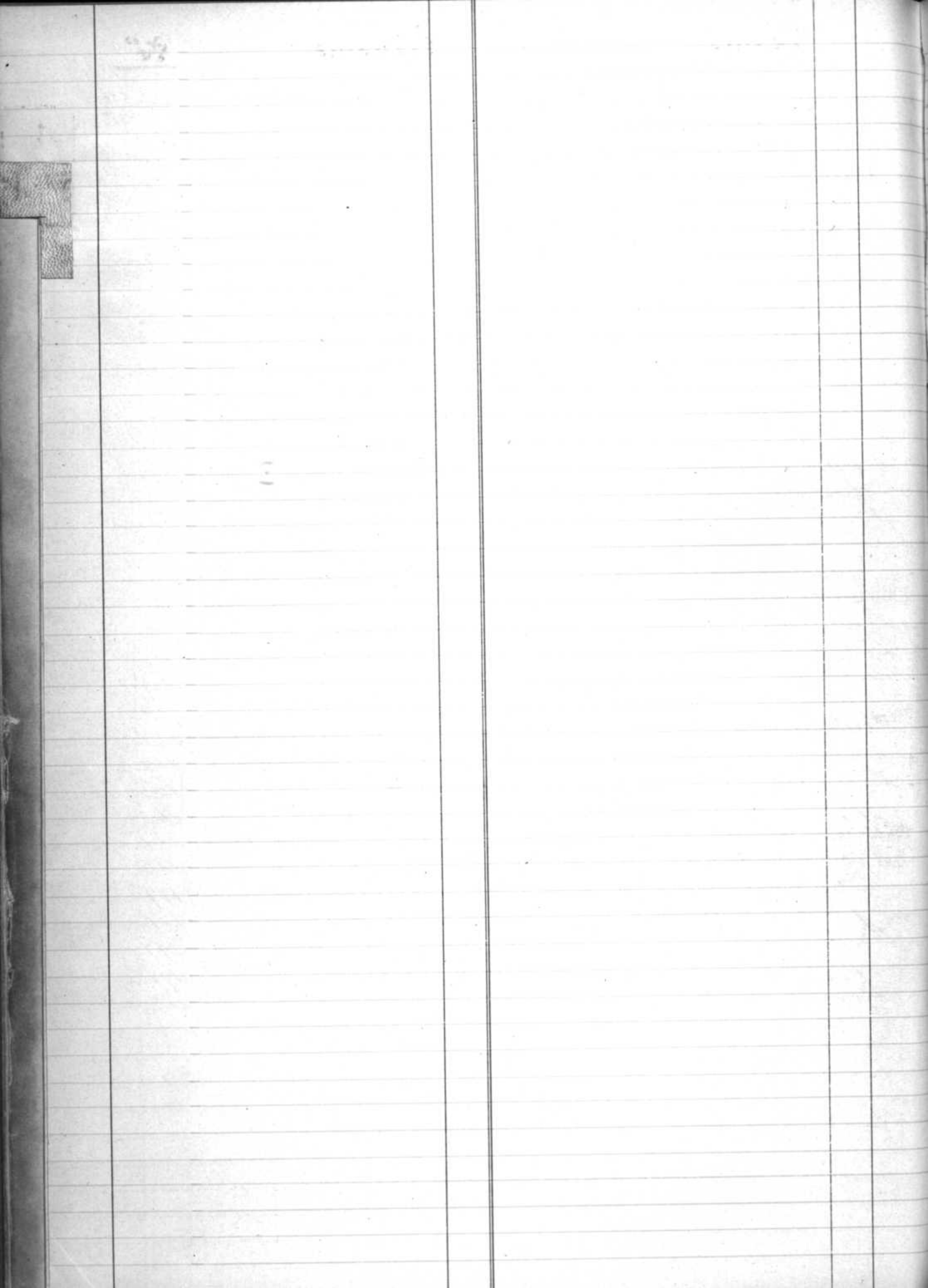
Prénoms

№

1900 de Kaemel
 Desplands
 Dubois
 Dantan
 Dolder
 Depallens
 Depallens
 de Gerjat
 Derivaz
 Depallens
 Demarchi
 Delosca
 Ducommun dit Texon
 de Courten
 Durgnat
 1901 Della Valle
 Dubochet
 Dayer
 Dumard
 Ducussel
 Depallens
 Duchoud
 Diert
 Dupont
 Debonneville
 Deau
 Disserens
 Deprez
 Delacretaz
 Dubochet
 de Vernajoul
 Duplan
 Durand
 Dupraz

Marie - Louise 2
 Marie - Louise 2
 Paul - Jean 5
 Jeanne - Fanny - Julie 8
 Lea - Bertha 16
 Henri 24
 Ami - Samuel 25
 Gaston - Charles - Gustave 40
 Jeanne - Justine 55
 Jules - Louis - Charles 56
 Marguerite - Sophie - Louise 68
 Charles - Louis 70
 Paul - Henri - Régis 73
 Marie - Marguerite 76
 Aline 82
 Bartholo 97
 Elisa - Jenny 97
 Eugène - Felicien 99
 Marie - Antoinette 99
 Marie - Adèle 105
 Louis - Alfred 107
 Marie - Julie 108
 Ludwig - Friedrich 109
 Jacques - Adrien 114
 William - Julien 117
 Florence - Jean 127
 Alexis 128
 Jeanne - Eugénie 142
 Léna - Jenny 151
 Edouard 153
 Jean - François - Edgar 177
 Emilie - Luisa 177
 Gustave - Alexandre 197
 Aimée - Aline 197

P
 B
 F
 G
 H
 I
 K
 L
 M
 N
 O
 P
 Q
 R
 S
 E
 F
 V
 X
 Y



Noms

1900. Eicher
1901 Eisenmann
Eismann
Evard
Emery

Prénoms

	<u>N^{os}</u>
Jean	69.
Marie	122.
Gotthieb	132.
Laure - Charlotte	186.
Ida	200.

E
F
G
H
I
K
L
M
N
O
P
Q
R
S
T
U
V
X
Y



NamesDiamond

No.

1900. Fasnacht
 Fithian
 Fleckiger
 Freymond
 Forni
 Fuhrer
 Faust
 Frapolli
 Frenzer
 1901. Froehlich
 Firleivitch
 Favre
 Fohrenbach
 Franchini
 Funk
 Fiaux
 Futz
 Flickiger

Emma
 Myra - Townsend
 Emile - Louis
 Jean
 Jules - Bartolomeo
 Madelaine
 Marie - Leonie
 Angelo
 Felix
 Anna
 Artemidor
 Jules - Adrien
 Henri - Frederic - Wilhelm
 Glicerio - Ottilio - Maria
 Emile - Franz - Oscar
 Marie
 Elizabeth
 Lina - Bertha

5.
 27.
 44
 49
 64
 69
 71.
 90
 94
 103.
 122
 130
 168
 172
 174
 178.
 187
 193.

F
 G
 H
 I
 K
 L
 M
 N
 O
 P
 Q
 R
 S
 T
 U
 V
 X
 Y
 Z



Noms

1900. Gehrig
 Genet
 Gendroz
 Gaboud
 Germanier
 Grandchamp
 Grandchamp
 Gaillampiod
 Gillard
 Goumaz
 Gianetti
 Giroud
 Giroud
 1901. Giroud
 Givewitsch
 Gasser
 Grob
 Gasser
 Gonceth
 Gallarotti
 Genier
 Guenzi
 Gugolz
 Grand
 Gaillard
 Guignard
 Hervais
 Galli

Prénoms

No^s

Frída	14.
Jules - Henri	17.
Emile - Louis	18.
Marie - Josephine - Eugène	19.
Joseph - Camille	41.
Rebecca	41.
Jean - Henri - Emile	66.
Jeanne - Louise - Amélie	67.
Emma	73.
Edouard	75.
Césarine - Inès - Fanny - Amédée	80.
Georgine - Marie	86.
Louise	93.
François	106.
Aron - David	110.
Florian - Antoine	113.
Samuel	123.
Anna - Frieda	126.
François - Auguste - Emile	131.
Rose	133.
Jules - Henri	137.
Jules - Pierre - Étienne	140.
Armani	156.
Louisa	162.
Josephine - Ida	163.
Pierre - Edouard - Henri	178.
Auguste - Étienne	188.
Anna - Elise	198.

G
H
I
K
L
M
N
O
P
R
S
T
V
X
Y



NomsPrénomsN^o

1900

Henchoz
Hennberger
HessenmüllerHaxi
HubscherHaxi
HeinrichHenchoz
HaasHenchoz
Hitz

1901

Heim
HenchozHenricud
HerrmannHubscher
HeldHofer
HunkelerHaldimann
Hayn

Hugonnet

Jules - Louis

Pierre - Louis

Théodore - Gaspard
Susanne - CatherineLouis - Adolphe
ElisabethClara - Frédérique
Julie - MarieÉmile - Jules
SophieAngelina
Henri - CharlesFrancis - Louis
AliceCarl - Valentin - Edmund
AnnaCharles - Benjamin
Oscar - FerdinandLouis - Mathilde
IdaAuguste - Charles
Bernett

2

12

15

26

30

33

44

51

53

66

104

116

142

144

149

155

160

165

165

167

180

190

H
I
K
L
MN
O
P
Q
RS
T
U
VX
Y



Noms

1900
 Jaccottet
 Jungi
 Jacquenoud
 Joutzet
 Jaton
 Jaquillard
 Joris
 Jacquemin
 Jäggi
 1901
 Jaton
 Im Obersteg
 Junger
 Jacquier
 Joder
 Imbach
 Jonneret
 Jaques

PrénomsN^o

Alfred 13
 Thophile 16
 Jules - Louis 23
 Joseph - Germain 36
 Alice - Marie 42
 Marie 47
 Céline 56
 Aimé 62
 Siegfried 76
 Marie - Odèle 105
 Mathilde - Octavie - Alice 111
 Arthur - Charles - Hermann - Adolphe 115
 Camille - Jean - François 138
 Marie - Anna 140
 Anna 145
 Aimé 182
 Laura - Marguerite 190

I
K
L
M
N
O
P
Q
R
S
T
U
V
X
Y
Z



Noms

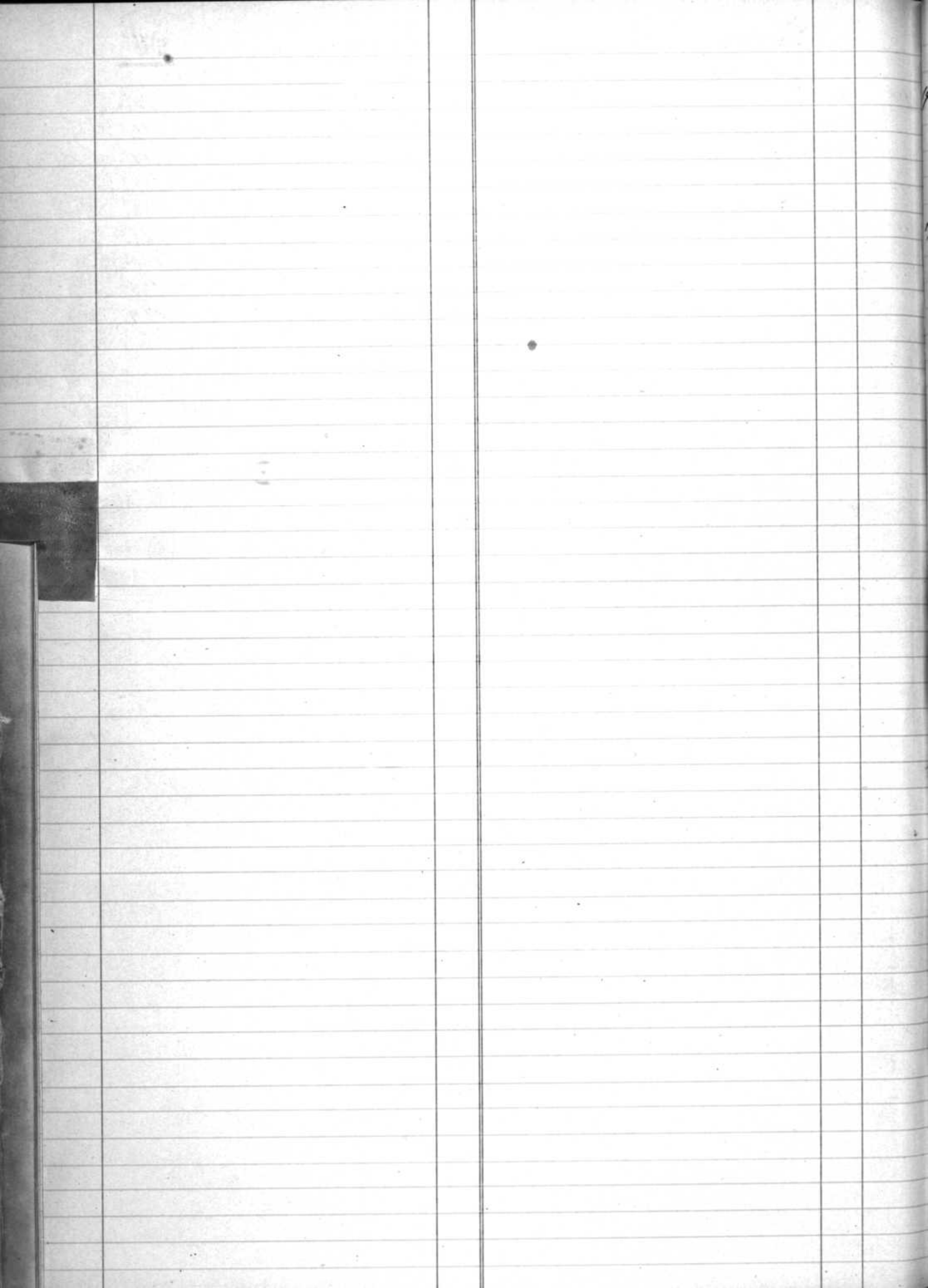
1900 Kaemel (de)
 Kuper
 Kalbfuss
 Krebs
 Keller
 Kendall
 1901 Kuzen
 Hammer
 Hauert
 Kunzi

Prénoms

26

Marie - Louise 2
 Anna - Elisabeth 11
 Ida - Constance 49
 Gabrielle 49
 Eugène - Gottlieb 83
 George - Choate 85
 Edouard 105
 Anna - Sophie 128
 Albert - Nicolas 146
 Gilgian 183

K
 L
 M
 N
 O
 P
 Q
 R
 S
 T
 U
 V
 X
 Y



Noms

100 Leu
Lange
Leidenberger
Lenoir
Lampe
101 Löbnitz
Latour
Lometti
Locatelli

Prénoms

96

Helene	15
Marie - Mathilde	24
Friedrich	33
Marie	45
Louise - Charlotte - Dorothee	60
Franz - Reinhold	111
Marie - Louise	120
Napoleon - Auguste - Bartolome	159
Emilie - Elise	179

L
M
N
O
P
Q
R
S
T
U
V
X
Y
Z



Noms

Neilland
 Nury
 Nedurhofer
 Nitrau
 Kartig
 Küller
 Montandon
 Nayer
 Martin
 Marquis
 Kalera
 Mühleflüh
 Martin
 Karthaler
 Magnin
 Marzano
 Merminod
 Mamin
 Mayor
 Menen
 Monnet
 Meyer
 Mora
 Monod
 Martin
 Maurer
 Martin
 Maggia
 Markowitsch
 Matthey
 Marzano
 Maurer
 Mounoud
 Monney
 Mottier
 Martin
 Mudy
 Michel
 Monod
 Moray
 Marmillod
 Maechler
 Maridor
 Mosimann

Trinoms

Nary - Hortense	7
Julie - Elisa	10
Maria	15
Jeanne	21
Bendelin	26
Henri	28
Jeanne - Louis	31
Cécile - Emma	35
Louis - Daniel	37
Emma - Jeanne	37
Marie - Sophie	38
Gaspard	44
Julia - Alice	48
Christian	50
Odèle - Louise	59
Edouard	63
Suzanne - Josephine	64
Blanche - Léonie	65
Louisa	74
Gabrielle	79
Auguste	87
Louis - César	92
Quirico - Pietro - Leonardo	93
Jules - Emil	95
Louise	96
Johanna - Emma - Elisabeth	100
Augusta - Louise	102
Charles - Félix	108
Praina - Niska	110
Berthe - Lina	117
Alfred	119
Luis	125
Henri	126
Ida	130
Pierre - Marcel	135
Rosa	136
John - Alexis	150
Vincent - Louis	152
Odèle	152
Elise - Julie	157
Jules - Henri	166
Henri	169
Céline - Marie	175
François	179

Suite au verso.

M
 N
 O
 P
 Q
 R
 S
 T
 U
 V
 W
 X
 Y
 Z

1901
suite

Nury
Parchand
Puinat
Mayor
Moser
Martin

Ami - Jules	184
Berthe - Georgine	184
Marie	185
Louis - Ernest	186
Rosa	192
Gustave - Samuel - Vincent - Louis	196

Noms

1901
Neuhans
Nicoulas
Nicolet

Prénoms

N°

Beatrice 161
Charles - Albert 193
Charles 200

N
O
P
Q
R
S
T
U
V
X
Y
Z



Names

1901 Orr
Oggier

Prinoms

Lutherland
Marie - beline

Folio

127
195



NomsPrénomsFolios

1900
 Perret
 Parisod
 Pinard
 Paris
 Parisod
 Portmann
 Parazzini
 Paribod
 Philipp
 Pasche
 Poubas
 Perret-jeanneret
 1901
 Pillet
 Polliand
 Puffer
 Parisod
 Perroux
 Pillet
 Pilet
 Poggio
 Pilet
 Payot
 Perrin
 Pfeifer
 Pillet
 Philippe
 Pellet
 Ponti
 Perret
 Perrin
 Perregaux-Dielf
 Richard
 Perret

Charles - Aimé 3.
 Rose - Marie 3.
 Marie 12
 Charles 31.
 Charles - Eugène 34.
 Edouard 39.
 Joseph - Henri 42.
 Charles - Jean - Pierre 51.
 Wilhelm - Anton - Franz 60
 Albert 44
 Alice - Henriette 48
 Eugène - Léon 84.
 Gustave - Edouard 92.
 Françoise 106.
 Adelaïde 113.
 Hélène - Louise 114
 François 120
 (nul) 0
 Edouard - Jean 121
 Vincent - Jacques - Charles 133.
 Emile 134
 Odile - Louise 134
 Charles - Armand 144
 Johann 145
 Aimée - Luisa 147
 Octavie 156
 Hélène 169.
 Rosa - Margherita 172
 Emile 185.
 Emma 188
 Eugène 189
 Marie - Henriette 194
 Louis 198

A
 B
 C
 D
 E
 F
 G
 H
 I
 J
 K
 L
 M
 N
 O
 P
 Q
 R
 S
 T
 U
 V
 W
 X
 Y
 Z



Nomd

Prinoms

Folios.

Q
R
S
T
U
V
X
Y
Z



NomsPrénomsFolios

1900.	Ronchi	Lucie - Caroline	1.
	Rod	Jean - Ernest	14.
	Rapin	Aimé - Emile	21.
	Rochat	Emma - Helanie	54.
	Real	Caroline - Sophie	61.
	Roussillon	Gustave	64.
	Rieser	Adelaine	74.
	Roch	Jules - Emile	82.
	Ruchat	Marthe - Valerie	95.
1901	Reil	Clara - Glida - Olga	115.
	Rosset	Jean - Louis	124.
	Ruchonnet	Charlotte - Emma	131.
	Ruff	Emma - Clara - Anna	135.
	Richter	Ernest	154.
	Rouge	Auguste - Charles - Theophile	164.
	Riechelmann	Conradine - Augusta - Christine - Pauline	168.
	Rosset - Lacrois	Jeanne - Marie	171.
	Richon	Josephine	181.
	Racourcier	Eugene	194.

R
S
T
U
V
W
X
Y
Z



Noms

Prénoms

Folio

100. Schmid
 Schafroth
 Schweizer
 Schellenberg
 Sermoud
 Star (van den)
 Schuster
 Schmid
 Siebenthal (von)
 Schad
 Schöri
 Schlageter
 Schwarz
 Sirisin
 Salzmann
 Schmidt
 Schwenter
 Sutter
 1901 Schwenter
 Schroeder
 Stücky
 Serba
 Stiekney
 Stirnimann
 Schira
 Sauvain
 Stalder
 Stähli
 Schmied
 Stoeckly
 Schuler
 Süss
 Schlegel
 Sutter
 Schmid
 Schöri
 Garner
 Schafroth
 Simonin

Rosa - Marie
 Charles - Edouard
 François - Jules
 Anna - Pauline
 Joseph - Alexandre
 Henriette
 Anna
 Juliana
 Henri - Edouard
 Henri
 Louis - Alfred
 Laure
 William
 Françoise - Adelaïde
 Louisa
 Charles
 Jacob
 Ida - Emma
 Marie - Rachel
 Johanna - Emma - Elisabeth
 Albert - Gustave
 Domenica
 Florence - Jean
 Rosa - Anna
 Aminta
 Oscar
 Jean - Joseph
 Maria - Johanna
 Louise
 Anna
 Maria - Margaritha
 Jacob
 Andria - Tonett
 Charles - Edouard
 Rosa
 Sophie - Elisa - Louise - Henriette
 Agnès
 Rachel
 Constant

4
 7
 9
 22
 32
 40
 53
 54
 55
 57
 59
 70
 72
 72
 75
 79
 86
 89
 98
 100
 102
 107
 127
 132
 139
 146
 148
 149
 154
 155
 159
 161
 163
 173
 173
 174
 183
 189
 195

S
 E
 P
 V
 X
 Y
 Z



Noms

1900 Thomann
Terri de Gregori
Taylor
1901 Talon
Tornay
Tonini
Terin

PrénomsFolios

Rosina 30
Luigi. Giuseppe. Orazio. Bartolini 58
Rimfred - Adelaide 58
Elisa - Louise 121
Marie - Catherine 141
Agnes 143
Charles - François 181

1901

Noms

1901

Whitaker
Widry

Prénoms

Folios

Carolina
Pierre-Joseph

138

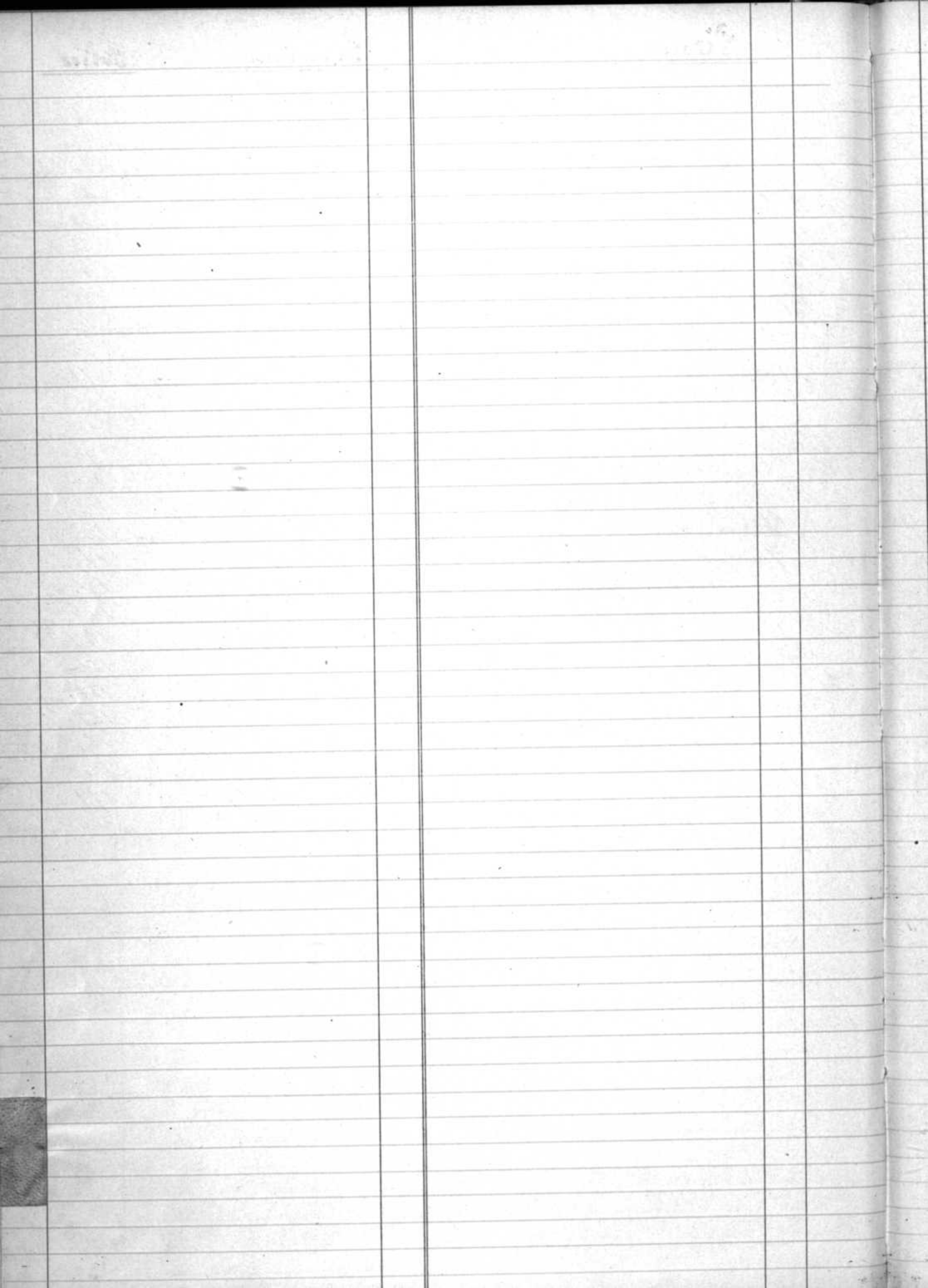
145

U
V
X
Y
Z

NomsPrénomsFolios

1900
 Birt
 Burlod
 Quichoud
 Vifian
 Villard
 Vautier
 van den Berg
 van den Star
 Valmaggia
 von Liebenthal
 Viquerat
 Vurlod
 Vouilloz
 Volkhath
 1901 von Bradsky - Labonn
 Wenger
 Weller
 Vicquery
 Wehli
 Wuthrich
 Wüss
 Witschi
 Worsgeitine
 Vassilkovsky
 Witz
 Wago
 Wernjoul (de)
 Willaredt

Johann 8
 David - Henri 22
 Fanny - Louise 23
 Marie - Céline 25
 Norah - Angèle - Cécile 32
 Louis - Alfred - Emile 35
 Henriette 40
 Henriette 40
 Camilla - Leonina 43
 Henri - Edouard 55
 Jules - Alphonse 71
 Marc - David 81
 Pierre - Ernest 88
 Louise 96
 Ottokar - Theodor - Arno 100
 Fritz - Henri 103
 Marie - Susanne - Isaline 125
 François - Joseph 129
 Jean - Joseph 136
 Maria - Anna 146
 François - Philippe 147
 Edouard 154
 Serge 158
 Olga 158
 Anna - Carolina 164
 Ami - Félix 170
 Jean - François - Edgar 177
 Lina - Augustine 180



Noms

Prénoms

Folios

X
Y
Z

1900

Noms

Prénoms

Folios

1900 Yersin

Constant

45

1978

Names

1900 Wahlén
Zarinetta
Zuber
1901 Zumbunnen
Zaina
Zahlen

Trinoms

Folio

Suzette - Rosette 9
Umberto - Luigi - Angelo 47
Caroline - Josette 88
Marquise - Alice 124
Jacques 143
Helene - Esther 199

